

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

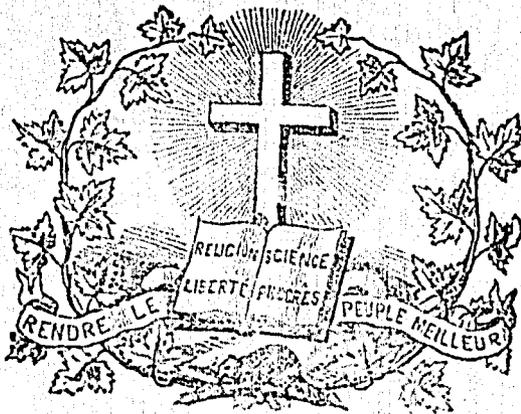
- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.



JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Volume IV.

Montréal, (Bas-Canada) Juillet, 1860.

No. 7.

SOMMAIRE. — LITTÉRATURE — Poésie: Les Vacances, par M^{lle} Anaïs Ségalas. — Biographie: M^{lle} Descloues, Valmore, par P. C. (suite et fin). — Sciences: Comptes rendus des Cours d'Histoire du Canada de M. Ferland, à l'Université Laval, rapporté par M. Arthur Casgrain, (suite). — Ornithologie: Canadienne: Faucons, Courriers et Émerillons, par M. J. M. Leconte. — Éducation: Pédagogie: De la manière d'ouvrir les enfants en leur faisant trouver les choses, par J. J. Rapet, (suite). — Études de Grammaire. — Avis: OFFICIELS. — Nominations: Professeur de Français à l'École Normale, McGill. — Commissaires d'École. — Séparation et annexion de municipalités scolaires. — Avis aux Directeurs des maisons d'éducation. — Avis aux Secrétaires-trésoriers. — Diplômes accordés par les Bureaux d'Examinateurs aux élèves des Écoles Normales. — Diplômes accordés par les Bureaux d'Examinateurs. — Insulteurs demandés. — BULLETIN: Rapport du Surintendant de l'Éducation, pour 1858; Extraits des Rapports des Inspecteurs, (suite). — Examen et distribution de prix dans les Écoles Normales. — Examen et distribution de prix dans les Collèges et Académies. — Petite Revue Mensuelle. — NOUVEAUX ET FAITS DIVERS: Bulletin de l'Instruction Publique. — Bulletin des Lettres. — Bulletin des Sciences. — Bulletin Archéologique. — Bulletin des Beaux-Arts. — DISTRIBUTIONS DE PRIX: École Normale, Jacques-Cartier. — École Normale Laval. — Collège de Montréal. — Collège de Ste. Marie. — Collège de Ste. Thérèse.

LITTÉRATURE.

POÉSIE.

LES VACANCES.

Maitresses, laissez fuir vos folles écolières
Par les monts, les prés et les bois,
Avec un bruit d'oiseaux qui sortent des volières,
Toutes s'envolent à la fois.

Adieu donc les enfants, adieu les voix joyeuses,
Adieu bavardes et démons;
Sans vous les pensées, toutes silencieuses,
Ont l'air de clochers sans bourdons.

Assez et trop longtemps, entre quatre murailles,
Rivales au cœur noble et fier,
Vous vous êtes livrés de sanglantes batailles,
En croisant vos plumes de fer.

Et la plume vaillante et dans l'encre trempée
Pour le jour des prix guerroya:
Comme autrefois César luttant avec Pompée,
Blanche combattait Julia.

Septembre, d'une main, vous donne la couronne,
Et de l'autre la clef des champs.
Partez, jeunesse en fleur, et nos prés, dans l'automne,
Croiront voir un second printemps.

Et l'arbre, maison verte, aux chambres de feuillage,
Où s'abritent les passereaux,
Entendra plus d'enfants chanter sous son ombrage
Que d'oiseaux sur ses frais rameaux.

L'air vif donne la sève et teint la jone en rose;
Qu'il revienne vous colorer.
Aux leçons de physique on vous le décompose;
Ne songez qu'à le respirer.

"L'air, c'est un corps fluide, a dit votre maîtresse;
Le soleil un globe de feu."
Mais l'air et le soleil, aux champs, c'est la carresse
Et c'est le regard du bon Dieu.

Plus de livres de classe; il faut lire l'ouvrage
Que Dieu, grand et sublime auteur,
Écrivit à la fois pour l'enfant et le sage,
Avec le soleil et la fleur.

Il faut aller courir sur les feuilles séchées,
Dont le bruit plaît tant au rêveur;
Car ce sont, mes enfants, des feuilles détachées
De ce beau livre du Seigneur.

Pourtant n'oubliez pas Rome, Athènes, Byzance,
Ne videz pas vos cerveaux pleins,
Et courez dans les champs sans jeter la science,
Enfants, par-dessus les moulins.

Le travail reviendra, troupe folle et légère;
Rentrez alors avec amour
Dans votre pension, palais de la grammaire,
Dont vous formez la jeune cour.

Et, sans vous insurger contre la souveraine,
Revenez défilér encor
Le chapelet du verbe, et dites: "Belle reine,
Nous reprenons tes chaînes d'or."

Lisez Rollin, Plutarque, et que votre mémoire,
Où brille maint héros vainqueur,
Livre vaste et complet, plein de tableaux d'histoire,
Soit un musée intérieur.

Une femme ignorante, eût-elle, rose et blanche,
L'éclat, la beauté, la splendeur,
Est un livre ennuyeux, quoique doré sur tranche,
Et qui fait bâiller le lecteur.

M^{lle} ANAÏS SEGALAS.

BIOGRAPHIE.

MADAME DESBORDES-VALMORE. (1)

(Suite et Fin.)

Ce souvenir de sa mère reparait d'espace en espace dans tous ses ouvrages; cette première douleur, sainte et sacrée, jette sur toutes les autres qu'elle chante comme un religieux parfum, qui en éloigne la critique et appelle à sa place l'indulgence.

Nulle part, cependant, elle n'est retournée à ce premier thème de prédilection avec un accent plus vrai et plus touchant que dans une pièce du recueil, intitulé: *Pauvres Fleurs*, et où se trouvent les vers suivants:

Comme le rossignol, qui meurt de mélodie,
Souffle sur son enfant sa tendre maladie,
Morte d'aimer, ma mère, à son regard d'adieu,
Me raconta son âme et me souilla son Dieu;
Triste de me quitter, cette mère charmante,
Me léguant à regret la flamme qui tourmente,
Jeune à son jeune enfant tendit longtemps sa main
Comme pour le sauver par le même chemin.
Et je restai longtemps, longtemps sans la comprendre,
Et longtemps à pleurer son secret sans l'apprendre,
A pleurer de sa mort le mystère inconnu,
Le portant tout scellé dans mon cœur ingénu...

D'autres tristesses ont été chantées par Mme. Valmore sur un mode plus passionné; des thèmes qu'ont respectés cependant les biographes si fureteurs et si indiscrets de notre époque, ont peut-être fourni le sujet d'études plus intéressantes aux yeux de la critique; mais pour notre part, nous n'y avons rien trouvé de plus beau que les pages dictées sous l'inspiration de ces doux et célestes sentiments, l'amour filial et l'amour maternel. Plus tard aussi, la charité et la piété y ont occupé une large place. Toutes ensemble ce sont là des fleurs aux bienfaisantes émanations que l'on peut tout à son aise étaler, secouer et enchaîner les unes aux autres, pour former une guirlande autour de son nom; ce sont de *bonnes fleurs*, qui ne se fane point et qui dans leur plus grand épanouissement ne donnent ni défaillance au cœur, ni vertige au cerveau, comme quelques unes de celles qu'elle a appelées *pauvres fleurs*.

Parmi les *Élégies* nous signalerons le *Crieur du Rhône*, charmante petite pièce dont aucune mère n'oubliera le refrain.

"Rendez, rendez l'enfant dans la foule égaré,
Pour l'appeler encor sa mère a tant pleuré!"

Et le dénouement, dans la pièce suivante, de ce petit drame, qui évidemment contenait en germe l'*Enfant des Champs Elysées*, le dénouement n'est-il point ravissant par la délicatesse et la profondeur de la pensée?

"De baisers, de sanglots, son récit se compose,
En vain pour sa vengeance elle bégaie un vœu:
Sortira-t-il d'un cœur où son fils se repose?
Sans doute il a souffert l'enfant infortuné!
Sans doute... il vit encor: sa mère a pardonné!"

Il est un sujet que Mme. Valmore a touché à plusieurs reprises dans ses poésies: c'est celui de la vieillesse. Le grand âge auquel étaient parvenus ses deux oncles, célibataires, était pour elle, sans doute, un pressentiment de celui qu'elle devait atteindre. C'est avec une sorte d'effroi, qu'elle y songe; en lisant ce qu'elle en dit, dans ses premiers ouvrages, on ne croirait jamais qu'elle dut un jour écrire cette charmante et modeste page, l'*Avenir d'une vieille femme*, qui ne le cède qu'aux admirables choses dites par Mme. de Swetchine, sur ce thème si délicat et si difficile.

Lisez plutôt la pièce qui a titre: *Regrets*:

"Des roses de Lormont, la rose la plus belle,
Georgina près des flots nous souriait un soir,
L'orage dans la nuit la toucha de son aile,
Et l'Aurore passa triste sans la revoir!"

(1) Le *Journal de l'Instruction Publique* a reproduit les ouvrages suivants de Mme. Desbordes-Valmore: L'Oreiller d'une petite fille, vol. 1, p. 6. L'Écolier, p. 73. Adieu d'une petite fille à l'école, p. 119. Le coucher d'un petit garçon, p. 212. L'Avenir d'une vieille femme, p. 222. L'Enfant des champs élysées, vol. 2, pp. 53 et 70. La royauté d'un jour, vol. 3, pp. 133, 133, 171 et 185. Nous avons aussi publié, vol. 3, p. 146, une courte notice nécrologique, empruntée à la *Revue Européenne*.

Pure comme une fleur de sa fragile vie
Elle n'a respiré que les plus beaux printemps,
On la pleure, on lui porte envie:
Elle aurait vu l'hiver: c'est vivre trop de temps!

Et puis, cette étrange prière, que la Providence se donna bien de garde d'exaucer; car elle se proposait précisément de montrer dans Mme. Desbordes-Valmore, l'exemple d'une femme, belle, sentimentale et lettrée, qui sût comme Mme. de Swetchine, vieillir avec dignité, et poétiser pour bien dite la vieillesse de la femme comme celle de l'homme l'avait été chez les anciens.

"Ne me fais pas mourir sous les glaces de l'âge,
Toi qui formas mon cœur du feu pur de l'amour,
Rappelle ton enfant du milieu de l'orage:
Dieu! j'ai peur de la nuit! que je m'envole au jour!"

Après ce que j'ai aimé je ne veux pas m'éteindre;
Je ne veux pas mourir dans le deuil de sa mort:
Que son souffle me cherche, attaché sur mon sort,
Et défende au froid de m'atteindre."

Mais la plus curieuse de toutes les pièces où elle se livre à de semblables retours sur elle-même, est cette élégie où elle propose à l'indigente du hameau, dont le rieux chêne n'a pas vu commencer la vie, de changer d'âme et de destinée avec elle:

"Oh! donne moi tes cheveux blancs,
Ta marche pesante et courbée,
Ta mémoire enfin absorbée,
Tes vieux jours, tes pas chancelants,
Tes yeux sans lumière, sans larmes
Assoupis sous les doigts du temps,
Miroirs ternis pour tous les charmes
Et pour tous les feux du printemps,
Ce souffle qui l'âme à peine,
Ce reste incertain de chaleur
Et qui s'éteint de veine en veine,
Comme il est éteint dans ton cœur."

Prends ma jeunesse et ses orages,
Mes cheveux libres et flottants;
Prends mes vœux que l'on croit contents;
Prends ces doux et trompeurs suffrages
Que ne goûtent plus mes douleurs;
Ce triste éclat qui m'environne,
Et cette fragile couronne
Qu'on attache en vains sur mes pleurs."

Vous croyez peut-être que la proposition est faite de bonne foi? Attendez un peu. Qu'arriverait-il si la vieille indigente topait là, et si quelque fée (il s'en trouve souvent sur le chemin de notre auteur) transportant les cheveux blancs de la pauvresse sur la tête de notre héroïne, accomplissait ses vœux indiscrets? Mme. Valmore ne lui en donne point la chance. La pauvre vieille

... Regagne sans l'entendre
Le sentier qui mène au vallon,
Insensible aux cris d'un cœur tendre,
Comme aux soupirs de l'aquilon."

Et la dernière stance reprend la pensée dominante du recueil qui pourrait se formuler ainsi: *Plutôt mourir que de vieillir!*

"Suis ta route, vieille bergère,
En glanant l'aride fougère,
Debout encor sous ton fardeau;
Sans craindre une voix importune,
Bientôt ta paisible infortune
Chemînera sur mon tombeau."

Et cependant elle devait vivre, souffrir et vieillir! Si bien qu'un jour arriva, où en femme d'esprit et de courage, elle traça ces autres vers:

"Jeunesse adieu! car j'ai beau faire,
J'ai beau t'étreindre et te presser,
J'ai beau gémir et t'embrasser,
Nous fuyons en pays contraire.
Ton souffle tiède est si charmant!
On est si bien sous ta couronne!
Tiens: ce baiser que je te donne,
Laisse le durer un moment!"

Et cet adieu où se montrent si franchement ses regrets, cet adieu, une fois prononcé, elle marche courageusement dans sa voie nouvelle!

Qui ne regretterait qu'il en eût été autrement lorsqu'on songe que les *Contes, les Poésies pour les petits enfants, et ses jolis poëmes* : "*Jeunes têtes et jeunes cœurs*" et "*Les Anges de la Famille*" couronnés par l'Académie Française, sont de la dernière période de sa vie ?

M. Ste. Beuve trouve que ses enfans parlent quelquefois un langage impossible. Il se trompe étrangement et après cette critique, nous nous permettrons de douter qu'il ait lui-même jamais étudié la poésie toute faite qui se trouve à chaque instant sur les lèvres de ces petits anges, de ceux surtout qui doivent se hâter de s'envoler au ciel et qui, il nous semble, en savent déjà quelque chose.

Nous avons entendu traiter d'invraisemblable la belle scène de la mort d'Erangeline dans le roman de Mme. Beecher Stowe ; cependant nous avons, hélas ! vu et entendu nous-même des choses semblables en tout point à celles qu'elle décrit.

A cela on nous opposera peut-être cette maxime dont, depuis Boileau, on a tant abusé :

" Le vrai peut quelquefois n'être pas vraisemblable."

La maxime est juste en elle-même : est-ce à dire cependant qu'il faudrait s'abstenir de peindre ce qui est à la fois vrai et beau seulement parce qu'on le trouve trop beau pour être vraisemblable ? Tout art, toute poésie disparaîtraient bien vite de ce monde. C'est la réalité vulgaire au contraire qu'il faudrait s'abstenir de peindre ; et c'est après elle malheureusement que court toute une section de la littérature contemporaine. Mais lorsque le vrai et l'idéal se rencontrent, il faudrait être bien difficile pour ne pas s'en contenter et pour chercher le vraisemblable dans le terre-à-terre des idées et des passions trop communes et trop réelles qui nous environnent.

Les enfans parlent plus souvent le langage que leur préteur Victor Hugo, Mme. Ségalas et Mme. Valmore que les critiques, qui jugent tout a priori, ne se l'imagination. Il y a un spectacle de l'esprit humain changeant et varié comme le grand panorama de la nature. Il faut l'avoir étudié dans toutes ses parties pour bien le connaître. Il nous souvient qu'un artiste observant un de ces ciels comme on en voit si souvent dans ce pays, surtout dans les plus grands froids de l'hiver, où le soleil couchant teint Phoron et les nuages de couleurs pour bien dire incroyables, nous disait : Si je peignais un tel ciel, on me dirait que c'est de la haute fantaisie. Et pourquoi cependant ne pas le peindre ? N'y eût-il pour prouver combien les enfans ont souvent d'élévation poétique et philosophique dans les idées, n'y eût-il que l'admirable facilité avec laquelle ils apprennent et récitent les vers de nos grands auteurs, l'intelligence qu'ils y mettent, et le goût évident qu'ils manifestent la plupart pour cet exercice, e'en serait assez ; et peut être aussi serait-ce assez pour faire brûler tous les recueils de vulgarités et de naïvetés que l'on a publiés à l'usage du premier âge, sous prétexte de se mettre à sa portée.

Mais les mères, — elles sont toutes sœurs comme le dit si bien notre poète — les mères apprécieront surtout la manière dont elle a su versifier leur doux langage et celui de leurs enfans.

" La mère, n'est-ce pas un long baiser de l'âme
Un baiser qui jamais ne dit non, ni demain ?
Faut-il ses jours ? Seigneur, les voilà dans sa main.
Prenez-les pour l'enfant de cette heureuse femme !

Enfant ! mot qui peut dire : Amour ! ciel ou martyr !
Couronne des berceaux ! auréole d'épouse !
Saint orgueil ! nœud du sang, éternité jalouse,
Dieu vous fait trop de pleurs pour vous anéantir.

C'est notre âme en dehors, en robe d'innocence,
Hélas comme la vit ma mère à ma naissance ;
Et si je la contemple avec d'humides yeux,
C'est que la terre est triste et que l'âme est des ciels !

O femmes, aimez-vous par vos secrets de larmes,
Par vos devoirs sans bruit où s'effeuillent vos charmes.
Après vos jours d'encens dont j'ai bu la douceur,
Quand vous aurez souffert, appelez-moi : " Ma sœur ! "

Et quelle mère ne croira pas avoir elle-même improvisé, quelle mère au moins ne se souviendra pas d'avoir elle-même chanté dans un rêve ou comme dans un autre monde, la dormeuse, cette chanson du berceau, au rythme imitatif, qui semble avoir été glanée et recueillie dans la mémoire de toutes les femmes ?

Si l'enfant sommeille,
Il verra l'abeille,
Quand elle aura fait son miel,
Danser entre terre et ciel.

Si l'enfant repose,
Un ange tout rose
Que la nuit seule on peut voir,
Viendra lui dire : " Bonsoir."

Si l'enfant est sage,
Sur son doux visage
La Vierge se penchera,
Et longtemps lui parlera.

.....
Mais je veux qu'il dorme,
Et qu'il se conforme
Au silence des oiseaux
Dans leurs maisons de roseaux !

Car si l'enfant pleure,
On entendra l'heure
Tinter partout qu'un enfant
A fait ce que Dieu défend !

L'écho de la rue,
Au bruit accouru,
Quand l'heure aura soupiré
Dira : l'enfant a pleuré !

.....
Oui, mais s'il est sage,
Sur son doux visage
La vierge se penchera
Et longtemps lui parlera.

Nous en avons passé et des plus jolies choses ; le rêve d'or qu'on porte à l'enfant, le blanc duvet des anges, les ruisseaux de lait du paradis ; tout cela sans doute n'est rien de trop beau pour payer le sommeil qui doit rendre la mère si heureuse !

Ces chants n'ont point servi à bercer les petits enfans ; ils ont aussi bercé l'âme endolorie de celle qui un jour avait demandé à Dieu de ne point vieillir.

Mais vieillir ainsi au milieu de l'admission de tous sans l'avoir jamais cherchée ; vieillir en pensant et en écrivant des choses aussi jeunes, aussi fraîches, aussi pures ; vieillir en jetant des germes de bonheur, de vertu, de sagesse dans l'esprit de la génération naissante ; n'est-ce pas, comme elle le dit de sa pauvre vieille, envoyer promener son âme dans les fêtes du passé, aux chemins verdoyants d'un autre âge tout bordés de visions innocentes ? Ou mieux encore ; n'est-ce pas rester comme un ange consolateur sur les limites des deux-mondes, apprenant aux enfans à vivre, aux vieillards comment ils doivent attendre la mort, alors que l'avenir de la terre est usé pour soi, que le lien de la vie n'est plus qu'un fil de la Vierge flottant au vent d'automne ?

De douces et nobles et glorieuses amitiés, entourèrent son vieil âge. On peut dire surtout que sa réputation s'était faite d'elle-même, et par là même sa société n'en devait être que plus recherchée de tous ceux qui joignent à un cœur sensible un esprit fin et délicat. Sa modestie charmante est bien peinte dans la pièce de vers qu'elle adresse à M. de Lamartine.

" Mais dans ces chants que ma mémoire
Et mon cœur s'apprenaient tout bas,
Doux à lire, plus doux à croire,
Oh ! n'as-tu pas dit le mot gloire ?
Et ce mot je ne l'entends pas ;

Car je suis une faible femme,
Je n'ai su qu'aimer et souffrir ;
Ma pauvre lyre c'est mon âme,
Et toi seul découvre la flamme
D'une lampe qui va mourir.

Devant tes hymnes de poète,
D'ange hélas, et d'homme à la fois,
Cette lyre inutile, incomplète,
Longtemps détentue et muette,
Ose à peine prendre une voix.

Je suis l'indigente glaneuse
Qui d'un peu d'épis oubliés
A paré sa gerbe épineuse
Quand ta charité lumineuse
Versé du blé pur à mes pieds.

Cette pièce était envoyée au grand poète en réponse à une longue allégorie qu'il lui adressait. Il avait distingué la barque de Mme. Valmore à travers je ne sais combien de vaisseaux de

haut bord, qui passaient orgueilleusement ; l'humble barque, il va sans dire, avait toutes ses sympathies, exprimées avec cette richesse de poésie et cette délicieuse mélodie que notre siècle a tant admirées. Il nous paraît clair, du reste, que la nacelle s'est rendue à meilleur port que la plupart des trois-mâts que le poète a vus :

Renvoyer la lame en poussière,
Comme un coursier sème en arrière
La blanche écume de son mors.

Ce fut vers la fin de juillet 1859, qu'à l'âge de 84 ans, Mme. Valmore laissa ce monde, pour celui qu'elle avait tant imploré dans ses chagrins, et si richement décrit dans ses poétiques visions.

Nous ne pouvons mieux terminer qu'en répétant les paroles qu'elle adressait à la pauvre vieille :

"La nature harmonieuse, qui chantait son hymne au sommeil, chanta pour elle : "Dors bien, dors bien, toi que Dieu reprendra dans son jour éternel!" Puis l'hymne en s'apaisant l'enveloppa d'un bonsoir parfumé, ce bonsoir sans frayeur qui donne le sommeil aux honnêtes gens!"

P. C.

SCIENCE.

HISTOIRE DU CANADA.

COMPTE-RENDU DU COURS DE M. L'ABBÉ FERLAND, A L'UNIVERSITÉ LAVAL.

XVIII.

(Suite.)

La vie qu'ils menèrent chez les Hurons n'était pas très délicate, n'ayant pour toute nourriture, matin et soir, que l'éternelle sagamité, et de temps en temps, dans les grandes fêtes, quelques pattes de chiens qu'on leur envoyait. Cependant, un peu plus tard, les Français leur firent part du fruit de leur chasse. Quand ils étaient indisposés, on leur disait de boire de l'eau d'érable. Faute d'assiettes, ils se servaient d'écorces d'arbres, faute de couteaux, ils se servaient de leurs doigts.

Le P. Le Caron et le F. Sagar, paraissent avoir ébahi avec beaucoup de soin les mœurs et les habitudes des Hurons, et les remarques qu'ils ont faites viennent compléter les connaissances que nous a déjà données la description de M. de Champlain.

Ils nous disent que ces sauvages avaient un certain goût pour la peinture et qu'ils exécutaient des dessins, sinon beaux, du moins assez passables pour orner leur pétumoir. Ils réussissaient aussi fort bien dans la poterie, et c'est peut-être la seule nation sauvage où l'on rencontre la pratique de cet art. Rien de plus curieux que leurs festins. Ils s'y rendaient chacun avec une écuelle et une micouane (mot d'où vient celui de *micouine*) ; ils entouraient la chaudière dans laquelle l'on avait fait cuire les mets, et le chef s'écriait : "la chaudière est prête." Chacun s'asseyait et le chef commençait la distribution. Alors venait une formule sacramentelle que personne ne devait omettre, et c'était une grossièreté que d'arriver après cette formule. Le chef, s'adressant aux convives, disait : "Hommes qui êtes ici assomblés, c'est un tel qui donne le festin ; ils répondaient tous en chœur, du foud de l'estomac, "Hô-ô-ô." "Il y a un castor," ils poussaient de nouveau leur aspiration, Hô-ô-ô ; et ainsi à chaque ingrédient désigné. Puis tout le monde se mettait à l'œuvre et chacun était obligé de manger ce qui était servi, sous peine de donner quelque chose comme amende, s'il n'était pas capable, ou si ses voisins ne voulaient pas achever le reste. On comprend que les pères dirent souvent payer l'amende, ou passer leurs restes à un camarade obligeant.

Les observations des Récollets sur les idées des Sauvages les font encore mieux connaître. Suivant eux, ils n'avaient pas d'idées claires de la divinité. Ils reconnaissaient un esprit universel en qui tout avait vie. Tout avait son esprit. Ils disaient : "l'esprit du tomahawk," l'esprit de l'arc, l'esprit de la chaudière," et quand on leur demandait pourquoi, après la mort de quelqu'un, ils mettaient près de son corps son tomahawk et sa hache, ils répondaient : "Mais c'est pour que l'esprit du tomahawk et l'esprit de sa hache l'accompagnent." L'esprit des hommes ne s'éloignait pas aussi-

tôt qu'il avait quitté le corps, il errait quelque temps autour de la cabane et assistait aux festins ; ce n'est qu'après avoir séjourné ainsi un certain nombre de jours sur la terre, qu'il s'en allait dans l'autre monde en passant par la voie lactée. si c'était un bon, et si c'était un chien (méchant), par une autre voie un peu plus loin, qu'ils appelaient "la voie des chiens." Ils adoraient une espèce de manitou déesse, qu'ils appelaient Atahénsie, laquelle était tombée du ciel et avait donné naissance à un fils Joskaha, avec lequel elle gouvernait le monde. Ce dernier était bon, tandis que sa mère était méchante et ne cherchait qu'à répandre les maladies et les guerres parmi les hommes.

Cependant les idées religieuses des Algonquins étaient encore plus grossières. Ils racontèrent un jour, au père Le Caron, que l'un d'entre eux, ayant fait autrefois un long voyage, rencontra Dieu, qui l'emmena dans sa cabane, où il le traita avec beaucoup de politesse et lui permit de passer deux nuits, ce qu'il accepta. Pendant qu'ils fumaient ensemble, le bon Dieu lui demanda son pétumoir et le brisa. "Pourquoi as-tu cassé mon calumet?" lui demanda l'Algonquin. "Je vais t'en donner un autre, répondit le Dieu," et ce pétumoir le portera bonheur ainsi qu'à les frères, tant que tu le conserveras, mais si tu le brises, aussitôt les maladies, la famine et la guerre s'abattront sur ta nation." Au bout de deux nuits, il se remit en marche et s'en revint dans le pays, où il s'aperçut que les deux nuits passées chez le Manitou, étaient deux années, apportant avec lui le bonheur, l'abondance et la paix, chez les Algonquins ; mais un jour, le calumet se brisa, et tous les malheurs les accablèrent depuis cet accident.

Le père Le Caron, prévoyait qu'il aurait beaucoup de peine à convertir à la religion ces peuplades ignorantes et grossières. Ils n'avaient aucune idée de la vertu, et le bien qu'ils faisaient ils ne le faisaient qu'en vue de leur propre intérêt. Ils menaient avec une impudence épouvantable, ils volaient avec une audace, une adresse moine, et souvent même pour le seul plaisir de voler. Ils se faisaient même un sujet d'orgueil de leur habileté en ce genre, et, semblables en cela aux Spartiates, leur réputation d'hommes capables et intelligents était réglée sur leur réputation comme adroits filous.

On a toujours remarqué l'impossibilité de réduire le sauvage par cette vie d'indépendance, de forêt, de chasse, de grand air, était devenue, pour le Sauvage, une seconde nature. Il n'eût pas échangé sa cabane contre un palais, son canot contre les pavées des européens, la sagamité et le chien contre les mets les plus exquis de la cuisine d'un Vatel. On a vu de jeunes filles et de jeunes garçons sauvages, très bien doués du côté des talents et réussissant fort bien, s'enfuir celles-là, du convent des Ursulines, ceux-ci du séminaire, aussitôt qu'ils avaient vu un campement de leur nation ou aspiré l'air de la forêt, et ne plus revenir. Et, encore de nos jours, les faibles débris de la population indigène suivent encore, à peu d'exceptions près, les anciens usages et l'ancienne manière de vivre ; c'est toujours le canot, la cabane, le costume et le caractère insouciant de leurs pères. Comment expliquer ce phénomène ? Est-ce un accident qui tient exclusivement à la nature de l'homme, à la force de l'habitude ?—Est-ce un fait providentiel ?—On n'en sait rien.

XIX.

Pendant l'hiver, le père Le Caron s'occupa de faire une grammaire huronne ; il recueillit aussi une partie des matériaux nécessaires pour un dictionnaire, et ce travail, qu'il commença, fut continué peu après, par le père Viel, et plus tard, par les membres de la Compagnie de Jésus.

Au printemps, une flotte de Hurons, partit pour aller traiter au Sault St. Louis, des fourrures qu'ils avaient conquises sur les animaux pendant l'hiver ; quelques français s'embarquèrent avec eux ainsi que le père Le Caron et le frère Sagar, qui désiraient se rendre à Québec pour les besoins de la mission.—D'ailleurs, il s'agissait aussi, dans cette expédition, d'une affaire de la plus grande importance, non seulement pour ces sauvages, mais pour la colonie elle-même ; on était en train de faire une paix générale.

Depuis longues années, on n'avait été qu'hostilité à peine interrompue de temps en temps ; quand on n'avait pas fait la grande guerre, on avait fait la petite guerre. D'après le frère Sagar, les sauvages faisaient plus souvent cette dernière, laquelle ressemblait plutôt à une chasse aux hommes qu'à une guerre véritable. Chaque année, un certain nombre de jeunes gens de la nation, partait par bandes de cinq ou six et allaient se poster dans une forêt, aux environs d'un village Iroquois, et là, ils attendaient la sortie de quelques femmes ou des guerriers sans défiance, pour fondre sur eux et rapporter dans leur pays un certain nombre de chevelures. Ces courses n'avaient pas lieu seulement de la part

des Hurons, mais aussi de la part des Iroquois, tant contre les Hurons, que contre les Algonquins, leurs plus mortels ennemis.

La flotte était composée de soixante canots Hurons, qui furent rejoints bientôt par 25 canots Iroquois et par 13 canots Algonquins. Rendus aux Trois-Rivières, les sauvages débarquèrent pour allumer le grand feu du Conseil, où devait se régler les clauses du traité, lequel fut accompagné des particularités ordinaires. On suspendit les chaudières de la paix, on enterra le tomahawk et on jeta dans le fleuve la hache de guerre, pour signifier qu'il n'y avait plus besoin d'armes, qu'il n'y avait plus d'ennemis. Ce traité de paix avait lieu en 1624.

Peu de temps après, avait lieu une autre fête, dans un autre genre, une grande fête religieuse, et quand je dis grande fête, ce n'est pas à cause de la pompe avec laquelle elle fut célébrée, ni du grand nombre de ceux qui y prirent part, mais à cause de la dévotion touchante du petit peuple de Québec et de la grandeur de celui qui en était l'objet.

Depuis la fondation de la colonie, les colons avaient toujours eu une vénération particulière pour St. Joseph, et c'est à lui et à la Ste. Vierge qu'on avait eu constamment recours dans les mauvais jours de la colonie. Ce jour là, il s'agissait de l'élection du patron du pays. L'élection se fit suivant toutes les règles requises pour un pareil choix ; les pères Récollets donnèrent leurs votes ; puis tous les habitants vinrent à leur tour, et St. Joseph fut élu patron du Canada, dont, depuis cette époque, il a toujours été considéré comme le protecteur, titre justifié par une protection constante et toute spéciale pour le pays placé sous ses auspices.

Vers l'automne, arrivèrent à Québec trois pères Récollets, de la province d'Aquitaine. Nous avons dit que plusieurs de ces pères étaient venus dans l'Acadie, où ils avaient fondé trois missions, d'où ils étaient leurs courses évangéliques tout le long du golfe, et on ne sait plus quel motif les amenait en cette ville. Pour s'y rendre, ils avaient remonté la rivière St. Jean, jusqu'au lac Témiscouata, qu'ils avaient traversé ; de là, ils avaient fait un long portage, jusqu'au fleuve qu'ils avaient cotoyé, jusqu'au terme de leur voyage.—Ainsi, dès l'année 1624, trois pauvres missionnaires avaient suivi ce chemin, qui, depuis, a toujours été regardé comme si difficile.

Il y avait déjà quatre ans que Madame de Champlain était venue en ce pays, et au sortir d'une société où elle n'avait manqué de rien, elle avait dû trouver un grand changement dans son genre de vie et éprouver bien des privations, aussi, cette même année, son mari songea-t-il à la ramener en France. Mais avant son départ, il avait tout disposé pour qu'on ne souffrit pas trop de son absence ; il s'occupa de tout, même des bestiaux, lesquels avaient déjà été introduits dans la colonie longtemps auparavant. En effet, dans une carte de l'année 1613, on voit une représentation de Québec, où l'on indique le lieu où se récoltait le fourrage de ces animaux. Ce lieu devait être quelque part où se trouve aujourd'hui le jardin du gouvernement et à cet endroit de la ville qu'on appelle le Cap. Il paraîtrait que les Sauvages auraient cultivé ce terrain avant l'arrivée des Français dans le pays. Quoiqu'il en soit, le nombre des bestiaux s'étant assez rapidement accru, et n'y ayant plus suffisamment de fourrage dans les environs ; Champlain, qui avait entendu parler de belles prairies situées près du Cap Tourmente, y envoya, en 1623, des hommes pour les examiner et on commença à y récolter du foin, qu'on apportait à Québec. Ces prairies sembleraient avoir été celles qui se trouvent aujourd'hui entre le manoir seigneurial et le Cap Tourmente. Il donna aussi des ordres pressants pour terminer au plus vite le fort St. Louis et l'Habitation, en bas de la montagne, dans la crainte de quelque attaque de la part des Sauvages. Avec Champlain s'embarquaient Guillaume de Caën, un des chefs de la Société et le père Piat, lequel se rendait en France pour solliciter des secours au nom de ses confrères, dont le nombre était trop petit pour suffire à la conversion des indigènes, et qui manquaient de protecteurs assez puissants pour pourvoir aux dépenses nécessaires. En effet, la protection de la compagnie était loin d'être suffisante, car, au lieu de six religieux qu'elle s'était obligée à entretenir, elle n'en entretenait que trois ou quatre.

Outre le retour en France de sa femme, M. de Champlain paraît avoir aussi eu en vue, dans ce voyage, les intérêts de la colonie, au sujet de laquelle les mêmes plaintes qui avaient été faites contre l'ancienne compagnie se renouvelaient encore. Ces marchands non seulement négligeaient complètement les progrès de l'établissement, mais semblaient même y être tout-à-fait opposés. Au lieu, par exemple, de protéger la culture, le gage de la prospérité de la colonie, ils ne faisaient que l'entraver. Ainsi Hébert avait donné l'exemple par son activité entreprenante et son savoir en agriculture ; eh bien ! ce brave cultivateur était sans cesse taquiné et vexé par les membres de la société, et lorsqu'il avait plus de

blé qu'il ne lui en fallait pour son usage, on le forçait de le vendre à la Compagnie, à un prix fixé par elle, le privait ainsi du bénéfice qu'il aurait pu faire en le vendant à d'autres au prix qu'il eût voulu. Et par suite de cette odieuse conduite, le découragement s'était emparé des autres colons, découragement qui avait été tel que, lorsque les pères Jésuites arrivèrent dans le pays, l'année suivante, ils ne trouvèrent, suivant le père Lallemand, que vingt arpents de terres cultivées, et pourtant il y avait dix-sept ans que le Canada était habité, et la Compagnie avait retiré de grands profits de la traite avec les Sauvages. Sans doute, celle-ci faisait aussi de fortes dépenses ; mais ce qu'elle donnait aux indigènes était peu précieux et elle en recevait en échange des fourrures d'une haute valeur, et en quantité considérable. Pour s'en faire une idée exacte, remarquons que de 1624 à 1625, la compagnie Hollandaise de Manhatte, trafiqua 4,000 peaux de Castor, tandis que l'année précédente, en Canada, on en avait obtenu de 15,000 à 20,000, et une année, on en ramassa même jusqu'à 22,000, cinq fois plus, par conséquent, que les Hollandais. Ainsi la Compagnie avait intérêt à maintenir l'état actuel de choses, de peur de concurrence ; c'est pourquoi elle s'occupait si peu de soutenir la colonie, tandis que ses intérêts étaient dans un état si prospère.

A son arrivée en France, Champlain trouva un changement important survenu depuis son départ. Le duc de Montmorency, las des tracasseries de sa vice-royauté, l'avait cédée pour une faible somme à son neveu, Henri de Lévis, duc de Vaudour, dont la famille, fort ancienne, prétendait descendre du Patriarche Jacob, par Lévi, un de ses douze fils. On dit à ce sujet, qu'on voyait autrefois dans une chapelle de cette famille, un tableau représentant la Ste. Vierge et un membre de la maison de Lévis, le chapeau à la main. La Ste. Vierge disait au second : " Couvrez-vous, mon cousin," et celui-ci répondait : " C'est mon bon plaisir, ma cousine."

Le but du duc en achetant la charge de vice-roi du Canada, était bien moins l'avantage temporel que l'avantage spirituel du pays, et pour cela il voulait favoriser les missions de tout son pouvoir en y mettant même de sa bourse. Les pères Récollets avaient conçu l'idée d'appeler à leur secours un ordre qui eût à sa disposition des moyens qu'ils n'avaient pas eux-mêmes, et c'est dans cette vue que le père Piat s'adressa à la Compagnie de Jésus, dont le père provincial accepta avec plaisir les propositions. Déjà le duc avait aussi songé à envoyer des Jésuites en Canada, mais il eut besoin d'employer toute son autorité pour décider les chefs de la compagnie, qui étaient calvinistes, à admettre les nouveaux missionnaires dans la colonie. Ils n'avaient pas fait de difficultés pour l'admission des Récollets, qui n'avaient pas de protecteurs puissants et ne jouissaient pas d'une bien grande influence ; mais, quant aux Jésuites, ils avaient raison de les craindre, car ils savaient que c'était un ordre extrêmement puissant, qui comptait nombre d'influents défenseurs et qui saurait bien au besoin faire écouter ses plaintes. Enfin, il fallut céder devant le langage ferme du nouveau vice-roi ; et bientôt partaient, pour le Canada, trois pères et deux frères de l'ordre de St. Ignace de Loyola.—C'était les pères Lallemand, Bréboef et le père Masse, le même que nous avons vu rendre tant de services à la colonie du Port-Royal ; avec eux venait un autre Récollet, le père de la Roche Dailion, qui appartenait à l'illustre maison des comtes du Lude.

M. de Champlain demeura encore quelque temps en France pour ses affaires ; le duc l'avait confirmé dans sa charge de lieutenant-général, et l'on trouve encore, cette fois, parmi les pouvoirs qui lui sont accordés par sa commission, celui de chercher un chemin pour conduire à la Chine et aux Indes.

Rendus à Québec, les Jésuites s'aperçurent de suite qu'on ne désirait pas les y voir, et malgré la bienveillance dont Guillaume de Caën les avait entourés pendant la traversée, il était évident qu'on les avait fort mal annoncés dans la colonie et que les esprits étaient prévenus contre eux ; car personne ne voulait les recevoir. Mais les pères Récollets vinrent leur offrir de partager leur maison, où les deux ordres vécurent ensemble pendant deux années.

Ce qui étonna surtout les Jésuites, ce fut de trouver ici un livre, intitulé Anti-Cotton, ouvrage qui avait été publié en France contre la Compagnie de Jésus, et qui représentait cette Compagnie sous les couleurs les plus odieuses. Un exemplaire de ce livre avait été envoyé dans la colonie, où l'on se le passait de main en main. Mais bientôt les vertus des nouveaux pères leur attirèrent le respect des colons, tous les soupçons injurieux s'évanouirent, le livre fut jeté au feu, et l'on comprend que ces calomnies ne font que prouver davantage le mérite d'hommes pour lesquels les ennemis de la religion ont une haine si violente.

ARTHUR CASGRAIN.

(A continuer.)

HISTOIRE NATURELLE.

ORNITHOLOGIE CANADIENNE.

FAUCONS, ÉPERVIERS, ÉMERILLONS.

En octobre 1663, Pierre Boucher, alors gouverneur des Trois-Rivières, écrivant pour l'information de ses amis à la cour de Louis XIV, disait (1) : " Il y a aussi en ce pays des oyseaux de "proye de plus de quinze sortes, dont je ne sçais pas les noms sinon "de l'Épervier et de l'Émerillon." Avotons néanmoins à la gloire de l'illustre fondateur de Boucherville, que quelle que maigre que soit sa Relation, il était plus versé dans l'histoire naturelle du Canada que ne le sont, de nos jours, la plupart des personnes qui appartiennent à la classe éclairée.

Le vieux chroniqueur, pas plus que ses successeurs, n'ayant décrit ces quinze sortes "d'oyseaux de proye" en langue française, il nous sera presque impossible de leur donner en cette langue les honneurs du baptême. S'il suffisait de fournir une pompeuse nomenclature des oiseaux de nos latitudes, avec force termes scientifiques d'une latinité plus ou moins barbare, rien de plus facile au moyen des autorités américaines sur cette matière. Ceci pourrait satisfaire aux exigences d'un cours d'histoire naturelle, sans atteindre notre but, qui est de populariser et de dégager d'une érudition fastidieuse une étude qui combine l'utile avec l'agréable.

Nous n'esquisserons que les individus marquants de la famille *accipitrine*, renvoyant à un chapitre subséquent ceux de nos lecteurs qui désirent connaître ce que renferme sur ce sujet le "Catalogue raisonné de la Smithsonian Institution."

L'histoire des Faucons et l'art de la Fauconnerie tel que pratiqué encore actuellement en Allemagne, en Angleterre et en Belgique, voilà de quoi intéresser toutes les classes, y inclus cette classe peu nombreuse, nous aimons à le croire, pour laquelle le magnifique panorama de la nature animée est un livre scellé. Un autre chapitre résumera, d'après les meilleurs auteurs, l'art de la chasse à l'Oiseau, cet art qui remplissait une partie si notable de l'existence de nos aïeux. Persuadés que nous sommes que l'on jettera avec plaisir un coup d'œil rapide à travers les créneaux de ces vieux châteaux où Messieurs nos pères menaient vie noble et joyeuse—que l'on franchira volontiers avec nous le pont levé de leurs castels où reposaient, sous la garde de Dieu, leurs femmes et leurs enfants, dans ces temps aventureux, où une partie de la population guerroyait contre leurs fiers barons, tandis que l'autre allait chevauchant en Palestine, pour y expirer gaiement au premier rang, au cri de guerre : *Montjoie St. Denis!*

Nous rappellerons les amusements de ce moyen âge, de cette époque, où le jeune châtelain "avec l'or, le faucon et le cor de chasse, précédé de la harpe du troubadour et de la cithare du romancier, visitait les pays lointains et les cours étrangères, pour se rendre chevalier parfait."

Ce faisant, nous remplirons un double but : d'abord celui d'intéresser le lecteur au *bon vieux temps*, à ce temps, dont maintenant chacun médite à tout propos et hors de propos ; ensuite celui de nous enquerir pourquoï, à l'instar de leurs pères, les enfants ne dresseraient pas nos bons amis les Éperviers à chasser pour leurs maîtres, Perdrix, Canards, Pigeons et autres gibiers, afin par ce moyen, de confier à d'autres, en ce siècle merveilleusement pratique, la besogne fort peu récréative de faire le marché, selon le mot du peuple tel qu'on en usait il y a 300 ans. et tel qu'on en use actuellement ailleurs.

À l'œuvre donc. Des quatre espèces de Vautours qui habitent l'Amérique Centrale, nous ne dirons mot : ils ne visitent jamais nos climats. Parlons des Faucons.

Les Faucons sont, de tous les Rapaces diurnes, les plus courageux et les plus agiles ; leur vol est d'une merveilleuse rapidité ; on cite la vitesse d'un Faucon échappé de la fauconnerie de Henri II, qui franchit en un jour l'espace séparant Fontainebleau de l'île de Malte, c'est-à-dire une distance de trois cents lieues. Leur livrée est élégante, quoique les teintes foncées y dominent ; leur attitude est pleine de fierté quand ils sont perchés ; mais leur marche est sautillante et peu gracieuse, à cause de la longueur et de la forme demi-circulaire de leurs ongles, ainsi que de l'étendue de leurs ailes.

Les diverses espèces de Faucons diffèrent dans leur manière de chasser : cependant, toutes saisissent leur proie, non pas avec le bec, mais avec les serres. Si cette proie est un oiseau, le Faucon se laisse tomber sur elle, ou l'enlève en descendant obliquement sans ralentir son vol, ou la saisit après avoir tourné en spirale autour d'elle ; s'il attaque un mammifère, il le saisit à la nuque, et

si la victime résiste, il lui crevé les yeux à coups de bec. Les Faucons dévorent rarement leur proie sur place ; le plus souvent, ils l'emportent à l'écart, sur un arbre ou sur un rocher. Ils plument presque en entier les oiseaux avant de les manger, et en avalent à la fois des morceaux fort volumineux ; ensuite ils rejettent en pelottes le peu de plumes qu'ils ont avalées, ainsi que les parties qu'ils ne peuvent digérer. Les Faucons habitent les montagnes, les forêts, les bois près des champs. Ils émigrent quelquefois à la suite des oiseaux voyageurs qui leur servent de proie.

On assigne au Canada, parmi les "accidentels," deux espèces de faucons, savoir *Falco Islandicus*, nommé par *Bullon* le *Gerfaut d'Islande* et *Falco Peregrinus*, de *Brissou*, ou *Faucon Pèlerin* ou *passager*. Le *Gerfaut d'Islande*, dit *Le Maouï*, a les tarses recourvés par les plumes dans leurs deux tiers supérieurs ; le tiers inférieur et les doigts sont jaunes, ainsi que le tour des yeux et la cire ; le bec brun de plomb, plus foncé à la pointe, le fond du plumage est brun en dessus, barré et taché de blanc ; il est blanc en dessous avec des taches cordiformes, et des bandes alternes claires et foncées sur la queue. La taille est de dix-huit à vingt pouces. Chez le jeune, le plumage est brun, unicolore en dessus ; puis après la première mue, il offre des bordures d'un blanc roussâtre ; les parties inférieures sont d'un blanc plus ou moins roussâtre et marqué de taches longitudinales brunes, plus larges sur les flancs et le ventre. La cire, (1) le tour des yeux et les pieds sont d'un bleu plus ou moins foncé. Le nom spécifique de ce Faucon indique sa patrie ; il descend quelquefois vers le Sud, mais jamais dit-on, au delà du 60^e parallèle. Il niche sur les rochers les plus escarpés ; ses œufs, au nombre de trois ou quatre, sont d'un jaune roussâtre clair, avec des taches couleur d'ocre très rapprochées ; Avons nous ou non parmi les "accidentels," le Faucon blanc (2) (*Falco caudicans* de *Gmelin*) nommé, par *Bullon*, le *Gerfaut blanc des pays du Nord*, espèce de grande valeur pour les Fauconniers ? c'est ce que nous n'avons encore pu constater.

Le Faucon Pèlerin, ainsi que le *Gerfaut d'Islande*, se rencontrent de temps à autre dans l'Ouest de la Province. (3) Comme ce Faucon est une fort belle espèce, nous allons emprunter au continuateur de l'œuvre de *Geoffroy St. Hilaire*, le *Maouï*, la description qu'il en donne. "Les moustaches sont larges, longues et noires ainsi que les joues ; les pieds robustes et jaunes, sont vêtus seulement dans leurs tiers supérieurs ; le doigt médian est sensiblement plus long que la tarse ; la queue ne dépasse pas le bout des ailes ; Le plumage des parties supérieures est brun, à raies transversales plus foncées ; la gorgo et le cou sont blancs ; la poitrine blanc roussâtre tirant sur le rose, marquée de petites stries longitudinales noires ; les parties inférieures sont rayées en travers de brun noir sur un fond cendré, les raies sont plus larges aux flancs et au ventre ; les remiges sont d'un brun nuancé de cendré noirâtre, terminées par un liséré cendré clair ; la queue est d'un cendré bleuâtre, marquée de bandes transversales terminée de cendré blanchâtre. La taille du mâle est de quatorze pouces ; la femelle est d'un tiers plus volumineuse."

Notre but en décrivant si en détail ces deux espèces est de fournir les moyens de les identifier, s'il s'en rencontre des individus en Canada.

Le plumage du Faucon Pèlerin varie non seulement suivant l'âge et le sexe, mais encore suivant les saisons et les climats ; il habite tout l'hémisphère nord du globe, et y niche dans les rochers les plus escarpés—le jeune Faucon, pris en septembre, âgé de trois mois, était celui que les Fauconniers dressaient comme le plus susceptible d'éducation. Le vol du Faucon est d'une rapidité que l'œil a peine à suivre. Il s'élève au-dessus de sa proie, et fond perpendiculairement sur elle, tombant des nues : les Poules sont sa nourriture ordinaire. On l'appelle *Épervier* à *Poules* aux États-Unis, et *mangeur de Poules* à la Louisiane et au Canada. Mais il mérite d'autres titres : Voyez, dit l'ornithologiste *Audubon*, ces deux pirates déjeunant à la fourchette : le mâle dépèce une *Sarcelle*, et la femelle un *Canard* ; ils semblent, dans un tête-à-tête amical, se féliciter de leur bonne aubaine, et dissertent sur la saveur du met friand qu'ils ont conquis : on les prendrait pour des *Épiciétiens* ; ce ne sont que des *gloutons*, et leur voracité n'est égalée que par leur audace ; ils enlèvent sur l'eau les *Canards*, les *Sarcelles*, les *Oies*, et les transportent sur le rivage ; il faut que le flouze soit bien large pour que le ravisseur fatigué lâche sa proie : alors, il en cherche une autre plus près de terre, et quand il l'a saisie, triomphant, il l'emporte en lieu sûr pour la dévorer. J'ai

(1) Sortes de plumes.

(2) Richardson l'a remarqué à la Baie d'Hudson et Audubon l'a vu au Labrador. (Ossin.)

(3) *Hanil Book of Toronto*, compilé en 1855.

(1) Histoire véritable et naturelle de la Nouvelle-France, page 35.

vu un Faucon venir à trente pas de mon fusil, se jeter sur une Sarcelle que je venais d'abattre. Il n'est pas moins avide de Pigeons que de Canards : il court se jeter au milieu de leurs bandes qui voyagent dans les hautes régions de l'air et qui, pour échapper à sa griffe, exécutent les plus habiles évolutions : il ose même quelquefois les attaquer dans le domicile que l'homme leur a préparé. J'en ai surveillé un, pendant plusieurs jours, qui avait conçu une telle affection pour mes Pigeons qu'il se permettait d'entrer dans le colombier par une porte et en sortait par l'autre avec une victime : voyant la terreur et le désordre que ses invasions causaient parmi mes Pigeons, et craignant que ceux-ci n'émigraient, je mis à mort le voleur.

Quand le Faucon est en quête, il se perche souvent sur les branches les plus élevées d'un arbre, dans le voisinage des terres marécageuses : on voit sa tête se remuer par saccades périodiques, comme pour mesurer les distances qui le séparent de sa proie : il épie une Hécaesse depuis quelques instants : tout à coup il se précipite sur elle avec un bruit terrible, l'étreint de ses serres acérées, et va la dévorer dans quelque bois voisin.

Il plume adroitement avec son bec sa proie qu'il tient entre ses pattes ; aussitôt qu'une partie est plumée, il la déchire en lambeaux, dont il se repait avidement ; s'il voit s'approcher un ennemi, il s'enfuit avec son butin, et va le cacher dans l'intérieur de la forêt. C'est surtout en rase campagne qu'il montre de la défiance.

Malgré la justesse de son coup d'œil, la rapidité de son vol et l'habileté de ses manœuvres, le Faucon Pelerin ne réussit pas toujours à s'emparer de sa proie : Baumann a vu un Pigeon, poursuivi par un Faucon, se précipiter dans un étang, plonger, sortir de l'eau sain et sauf et échapper ainsi aux serres de son ennemi. Quelquefois même ce rapace est vaincu par des oiseaux moins puissants que lui : M. Gerard a vu un Corbeau tuer un Faucon d'un coup de bec qui lui fendit le crâne.

J. M. LEMOINE.

(A Continuer.)

EDUCATION.

PÉDAGOGIE.

DE LA MANIÈRE D'INSTRUIRE LES ENFANTS EN LEUR FAISANT TROUVER LES CHOSSES.

(Suite.)

Quoiqu'il en soit, ce qui serait un inconvénient grave dans un enseignement plus élevé, cesse d'en être un ou en est un bien moindre dans l'enseignement primaire, où il s'agit encore moins de donner des connaissances que de développer l'intelligence, de former le jugement et de donner de bonnes habitudes à l'esprit ; car les commissions ces elles-mêmes n'ont de valeur que par le développement de l'intelligence ; et, pour des enfants, la culture de leurs facultés est le meilleur moyen d'étendre les connaissances qu'ils peuvent avoir déjà. Or, y a-t-il une meilleure manière d'enseigner mieux, qui exerce les facultés et donne de meilleures habitudes à l'esprit, que celle qui force à réfléchir avant de parler, à observer les choses, à les examiner, les juger, les comparer, pour s'en rendre compte et pour en tirer des conséquences exactes ?

Nous reconnaissons cependant que cette marche n'est pas toujours possible, et que parmi les branches d'instruction où l'on peut s'en servir, il y en a qui se prêtent mieux que d'autres à son emploi ; il y en a également où cet emploi est plus avantageux que dans d'autres ; puis, il est un degré d'enseignement où les inconvénients l'emporteraient sur les avantages. Ce sont autant de points qu'il faut prendre en sérieuse considération et que nous n'aurons garde de négliger dans ce que nous dirons à ce sujet. Il nous suffit, pour aujourd'hui, d'avoir appelé l'attention sur cette manière d'instruire les enfants. Maintenant, pour joindre la pratique à la théorie, nous allons donner un exemple de la façon dont on peut procéder.

Afin que cet exemple soit plus significatif, nous prendrons un sujet qui est un peu en dehors de l'enseignement habituel des écoles primaires, bien qu'il s'agisse d'une chose que tout homme doit connaître, et dont il n'y a, par conséquent, pas un instituteur qui ne doive parler à ses élèves. En voyant comment il est possible de mettre à leur portée une question en apparence assez abstraite, les maîtres verront comment ils peuvent faire comprendre par ce procédé une foule de choses qui rentrent davantage dans le cadre ordinaire de leurs leçons.

Nous supposons qu'on se propose d'apprendre à des enfants que le soleil ne tourne pas autour de la terre, mais que c'est la terre qui, en tournant sur elle-même, produit les phénomènes apparents que nous désignons sous le nom de lever et de coucher du soleil. Cette leçon s'adresse naturellement aux élèves les plus avancés de la classe, à ceux qui ont déjà une certaine habitude du calcul. Nous montrerons dans d'autres leçons, sur différents sujets, comment on peut procéder de la même manière avec des enfants de tout âge.

Leçon sur le lever et le coucher du soleil.

Le maître. On parle toujours du lever et du coucher du soleil, du soleil levant et du soleil couchant : est-ce que le soleil se lève et se couche tous les jours ? — *L'élève.* Il le fait bien.

M. Comment cela ? — *E.* S'il ne se levait pas, il ferait toujours nuit, et s'il ne se couchait pas, il ferait continuellement jour.

M. Bien ; mais que fait le soleil quand il est couché et avant qu'il se lève ? — *E.* Je n'en sais rien.

M. De quel côté de cette salle se lève-t-il ? — *E.* A gauche. (Il est bien entendu que pour cette leçon les élèves sont supposés regarder le midi. Si cela n'était pas possible, les mots à gauche, à droite, etc., devraient être changés en conséquence.)

M. Et de quel côté se couche-t-il ? — *E.* A droite.

M. Mais s'il est à droite quand il se couche, comment peut-il être à gauche quand il se lève ? Il ne reste donc pas à la place où il se couche ? — *E.* Non, Monsieur, il revient à la place où il s'est levé.

M. Le soleil ne se couche donc pas de la même manière que vous ; il n'entre pas dans un lit ? — *E.* Oh ! non, Monsieur.

M. Et il n'en sort pas davantage quand il se lève ? — *E.* Non.

M. Qu'est-ce donc que le lever du soleil ? — *E.* C'est le moment où le soleil commence à paraître le matin.

M. Et le coucher ? — *E.* C'est celui où il disparaît le soir.

M. Lorsqu'il commence à paraître le matin, que fait-il ? — *E.* Il s'élève peu à peu.

M. C'est pour cela qu'on dit qu'il se lève lorsqu'on le voit paraître le matin à l'horizon ; il s'élève en effet insensiblement.

M. Jusqu'à quelle heure s'élève-t-il ? — *E.* Jusqu'à midi.

M. Et après cela que fait-il ? — *E.* Il commence à descendre jusqu'au soir, où il se couche.

M. On dit alors qu'il se couche parce que nous le voyons disparaître au-dessous de l'horizon, comme on a dit le matin qu'il se levait lorsqu'on l'a vu paraître au-dessus. Mais, puisqu'il se retrouve le matin à la place où il s'est levé la veille, est-ce qu'il revient par le même chemin ? — *E.* Non, Monsieur, car alors on le verrait toujours et il ne ferait pas nuit après son coucher.

M. Mais le verrait-on marcher dans le même sens ? — *E.* Non, Monsieur, il irait alors en sens inverse, de droite à gauche.

M. Dans quel sens va-t-il donc pendant le jour ? — *E.* De gauche à droite.

M. Mais, si le soleil ne revient pas sur ses pas, que fait-

il donc pendant la nuit?—E. Il fait le tour de l'autre côté de la terre.

M. Ainsi que fait-il pendant l'espace d'un jour et d'une nuit?—E. Il fait le tour entier de la terre.

M. Mais s'il peut passer de l'autre côté de la terre, il n'y a donc rien par dessous pour l'empêcher de passer?—E. Il le fait bien.

M. Alors, comment la terre se soutient-elle?—E. Je ne sais pas.

M. C'est là une chose merveilleuse, bien propre à nous donner une idée de la puissance et de la sagesse de Dieu. Je tâcherai peut-être une autre fois de vous faire comprendre comment cela se fait; mais revenons à notre sujet. Si le soleil fait le tour de la terre, pourrait-on savoir quel chemin il fait en un jour?—E. Je ne sais pas.

M. Voyons: puisqu'il tourne autour de la terre, quelle figure trace-t-il dans sa marche? (En disant ces paroles, le maître doit faire un mouvement circulaire du bras pour guider les élèves dans leur réponse.)—E. Il trace un cercle.

M. Et comment peut-on mesurer la circonférence d'un cercle?—E. En multipliant le diamètre par 3 (1)

M. Ce n'est pas très-exact, il faut un peu plus; mais contentons-nous de cette approximation. Comment pourrions-nous donc avoir la mesure de la circonférence que le soleil devrait parcourir chaque jour?—E. Il faudrait en connaître le diamètre et le multiplier par 3.

M. Mais connaissez-vous ce diamètre?—E. Non, Monsieur.

M. Pourriez-vous le connaître si vous saviez quelle est la distance du soleil à la terre?—E. Je ne sais pas.

M. Essayez. Faites un point sur le tableau avec la craie.—Bien! faites-en un autre à une distance quelconque.—Maintenant, supposez que votre premier point représente la terre et le second le soleil: la distance entre ces deux points représentera l'éloignement du soleil à la terre; comment trouverez-vous alors le chemin que parcourra le soleil?—E. Il faut du premier point tracer une circonférence passant par le second.

M. Tracez-la. Maintenant dites-moi quelle est la mesure de cette circonférence?—E. Elle est à peu près au triple du diamètre.

M. Mais si votre circonférence représente la marche du soleil, et si la distance du centre à la circonférence représente la distance du soleil à la terre, à quoi sera donc égal le diamètre de la circonférence que le soleil décrit dans sa marche autour de la terre?—E. Au double de la distance du soleil à la terre.

M. Que faudrait-il donc connaître d'après cela, pour savoir quel chemin le soleil fait autour de la terre en un jour?—E. Il faudrait connaître la distance du soleil à la terre.

M. C'est cela. Eh bien! cette distance est d'environ 153 millions de kilomètres, ou plus de 38 millions de lieues.—E. 38 millions de lieues! Quelle distance! Mais comment a-t-on pu la mesurer?

M. Ce serait trop long pour aujourd'hui; une autre fois je vous le ferai comprendre, et vous verrez comment on peut mesurer, à l'aide de moyens géométriques, la distance du soleil auxquels on ne peut pas atteindre. Mais la distance du soleil à la terre étant de 38 millions de lieues, comment trouverons-nous la circonférence décrite par le soleil, ou le chemin qu'il ferait dans un jour?—E. Il faut

prendre le double de cette distance pour avoir le diamètre de la circonférence et le multiplier par 3.

M. Faites le calcul.—E. (après avoir fait le calcul). Cela donne 228 millions de lieues pour le chemin que le soleil fait chaque jour autour de la terre.

M. Cela donnerait même plus, puisque le nombre 3 est un multiplicateur trop faible; mais n'importe, combien cela fait-il de lieues par heure (1)?—E. Il faut diviser ce nombre par 24.

M. Faites.—E. Cela fait 9,500,000 lieues par heure.

M. Et par minute?—E. Il faut diviser ce dernier nombre par 60.

M. Bien, divisez.—E. Cela fait 158,333 lieues par minute.

M. Et par seconde?—E. Il faut encore diviser ce dernier nombre par 60.

M. C'est cela; faites le calcul.—E. Cela fait 2,638 lieues par seconde.

M. Que pensez-vous de cette vitesse?—E. C'est effrayant.

M. En effet, c'est une vitesse environ 30,000 fois plus grande que celle d'un boulet, dont la vitesse au sortir du canon est d'environ 400 mètres par seconde. Croyez-vous que cela soit possible?—E. Il me semble que non.

M. Vous avez raison, et bien d'autres causes que vous ne pourriez pas comprendre à présent démontrent qu'il est impossible que le soleil ait une vitesse pareille.—E. Mais si le soleil est bien à 38 millions de lieues, il faut pourtant qu'il ait cette vitesse pour faire son tour entier autour de la terre.

M. Oui, si le soleil tournait autour de la terre. Mais que diriez-vous s'il ne bougeait pas?—E. Alors nous ne le verrions pas se lever et se coucher tous les jours.

M. Peut-être.—E. Je ne comprends pas.

M. C'est possible; mais voyons si vous ne pourriez pas comprendre. Essayons.

M. Le matin, lorsqu'on est tourné vers le midi, où se lève le soleil?—E. A gauche.

M. Et le soir, où se couche-t-il?—E. A droite.

M. Comment voit-on donc marcher le soleil dans la journée?—E. On le voit aller de gauche à droite.

M. Bien. Tachons de représenter ce mouvement. Venez Paul, et placez-vous ici, en regardant le midi. Vous, Charles, placez-vous là. (Le maître fait placer Charles à une certaine distance à la gauche de Paul, et un peu en arrière de manière que celui-ci ne puisse pas le voir). Nous allons supposer que Paul soit la terre et Charles le soleil; Charles ne se fâchera pas du rôle brillant que nous allons lui faire remplir. Maintenant, Paul, dites-moi si, dans cette position, vous apercevez Charles.—Paul. Non, Monsieur.

M. Charles, avancez à petits pas et très-lentement en décrivant un cercle autour de Paul, et vous, Paul, vous me direz quand vous commencerez à apercevoir Charles.—P. Ah! je le vois, Monsieur.

M. Quel instant de la journée cela vous représente-t-il?—P. Le lever du soleil.

M. Tandis que Charles continue à avancer.—Maintenant que Charles est en face de vous, à quel instant de la journée cela correspond-il?—P. A midi.

M. Et à présent que Charles s'approche de votre droite, quel moment cela vous indique-t-il?—P. Le soir.

M. Vous allez me dire quand vous ne verrez plus Charles.—P. Ah! je ne le vois plus.

M. Qu'est-ce que cela vous représente cette fois?—P. Le coucher du soleil.

M. Voyons donc si nous ne pourrions pas obtenir le même résultat sans que Charles ou le soleil bougeât de place.

(1) Je suppose que, sans avoir donné aucune notion de géométrie à ses élèves, le maître a dû leur faire connaître ce moyen peu exact, mais très-commode et fort souvent suffisant, d'évaluer la grandeur d'une circonférence quand on connaît le diamètre. On sait, du reste, qu'on obtient d'une manière plus rapprochée la valeur de la circonférence en multipliant le diamètre par 22 et en prenant le 7e du produit. On l'obtient avec plus d'exactitude en multipliant le diamètre par la fraction $\frac{355}{113}$, et plus exactement encore, et même plus commodément en multipliant par 3,1416

(1) On peut donner aux élèves, comme travail à faire, tous les calculs indiqués dans cette leçon et dans la suivante, en prenant les nombres exacts.

Charles, reprenez votre première place, et vous, Paul, sans quitter la vôtre, vous allez tourner lentement sur vous-même quand je vous le dirai. Dans la position actuelle, apercevez-vous Charles ?—P. Non, Monsieur.

M. Eh bien, tournez sur vous-même sans quitter la place, mais en tournant de droite à gauche, et vous me direz quand vous apercevrez Charles, puis successivement dans quelles positions vous le verrez.—P. Ah ! je commence à apercevoir Charles à gauche.—Le voilà à présent en face de moi.—Ah ! maintenant le voilà à ma droite.—Ah ! je ne le vois plus.

M. Eh bien ! y a-t-il quelque différence entre ces apparences successives et celles de tout à l'heure ?—P. Non, Monsieur.

M. Il n'y en a en effet aucune ; et cependant il y en a une très-grande dans ce qui s'est passé. En quoi consiste cette différence.—P. La première fois, Charles tournait autour de moi, de gauche à droite, et la seconde fois j'ai tourné autour de Charles, de droite à gauche.

M. Est-il bien vrai que vous avez tourné autour de Charles ?—P. Ah ! c'est vrai, je me trompe, j'ai simplement tourné sur moi-même.

M. Vous voyez donc que les mêmes effets peuvent se produire de deux manières différentes. Ainsi le soleil peut nous paraître aller de gauche à droite, soit qu'il se meuve dans ce sens autour de la terre, soit qu'il reste immobile, et que la terre tourne au contraire sur elle-même. Mais dans ce cas, dans quel sens la terre devra-t-elle se mouvoir ?—E. De gauche à droite.

M. C'est cela même. Mais je vous le ferai comprendre encore d'une autre manière. Après la classe vous viendrez dans ma chambre, nous fermerons les contrevents, et je vous ferai voir cela avec une lumière et la boule que voici.

A la récréation, lorsque le maître a disposé les choses de la manière annoncée, il reprend l'entretien de la manière suivante.

M. Lorsque le soleil se lève à votre gauche le matin, de quel côté est l'ombre ?—E. A droite.

M. Est-elle grande ou courte ?—E. Elle est très-grande.

M. Reste-t-elle toujours aussi grande ?—E. Non, elle diminue à mesure que le soleil se lève.

M. Jusqu'à quand diminue-t-elle ?—E. Jusqu'à midi.

M. Où est-elle alors ?—E. Elle est derrière.

M. Et à partir de ce moment que devient-elle ?—E. Elle augmente.

M. De quel côté se trouve-t-elle alors ?—E. A gauche.

M. Et quand est-elle de nouveau la plus grande ?—E. C'est le soir, au moment du coucher du soleil.

M. Eh bien ! que diriez-vous si tout cela pouvait avoir lieu sans que le soleil changeât de place ?—E. Ce serait singulier.

M. Pas si singulier que vous croyez. Voyons. Voici une boule que nous supposons être la terre ; plantons-y une pointe ou un clou qui nous représentera un arbre, un homme, un bâton, ce que vous voudrez. Maintenant tenez la boule sans la remuer, je vais tourner autour avec cette lumière à la main et vous me direz où est l'ombre. Commençons. Où est l'ombre maintenant ?—E. Il n'y en a pas encore ; la lumière ne frappe pas le clou.

M. C'est comme si le soleil n'était pas levé. Et maintenant ?—E. Ah ! voilà une grande ombre à droite.

M. Qu'est-ce que cela vous représente ?—E. C'est comme si c'était le lever du soleil.

M. Que devient l'ombre maintenant ?—(Le maître en s'avancant doit élever la lumière jusqu'au moment qui représentera le midi, après quoi il la baissera en continuant à s'avancer)—E. Elle diminue peu à peu.

M. Et à présent ?—E. Elle est toute petite.

M. Et de quel côté est-elle dirigée ?—E. Elle est droit derrière.

M. A quel instant de la journée cela ressemble-t-il ?—E. A midi.

M. Où est l'ombre actuellement ?—E. Ah ! la voilà qui passe à gauche.

M. Que devient-elle à présent ?—E. Oh ! comme elle grandit : la voilà grande comme tout à l'heure.

M. Et de quel côté est-elle ?—E. Elle est tout à fait à gauche.

M. Et à présent ?—E. Ah ! il n'y a plus rien.

M. Qu'est-ce que cela vous représente ?—E. Le coucher du soleil.

M. Je vais continuer de faire le tour. Que voyez-vous ?—E. Je ne vois rien, il n'y a plus de lumière.

M. A quoi cela ressemble-t-il ?—E. C'est comme quand il fait nuit.

M. Et à présent ?—E. Voici que cela recommence ; la lumière vient frapper le clou et voici l'ombre à droite.

M. En continuant de même nous ferions successivement le jour et la nuit. Que vous représentent donc la lumière et la boule ?—E. La lumière représente le soleil et la boule est la terre.

M. C'est cela ; mais faisons autrement. Nous allons laisser la lumière immobile et je vais faire tourner la boule sur elle-même comme une toupie, sans la faire changer de place. Examinez où est l'ombre ?—E. Il n'y en a pas encore, la lumière ne donne pas sur le clou.

M. Faites attention ?—E. Ah ! voilà l'ombre à droite comme tout à l'heure.

M. C'est à dire ?—E. Comme lorsque le soleil se lève.

M. Voyez ce que devient l'ombre ?—E. Ah ! la voilà qui diminue ; maintenant elle est toute petite.

M. Et où est-elle ?—E. Elle est derrière le clou.

M. A quel moment de la journée cela répond-il ?—E. A midi.

M. Continuons : que devient l'ombre maintenant ?—Les élèves successivement. La voilà qui passe à gauche.—Oh ! comme elle augmente !—A présent elle est tout à fait grande. Ah ! il n'y en a plus.

M. A quoi cela ressemble-t-il ?—E. Au coucher du soleil.

M. Et maintenant ?—E. A la nuit.

M. Je vais continuer à faire tourner la boule jusqu'à ce qu'elle soit comme quand j'ai commencé.—E. Voilà la lumière qui donne de nouveau sur le clou, et l'ombre qui reparait à droite.

M. Si je continuais à faire tourner la boule qu'arriverait-il ?—E. Cela recommencerait comme tout à l'heure.

M. Y a-t-il quelque différence dans ce que nous venons de faire cette fois et ce que nous avions fait la première fois ? Faites bien attention avant de répondre.—E. La seule différence qu'il y ait, c'est que la première fois c'était la lumière qui tournait autour de la boule, et à la seconde la boule tournait sur elle-même.

M. Très-bien. Mais les résultats sont-ils différents ?—E. Non, Monsieur, c'est absolument la même chose.

M. Ainsi croyez-vous qu'il soit nécessaire que le soleil tourne autour de la terre pour qu'il paraisse se lever ou se coucher ?—E. Non, cela pourrait se faire sans cela ; mais il faut que la terre tourne.

M. Précisément. Mais dans quel sens doit-elle tourner par rapport au mouvement apparent du soleil ?—E. En sens inverse, c'est-à-dire de droite à gauche.

M. C'est cela même. Mais alors croyez-vous que la terre ait besoin de tourner aussi vite que le soleil ?—E. Oh ! non, Monsieur.

M. A quoi serait égal l'espace parcouru par la terre dans un jour ?—Réfléchissez bien avant de répondre.—E. La terre faisant un tour chaque jour, cet espace serait égal à sa circonférence.

M. Et savez-vous quelle est la circonférence de la terre ?

Rappelez-vous la définition du mètre.—E. Elle est de 40 millions de mètres.

M. Combien cela fait-il de kilomètres ? Comptez.—E. 40,000

M. Et de lieues de 4 kilomètres ?—E. 10,000.

M. Combien cela fait-il de lieues par heure ? Comptez.—E. Cela fait 1666 kilomètres ou 416 lieues par heure.

M. Et par minute ?—E. 27 kilomètres 777 mètres, ou près de 7 lieues.

M. Et par seconde ?—E. 462 mètres, ou un peu plus d'un dixième de lieue.

M. C'est encore une assez jolie vitesse, puisqu'elle dépasse déjà celle d'un boulet de canon ; mais elle n'approche pas de celle que devrait avoir le soleil, si c'était lui qui tournât autour de la terre. Ne trouvez-vous pas cela beaucoup plus probable ?—E. Oui, mais cependant nous ne nous apercevons pas que la terre tourne.

M. C'est vrai, mais ce n'est pas une raison pour le nier. Dites-moi, êtes-vous allé quelquefois en bateau ?—E. Oui, Monsieur.

M. Avez-vous remarqué alors que les arbres, les maisons et tous les objets situés sur le rivage paraissent fuir derrière vous ?—E. Oh ! oui, Monsieur ; cela m'a paru bien singulier, surtout la première fois.

M. Est-ce que les arbres, les maisons, le rivage, changeaient réellement de place ?—E. Non pas, c'était le bateau.

M. Et le bateau vous paraissait-il se mouvoir ?—E. Non, Monsieur.

M. Savez-vous pourquoi ?—E. C'est probablement parce qu'il glissait sur l'eau sans secousse.

M. Vous avez raison ; mais pourquoi les arbres vous paraissent-ils fuir derrière vous ?—C'est que le bateau s'éloignait d'eux, et, comme je semblais ne pas bouger, je m'imaginai que c'étaient les arbres qui s'éloignaient de moi.

M. Comprenez-vous maintenant comment la terre puisse tourner sans que vous vous en aperceviez ?—E. C'est qu'elle tourne sans secousse.

M. Et comprenez-vous aussi pourquoi le soleil semble tourner autour de la terre ?—E. C'est que la terre tourne sans que nous nous en apercevions.

M. C'est cela même. Mais dans quel sens le soleil paraît-il tourner ?—E. Il semble aller de l'Est à l'Ouest.

M. La terre doit-elle tourner dans le même sens ? Faites attention.—E. Non, Monsieur, elle doit tourner de l'Ouest à l'Est.

M. C'est précisément ce qui a lieu.—E. Mais si la terre tourne, les hommes doivent avoir la tête tantôt en haut, tantôt en bas.

M. Dites-moi. Pour que vous eussiez la tête en bas et les pieds en haut, maintenant, où faudrait-il que fussent votre tête et vos pieds ?—E. Il faudrait que mes pieds fussent en l'air et ma tête du côté de la terre.

M. Mais les hommes changent-ils de position tandis que la terre tourne ?—E. Non.

M. Où leurs pieds posent-ils ?—E. A terre.

M. Où ont-ils donc leur tête ?—E. En l'air.

M. Par conséquent, tandis que vous, de ce côté-ci de la terre ou de cette boule, vous auriez les pieds à terre et la tête en l'air, ceux qui seraient de l'autre côté, où auraient-ils la tête et les pieds ?—E. Ils auraient aussi les pieds à terre et la tête en l'air.

M. Leur position par rapport à la terre, aux arbres, aux maisons, serait-elle changée ?—E. Non, Monsieur, elle serait toujours la même.

M. Ils n'auraient donc pas, par rapport à la terre, la tête en bas et les pieds en haut ?—E. C'est vrai, je n'y avais pas fait attention. Mais, Monsieur, comment se fait-il alors

que les hommes puissent se tenir sur la terre dans toutes les positions ? Il me semble qu'ils devraient tomber.

M. Oh ! ceci est une autre question qui exigerait encore de longs détails ; je tâcherai de vous la faire comprendre une autre fois. Aujourd'hui, contentons-nous de ce que nous avons appris, savoir : que ce n'est pas le soleil qui tourne autour de la terre, mais que c'est la terre qui tourne sur elle-même et qu'elle tourne de l'Ouest à l'Est.

Dans cette leçon, à l'exception d'un cas où c'était nécessaire pour l'intelligence des explications, nous avons supprimé les interpellations directes adressées par le maître à tels ou tels élèves en particulier. Afin de ménager la place, nous avons supprimé le maître s'adressant à la classe comme à un seul élève. Mais il ne doit pas en être ainsi. Le maître doit, au contraire, s'abstenir de parler d'une manière générale ; il faut qu'il fasse ses questions pour ainsi dire à chaque élève nominativement, tantôt à l'un, tantôt à l'autre, quelquefois à tour de rôle, d'autres fois ne suivant plus l'ordre des rangs, afin de mettre plus de variété, d'exciter davantage l'intérêt et de tenir l'attention éveillée chez tous. Il y a d'ailleurs des réponses à faire aux questions qui exigent de la part des élèves ou une intelligence plus prompte ou plus de puissance de réflexion. Il faut donc, selon la nature de la question, savoir à quel élève on doit l'adresser de préférence.

Cette manière d'enseigner offre avec une classe des avantages qu'on ne trouve pas avec un seul élève ; car, parmi les réponses faites par plusieurs, on en rencontre nécessairement qui se rapportent mieux au sujet les unes que les autres et qui peuvent amener plus vite à la découverte du fait cherché. Lorsqu'un ou plusieurs élèves ne font pas une réponse qui se prête à ce que nous voulons dire, nous pouvons nous adresser encore à un ou plusieurs autres, jusqu'à ce que nous ayons obtenu une réponse convenable. S'ils s'éloignent de la question, s'ils jugent à faux, nous pouvons les redresser indirectement par la manière dont nous en interpellons d'autres.—Et vous, un tel, qu'en pensez-vous ?—Cela vous semble-t-il exact ?—Croyez-vous qu'il en soit ainsi ?—Et vous, ne pourriez-vous pas vous y prendre autrement ?—Les questions de ce genre font nécessairement douter celui à qui l'on s'adresse de l'exactitude des réponses précédemment faites, et elles le portent à chercher d'un autre côté.

Nous n'avons pas besoin de dire que dans le sujet que nous avons choisi pour exemple les questions indiquées ne sont pas les seules qu'on puisse adresser aux élèves. Souvent, ce que nous avons exprimé en une question, de crainte d'être trop long, doit être décomposé et faire l'objet de plusieurs, car il ne faut pas s'exposer à rester obscur par la crainte de perdre du temps. Ce qui serait d'ailleurs très-long et prendrait beaucoup d'espace, si on voulait l'écrire, se dit très rapidement et prend peu de temps en parlant. L'objet important est d'habituer les élèves à réfléchir, à remarquer, à observer ; les questions doivent en conséquence être simples et précises ; elles doivent porter sur des faits circonscrits, bien déterminés, d'une observation facile.

Il y aurait bien d'autres choses à dire non-seulement sur la manière de questionner les élèves, mais encore sur la manière en général de les instruire en leur faisant trouver ce qu'on veut leur apprendre. Nous y reviendrons plus tard et nous exposerons les principes qui doivent présider à ce mode d'enseignement ; nous indiquerons les règles à suivre et les écueils à éviter, et, afin de mieux guider les maîtres qui désirent employer avec les élèves une méthode aussi favorable à la culture de l'intelligence, nous montrerons l'application dans des modèles de leçons sur différents sujets. Dans un prochain article, nous l'appliquerons en particulier à des faits de l'ordre moral ; on y verra combien cette manière d'instruire les élèves se prête au développement de la raison ; il n'y en a certainement point qui

convienne aussi bien pour former leur jugement et pour les exercer à réfléchir sur les principes de leurs actions,

J. J. RAPET.

Exercices de Grammaire.

Première conjugaison. — L'infinif est terminer en er.

(Sur l'importance de la partie de la grammaire qui concerne les conjugaisons, nous donnons, sur cet objet, une série de nouveaux exercices, après lesquels nous reprendrons la grammaire de Lamond, édition Julhien, là où nous nous sommes arrêtés, c'est-à-dire à la page 47.)

Hébron, Gustave-Adolphe, à Nuremberg, ESSAYER (ind. pl. q. p. 3e pers. s.) inutilement de forcer les retranchements de l'ennemi. Après une lutte terrible, la nuit s'APPROCHER (ind. imparf. 3e p. s.) ; mais les Suédois s'AVANCER (ind. pl. p. 3e pers. pl.) si loin que le retour au camp PRÉSENTER (ind. imp. 3e pers. s.) de grands dangers. Gustave ne l'IGNORER (ind. imp. 3e pers. s.) pas et ses yeux cherchaient (ind. imparf. 3e pers. pl.) autour de lui un officier assez expérimenté pour qu'il le CHARGER (subj. imparf. 3e pers. s.) de cette tâche importante, lorsqu'il RENCONTRER (prés. simple, 3e pers. s.) le colonel Hébron qui CONSIDÉRER (ind. imparf. 3e pers. s.), sans y participer, les diverses chances de cette journée ; car ayant été, à ce qu'il PENSER (ind. imp. 3e pers. s.) OFFENSER (part. passé avec.) par le roi, il DEMANDER (ind. pl. q. p. 3e pers. s.) son congé et TIRER (ind. pl. q. p. 3e p. s.) qu'il ne TIRER (cond. prés. 3e pers. s.) plus l'épée pour son service ; ce fut cependant à lui que Gustave s'ADRESSER (prés. simple, ind. 3e pers. s.) pour diriger la retraite.

« Les instants sont précieux, dit Gustave, il IMPORTE (ind. prés. 3e pers. s.) que nous DIRIGER (subj. prés. 1re pers. pl.) la retraite, ou nous EXPOSER (ind. fut. 1re pers. pl.) l'armée aux plus grands dangers. Vous m'en voulez, je vous offre une belle occasion de vous venger, COMMANDER (impér. 2e pers. pl.) la retraite et AIDER (impér. 2e pers. pl.) au salut de vos anciens camarades ; FORCER (impér. 2e pers. pl.) moi d'avoir pour vous autant de reconnaissance que j'ai déjà d'estime.—Sire, RÉPLIQUER (ind. prés. simple, 3e pers. s.) l'intrépide Ecossais, Votre Majesté a bien fait de me demander ce service, c'est le seul que je ne lui refuse (ind. fut. 1re pers. s.) pas, puisqu'il EXPOSER (ind. prés. 3e pers. s.) ma vie cent fois au lieu d'une. »

Il s'ÉLANCER (ind. prés. 3e pers. s.) au milieu du feu, il se FRAYER (ind. p. 3e pers. s.) une route jusqu'aux escadrons les plus exposés ; il les RASSEMBLER (ind. p. 3e pers. s.) il fait passer à l'infanterie presque accablée les ordres de Gustave. Elle COMMENCER (ind. prés. 3e pers. s.) la retraite en RÉSISTER (part. prés.) toujours à l'ennemi ; Hébron le PROTÉGER (ind. prés. 3e pers. s.) avec sa cavalerie. Malgré les efforts de l'ennemi, la retraite s'ACHÈVER (ind. prés. 3e pers. s.) en bon ordre et avec le plus grand succès. Gustave APPELER (prés. simple, 3e pers. s.) Hébron pour le remercier, et lui PROPOSER (prés. simple, 3e pers. s.) des récompenses capables de tenter un homme de cœur : « Je n'ACCEPTER (ind. prés. 1re pers. s.) rien, RÉPLIQUER (prés. simple, 3e pers. s.) Hébron ; je vous QUITTER (ind. prés. 1re pers. s.) et ne TIRER (ind. fut. 1re pers. s.) plus l'épée que pour le service de mon pays. »

CONTRICÉ.—Gustave-Adolphe, à Nuremberg, avait essayé inutilement de forcer les retranchements de l'ennemi. Après une lutte terrible, la nuit s'approchait ; mais les Suédois s'étaient avancés si loin que le retour au camp présentait de grands dangers, Gustave ne l'ignorait pas, et ses yeux cherchaient autour de lui un officier assez expérimenté pour qu'il le chargéât de cette tâche importante, lorsqu'il rencontra le colonel Hébron, vaillant Ecossais, qui considérait, sans y participer, les diverses chances de cette journée ; car ayant été, à ce qu'il pensait, offensé par le roi, il avait demandé son congé, et avait juré qu'il ne tirerait plus l'épée pour son service ; ce fut cependant à lui que Gustave-Adolphe s'adressa pour diriger la retraite.

« Les instants sont précieux, dit Gustave : il importe que nous dirigions bien la retraite, ou nous exposerons l'armée aux plus grands dangers. Vous m'en voulez, je vous offre une belle occasion de vous venger : commandez la retraite et aidez au salut de vos anciens camarades ; forcez-moi d'avoir pour vous autant de reconnaissance que j'ai déjà d'estime.—Sire, répliqua l'intrépide Ecossais, Votre Majesté a bien fait de me demander ce service, c'est le seul que je ne lui refuserai pas, puisqu'il expose ma vie cent fois au lieu d'une. »

Il s'élança au milieu du feu, il se fraya une route jusqu'aux

escadrons les plus exposés ; il les rassemble, il fait passer à l'infanterie presque accablée les ordres de Gustave. Elle commença la retraite en résistant toujours à l'ennemi ; Hébron la protégea avec sa cavalerie. Malgré les efforts de l'ennemi, la retraite s'acheva en bon ordre et avec le plus grand succès. Gustave appela Hébron pour le remercier, et lui proposa des récompenses capables de tenter un homme de cœur : « Je n'accepte rien, répliqua Hébron ; je vous quitte, et ne tirerai plus l'épée que pour le service de mon pays. »

Questionnaire.

I. Relevez les propositions qui ont un verbe de la 1re conjugaison à l'indicatif, vous indiquerez le temps, la personne et le nombre de ces verbes.

CONTRICÉ.—1re La nuit s'approchait (imparf., 3e p. du sing.) ; les Suédois s'étaient avancés (plus-que-parfait, 3e pers. du plur.), etc.

II. Faites connaître le temps, le nombre et la personne des verbes de la 1re conjugaison depuis Gustave ne l'ignorait pas, jusqu'à les instants sont précieux.

CONTRICÉ.—Ignorait, imparfait, 3e pers. du sing. ;—cherchaient, imparfait, 3e pers. du plur. ;—chargeait, imparfait, 3e pers. s., etc.

III. Faites connaître le mode, le nombre et la personne des verbes de la 1re conjugaison, depuis les instants sont précieux, jusqu'à il s'élança.

CONTRICÉ.—Importe, indicatif, 3e pers. du sing. ;—dirigions, subjonctif, 1re pers. du plur. ;—exposerons, indicatif, 1re pers. du plur., etc.

IV. Mettez à la 1re et à la 2e personne du pluriel du prétérit simple de l'indicatif, de l'imparfait de l'indicatif, du présent et de l'imparfait du subjonctif, les verbes diriger, se frayer, protéger, remercier, qui sont contenus dans cet exercice.

CONTRICÉ.—1o Diriger : nous dirigeâmes, vous dirigeâtes, nous dirions, vous diriez, que nous dirigions, que vous dirigiez, que nous dirigeassions, que vous dirigeassiez, —2o nous nous frayâmes, vous vous frayâtes, nous nous frayions, vous vous frayiez, que nous nous frayions, que vous vous frayiez, que nous nous frayissions, que vous vous frayissiez, etc.

V. Relevez les noms de cet exercice, et donnez deux verbes de la 1re conjugaison de la même famille, toutes les fois que ce sera possible.

CONTRICÉ.—Lutte : lutter ;—nuit : s'annuler ;—retour : tourner, retourner ;—loin : s'éloigner ;—camp : camper, décamper ;—journal : séjourner, ajourner ;—congé : congédier ;—armée : armer, désarmer ;—salut : saluer ;—estime : estimer, mésestimer ;—foi : foisonner ;—ordres : ordonner, ordonnancer ;—efforts : forcer, s'efforcer ;—cœur : accorder, concorder ;—vau : vouer, se dévouer ;—pays : dépayser.

VI. Relevez les verbes de la 1re conjugaison, et donnez un nom et un adjectif de la même famille, toutes les fois que cela sera possible.

CONTRICÉ.—S'approchait : approche, approximatif ;—s'étaient avancés : avance ;—ignorait : ignorance, ignore ;—cherchaient : recherche ;—chargeait : charge ;—rencontra : rencontre ;—pensait : pensée, pensif ;—ayant été offensé : offense, offensif ;—avait juré : conjuration ;—s'adressa : adresse ;—diriger : direction, dirigeable ;—importe : important ;—exposerons : exposition, positif ;—vengeance : vengeance ;—commandez : commandant ;—aidez : aide ;—forcez : force, fort ;—refuser : refus ;—rassemble : rassemblement ;—passer : pas, passage ;—commence : commencement ;—résistant : résistance, irrésistible ;—protège : protégé ;—s'achève : achèvement ;—appela : appel ;—remercier : remerciement ;—tenter : tentative ;—accepte : acceptation ;—tirerait : tir.

VII. Donnez des phrases dans lesquelles vous ferez entrer des verbes de la 1re conjugaison au présent de l'indicatif, au conditionnel présent, à l'impréatif et au subjonctif présent et imparfait.

CONTRICÉ.—On ne doit pas s'abandonner au chagrin quand même il remédierait au mal dont on souffre.—Aimez qu'on vous conseille et non pas qu'on vous loue.—Il serait à désirer que tous les hommes préférassent la vertu à la richesse.

AVIS OFFICIELS.

NOMINATIONS.

ÉCOLE NORMALE MCGILL.

Son Excellence, le Gouverneur-Général en Conseil, a bien voulu, le 15 juin dernier, nommer M. Pierre-Jacques Darcy, professeur de fran-

çais à l'école Normale McGill, à la place de M. Léon Frenteau, qui a donné sa démission, laquelle a été acceptée.

COMMISSAIRES D'ÉCOLE.

Son Excellence, le Gouverneur-Général en Conseil, a bien voulu, le 13 juin dernier, faire la nomination suivante de commissaires d'école :
Comté de Montcalm.—St. Liguori : MM. Philemon Dugas, fils, et Léon Ratelle.

SÉPARATION ET ANNEXION DE MUNICIPALITÉS SCOLAIRES.

Son Excellence, le Gouverneur-Général en Conseil, a bien voulu, le 15 juin dernier, ériger en municipalité scolaire séparée, le sixième arrondissement de la municipalité scolaire de Beauport, comprenant les trois concessions dites St. Joseph, St. Michel et Ste. Thérèse, sous le nom de municipalité scolaire de St. Michel de Beauport.

Son Excellence, le Gouverneur-Général en Conseil, a bien voulu, le 23 juin dernier, ériger en municipalité scolaire séparée, le village de Chicoutimi, avec les limites suivantes, lesquelles sont, au nord, la rivière Saguenay, au sud, le No. 4 des lots de ferme des 9. et 10e rangs sud-ouest du chemin Sydenham, à l'ouest, le No. 1 des 14e et 15e rangs sud-ouest du chemin Sydenham, et à l'est, le No. 74 premier rang nord-est du chemin Sydenham, le No. 74 rang ouest du dit chemin Sydenham, et les Nos. 1, 2, et 8 du troisième rang sud-ouest du chemin Sydenham

AVIS AUX DIRECTEURS DE MAISONS D'ÉDUCATION QUI VEULENT SE PRÉVALOIR DES DISPOSITIONS DE L'ACTE 19 VIC., CHAP. 54.

1o. Aucune maison d'éducation n'aura droit, cette année, à l'aide accordée par la Législature, à moins que le rapport et la demande qui l'accompagnent n'aient été reçus à ce bureau avant le premier jour d'août prochain. Il ne sera fait d'exception sous quelque prétexte que ce soit.

2o. Un accusé de réception du rapport et de la demande sera immédiatement transmis à la personne qui les aura faits.

3o. Quiconque n'aura pas reçu cet accusé de réception dans les huit jours qui suivront le dépôt au bureau de poste des documents dont il s'agit, sera tenu de s'en enquerir auprès du maître de poste de sa localité et au bureau d'éducation, à défaut de quoi, la demande et le rapport seront censés n'avoir jamais été transmis.

4o. Des formules imprimées seront envoyées, dans la première quinzaine de juin, à toutes maisons d'éducation qui ont été portées déjà sur la liste des subventions, et celles qui n'auront pas alors reçu ces formules devront en faire la demande.

5o. Les maisons d'éducation qui ne sont pas inscrites sur la liste, mais dont les directeurs désirent faire un rapport et une demande, pourront obtenir de ce bureau les formules dont ils auront besoin.

PIERRE J. O. CHAUVRAU,
Surintendant de l'Éducation

Avis aux Secrétares trésoriers.

En rédigeant les rapports sémi-annuels de leurs municipalités scolaires, les secrétaires-trésoriers doivent avoir soin d'indiquer le montant entier du salaire que touchent les instituteurs, celui qui payent les commissaires, soit pour loyer, bois de chauffage et pension, et enfin, tout ce qui est accordé aux instituteurs, à quelque titre que ce soit.

Les secrétaires-trésoriers voudront bien aussi faire leurs calculs en dollars et centimes, et ne pas omettre de faire les additions au bas de chacune des colonnes de leurs rapports. Ainsi, au lieu de mentionner seulement que l'on perçoit chaque mois la somme de tant en taux mensuel, que l'on indique au bas de la colonne le total de la perception.

LOUIS GIARD,
Secrétaire.

ÉCOLE NORMALE JACQUES-CARTIER.

MM. Jean Schmouth, Ovide Coutu, Joseph Cardinal, George Lamarche, Alfred Enault, Onésime Tessier et C. N. Lachambre, ont obtenu des diplômes les autorisant à enseigner dans les écoles modèles.

MM. Damase Olivier, Trefflé Picard, Benjamin Beauchamp, Cyprien Géimas, Pierre Lamy, Adolphe Bateau, Emile Pepin, Paul Carpentier, Théophile Picard, Joseph Laferrière, Napoléon Paquin et Alexandre Boudrault, ont obtenu des diplômes les autorisant à enseigner dans les écoles élémentaires.

ÉCOLE NORMALE M'GILL.

Mlles. Margaret Gill, Helen McOwat, Maria Jane Rose, Caroline Arnold, Caroline Trenholme, John R. McLaurin, Margaret McDonald, Jane Anne Peddie, Margery G. McEwen, Agnès O'Grady, Edwin R. Johnson, Mary Kerr, Janet Grant, Susanna McLaurin, Isabella Dalgleish, M. Frederick Locke et Mlle. Louisa Costigan, ont obtenu des diplômes les autorisant à enseigner dans les écoles modèles.

Mlles. Mary McGinn, Florence L. Merry, Leston A. Merry, Annie C. Goggie, Mary O. Bury, Elizabeth Fletcher, Jane Middlemiss, Amanda

Knowlton, Jane McMartin; M. John Ramsay; Mlle. Margaret Ross; M. Isaac Rowell; Mlles. Clarissa G. Trenholme, Ellen M. Thornber; M. John R. Lloyd; Mlles. Ann Owler, Alice Jacques, Nannie E. Greene, Caroline H. Pelton, Susan Brock, Isabella McCallum, Mary Ann McCleary, Annie Cockburn, Christiana McMartin, Janet Patterson, Robert Bell, Frances Clarke, Susannah McLonglan; M. James L. Biscoe; Mlles. Christina McDonald, Jessina S. Connell, Sarah Gamble, Catherine Miller, Mary McMillan, Jane Condon et Isabella Mack, ont obtenu des diplômes les autorisant à enseigner dans les écoles élémentaires.

ÉCOLE NORMALE LAVAL.

MM. Norbert Thibault, Joseph Balthazar Deguise, Charles Borromée Rouleau et Amateur Demers, ont obtenu des diplômes les autorisant à enseigner dans les académies.

MM. Léonidas Dick, Louis Fortin, David Plante, Alphonse Dumais, Hercule Huot, Eugène Couture, Samuel Côté; Mlles. Dulcie Pérusse, Henriette Gosselin, Elizabeth Cameron, Emilie Tapin, Céline Stuart, Caroline Vallée, Exoré Languedoc, Joséphine Mercier, Marie-Anne Lachaine dite Jolicœur, Angéline Chouinard, Félicité Laroche et Ellen Sinnott, ont obtenu des diplômes les autorisant à enseigner dans les écoles modèles.

M. Pierre Bourassa; Mlles. Marie-Josephite Andry, Eugénie Talbot, Marie-Peupleuse Bélanger, Marie-Camille Parcy, Delphine Dubé, Aglaé Lebel, Clarence Legendre, Eugénie Goulet, Rose Lachance; Mde. Julie Trudel, verve Dusault; Mlles. Wilhelmine Lemieux, Emilie Marticotte, Caroline Walters et Philomène Turgeon, ont obtenu des diplômes les autorisant à enseigner dans les écoles élémentaires.

BUREAU DES EXAMINATEURS CATHOLIQUES DU DISTRICT DE MONTREAL.

MM. Eusébe Boutin, et Amédée Gagnon, ont obtenu des diplômes les autorisant à enseigner dans les écoles modèles.

MM. Julien Bourgeois, Pierre Campbell, David Couture, et Alphonse Martin; et Mlles. Adée Alary, Louise Alary Luce Archambault, Hermine Beaugregard, Josephite Bedard, Céline Rose Bétinge, Alodie Benoit, Caroline Birnes, Hermine Boyer, Catherine Breault, Marie Hypolite Brunet, Domitilde Cadieux, Adèle Caisse, Octavie Cardinal, Céline Casavant, Dorothee Chapdeleine, Cléopâtre Chartier, Délima Cloutier, Céline Coursol, Onésime Cuérier, Anne Delanais, Emilie Deveaux, Marie Doucet, Mathilde Duquet, Marcelline Ethier, Elodie Gagnon, Christine Gigon, Virginie Girard, Philomène Girouard, Adeline Giroux, Héloïse Gravel, Mathilde Gravel, Philomène Héroux, Léocadie Hurtubise, Martine Jubinville, Ellen Keogh, Alix Labelle, Rosalie Lacroix, Thérèse Lafan, Angèle Langelier, Ursule Lajeunesse, Philomène Lalonde, Vitaline Lapointe, Lucie Lavoie, Zarilla Leduc, Adèle Ledoux, Malvina Lefebvre, Elisabeth Lemay, Julie Lemoine, Adeline Lestage, Emma Léveillé, Hélène Loiselle, Julie Macé, Rosalie Marchesseau, Marguerite Marsant, Marie Martel, Ann Malvin, Elisa Meunier, Séraphine Miller, Céline Moreau, Adélaïde Morin, Céline Morin, Joséphine Paquette, Antoinette Pilon, Philomène Pratte, Elise Prégeant, Céline Prévost, Elisabeth Prud'homme, Angélique Quiméneur, Caroline Rabbau, Emma Renaud, Philomène Robert, Louise Rousseau, Céline St. Antoine, Domitilde Saurel, Aimée Simard, Valérie Sylvestre, Exilda Tessier, M. Trudeau, et Dorimène Verdon, ont obtenu des diplômes les autorisant à enseigner dans les écoles élémentaires.

F. X. VALADE,
Secrétaire.

BUREAU DES EXAMINATEURS PROTESTANTS DU DISTRICT DE MONTREAL.

MM. James Black, John Burns, Thomas Bridgewater, Samuel Cairns, John Cameron, John Campbell, William H. Douglas, Francis D. Gwilt, Andrew Washington Huntley, Summers George Hunter, Malcolm Leroy, William Leroy, William Millar, Samuel Milliken, James McGaw, John Morrison, William McGarry, William McCulloch, Adam C. Orr, Peter Stewart, George Thompson, James White, et Joshua Worsley; et Mlles. Christina Black, Jane Burns, Belinda Robins, Isabella S. Brodie, Dorothy Burwash, Susan Campbell, Celestia Cheney, Eliza Curran, Helen Dalgleish, Christina Dewar, Emily Dewart, Elizabeth Ellerton, Anne Jane Faggart, Emily R. Frary, Annie L. Hayr, Mary Ann Hayter, Elizabeth Hill, Sarah Hunter, Anna Adelia Karr, Emma Kihn, Alice McMartin, Emily Milligan, Isabella McPaul, Elizabeth McPaul, Catherine McRae, Matilda McRae, Margaret McPhail, Catherine Maither, Sarah Pringle, Margaret Robson, Martha Ruston, Tryphena Straker, Henrietta Tarr, Mary Wills, Jane White et Margaret Winter, ont obtenu des diplômes les autorisant à enseigner dans les écoles élémentaires.

A. N. RENNIE,
Secrétaire.

BUREAU DES EXAMINATEURS DU DISTRICT DE PERCE.

MM. Frederick Decan, William Muir et Louis P. Rasch, ont obtenu des diplômes les autorisant à enseigner dans les écoles élémentaires.

BUREAU DES EXAMINATEURS CATHOLIQUES DU DISTRICT DE QUEBEC.

Mlles. Albine Allard, Eulalie Aubé, Agnès Boisvert, Delphine Bilodeau, Rebecca Boily, Virginie Bilodeau, Ursule Beaudoin, Sénéville Bélanger, Camille Bisson, Philomène Couture, Caroline Gôté, Philomène Conette, Anne Reliqué Demers, Christine Dufour, Agnès Desrosiers, Perpétue Fontaine, Marie Garou, Elizabeth Harvey, Philomène Jobin, Céline Lemay, Philomène Labonté, Philomène Leclerc, Adéline Leduc; MM. Thomas McDonald, Edouard McKenzie; Mlles. Esther Paradis, Léocadie Potvin, Florida Poutier, M. Caroline Turgeon; M. Léon Trudelle et Mlle. Philomène Roy ont obtenu des diplômes les autorisant à enseigner dans les écoles élémentaires.

NAPOLÉON LACASSE,
Secrétaire.

BUREAU DES EXAMINATEURS PROTESTANTS DE QUEBEC.

M. Robert Carrié Geggio a obtenu un diplôme l'autorisant à enseigner dans les écoles-modèles.
MM. John Fitzgerald, David Harrower, William Hutchison, Peter McKenzie, Robert McKenzie, Neil McKillop, et Robert Squire; et Meses Margaret Brodie, Margaret McDonald, Margaret Magill, Flora McKillop, Isabella McKillop, Margery McKillop, Christiana McKinnon, Mary McKinnon, MM. James Lloyd, Hunswoth, Mme. Eliza Henry, Mlles. Margaret Geggie, Eleanor Henry et Mary Sutherland, ont obtenu des diplômes les autorisant à enseigner dans les écoles élémentaires.

D. WILKIE,
Secrétaire.

BUREAU DES EXAMINATEURS DE L'OTTAWA.

Mlles. Sarah Barnard, Caroline Bolton, Philomène Gauthier, Frances Gossain, Ellen Mulligan, et Madame Ann Hucklell; et MM. James A. Halliday, Daniel Hayden, Isidore Jollien, Michel McCarthy, Eugene O'Regan, Benjamin Sheriff, Thomas Stephens, John Stevens, Hugh Young, James Rutherford et John Baird, ont obtenu des diplômes les autorisant à enseigner dans les écoles élémentaires.

Joux R. Woods,
Secrétaire.

INSTITUTEURS DISPONIBLES.

M. J. Paradis, St. Philippe, enseigne l'anglais et le français.

M. Charles Nabases, Montréal, muni d'un diplôme d'école élémentaire.

M. Laurent Gigulère, instituteur, Rivière du Loap en haut, muni d'un diplôme d'école modèle.

Une institutrice catholique, pourvue d'un diplôme de l'École Normale McGill, pour école élémentaire, désireait enseigner l'anglais dans une municipalité canadienne-française. S'adresser à ce bureau.

M. L. M. Plante, muni d'un diplôme pour école-modèle. Adresse: à Athabaskaville.

INSTITUTEUR DEMANDE.

On a besoin pour la municipalité de Ste. Angélique de l'Ontario d'un instituteur sachant les deux langues. Salaire \$180. S'adresser à ce bureau.

Frampton.—Il y a dans cette municipalité cinq écoles appartenant aux commissaires, et une école appartenant aux dissidents. Dans la plupart d'entre elles, les enfants font des progrès. Un instituteur, qui enseigne dans une école sous le contrôle des commissaires, possède un diplôme pour école modèle, et trois autres sont munis de diplômes pour école élémentaire. Ces écoles sont généralement bien fréquentées.

Depuis le mois de juillet dernier, le township a été divisé en deux municipalités scolaires, et chacune d'elle possède aujourd'hui sa corporation de commissaires.

Standon.—Ce township n'a qu'une seule école, à laquelle les enfants n'assistent que bien irrégulièrement. Elle est sous la conduite d'une personne qui n'a pas de capacité. Les commissaires m'ont promis de lui donner un remplaçant plus habile.

Crantbourne.—Les habitants de ce township, ainsi que je l'ai fait observer précédemment, sont pauvres, placés à des distances considérables les uns des autres, et sont incapables de payer de bons instituteurs. Il s'y trouve deux écoles en opération durant une grande partie de l'année; mais les enfants que j'y ai vus étaient presque tous des commençants. Les contribuables m'ont paru bien disposés à faire tout ce qui dépend d'eux pour procurer le bienfait de l'éducation aux enfants de la municipalité; mais il est nécessaire, avant tout, qu'ils construisent deux ou trois maisons d'école; s'ils peuvent le faire, j'ai lieu de croire qu'ils engageront alors des instituteurs plus capables que ceux qu'ils ont aujourd'hui.

J'éprouve un vif plaisir à constater les progrès qui se sont faits, durant le cours de l'année, dans mon district d'inspection. J'ai trouvé des écoles établies dans plusieurs municipalités qui n'en avaient pas eu jusqu'ici. Il y a eu aussi accroissement dans le nombre des écoles et dans celui des enfants qui les ont fréquentées. En consultant les tableaux statistiques qui accompagnent ce rapport, on remarquera un égal accroissement dans le nombre des enfants qui lisent bien, qui écrivent, qui apprennent l'arithmétique, la grammaire, etc.

Le nombre des instituteurs munis de diplôme est trois fois plus considérable que l'an dernier.

Je dois remarquer que la population d'origine anglaise s'oppose plus vivement au prélèvement de la cotisation que la population Canadienne-française.

Dans toutes les municipalités, principalement peuplées de canadiens-français, à l'exception de celle de St. Ferdinand d'Halifax, le système de la cotisation est en vigueur. Dans les localités, au contraire, où le système des contributions volontaires a été adopté, il est peu de personnes qui s'exécutent de bonne grâce, et celles qui prennent le plus d'intérêt au fonctionnement de la loi ont, conséquemment, à payer beaucoup plus que si l'impôt se trouvait réparti sur toute la population.

En général, les instituteurs ne sont pas suffisamment rétribués. Le plus fort salaire qui soit accordé, est celui de l'instituteur de l'école modèle de Somersel, qui reçoit annuellement un montant de \$280. Pas un de ceux qui dirigent les écoles élémentaires, fréquentées par des enfants d'origine canadienne-française, ne reçoit plus de \$120 par an. Il ne s'en trouve que deux ou trois qui touchent cette somme. Dans les écoles anglaises, les maîtres ont des salaires un peu plus élevés; un bon instituteur y est payé sur le pied de \$150 à \$175.

JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

MONTREAL, (BAS-CANADA,) JUIN 1860.

Rapport du Surintendant de l'Instruction Publique du Bas-Canada pour l'année 1858.

EXTRAITS DES RAPPORTS DES INSPECTEURS DES ÉCOLES.

Extrait du Rapport de M. l'Inspecteur HUME.

(Suite.)

Ireland.—Il y a deux écoles en opération dans cette localité. L'une ne fonctionne que depuis six mois seulement. C'est le conseil municipal du township, qui est chargé de percevoir la cotisation pour écoles, que quelques contribuables ne payent qu'à regret. Il existe des dissensions au sujet des sites de maisons d'école. Comme cette municipalité a longtemps été privée d'écoles, les enfants qui fréquentent celles que l'on trouve aujourd'hui ne font pas encore bien des progrès.

Extrait d'un Rapport de M. l'Inspecteur CRÉPAULT.

Il y a dans mon district d'inspection un collège commercial, deux académies de filles, quinze écoles primaires-supérieures, 116 écoles élémentaires sous le contrôle du département, et trois écoles indépendantes. Sur ces 137 écoles, 13 seulement sont dirigées par des instituteurs, toutes les autres sont confiées à des institutrices. Il n'y a que deux instituteurs et deux institutrices qui soient employés sans être munis de diplômes. Les écoles, tant élémentaires que primaires-supérieures, qui sont dirigées par des instituteurs, donnent toutes des résultats très satisfaisants et sont très bien tenues. J'en puis dire autant de trente de celles qui sont confiées à des institutrices, cinquante autres sont bien dirigées et donnent des résultats satisfaisants, vingt-cinq sont inférieures, mais sont situées dans des municipalités pauvres, ou dans des arrondissements éloignés où les enfants sont peu avancés; enfin, 22 sont mal tenues et insuffisantes. La plupart de ces dernières sont dirigées par des jeunes filles de 17 à 18 ans. Dans les 19 municipalités, qui forment ma circonscription, la loi est mise à exécution avec plus ou moins de régularité. Lorsque je vous aurai fait remarquer qu'il y avait encore, en 1852, sept de ces municipalités qui refusaient absolument de se conformer à la loi et n'avaient pas une seule école sous le

contrôle du département, vous pourrez juger de l'étendue du progrès que nous avons fait. J'eus à faire nommer, en 1853, par l'exécutif, des commissaires pour les municipalités de St. Michel No. 2, St. Lazare, St. Raphaël, Cap St. Ignace, St. Cyrille, St. Jean Port Joli, et St. Roch des Aulnets. Les amis de l'éducation dans ces municipalités avaient toujours reculé devant l'opposition, et si la loi y est maintenant exécutée, cela est dû principalement au système d'inspection introduit à cette époque. Aujourd'hui plusieurs d'entre elles, entr'autres St. Raphaël et le Cap St. Ignace, ont fait de grands progrès et ont un grand nombre de bonnes écoles, tenues sur un excellent pied. Il y a dans mon district d'inspection 41 maisons d'école appartenant aux commissaires, 30 desquelles sont spacieuses et bien aérées. Plus de 24 ont des cartes de géographie, des tableaux noirs et en un matériel très convenable. St. Michel Nos. 1 et 2, St. Charles, St. Thomas, L'Islet, et Berthier, se distinguent sous ce rapport.

Je dois dire aussi à l'avantage de la plupart des municipalités de mon district que les livres de comptes sont bien tenus et que les secrétaires-trésoriers s'acquittent bien de leurs devoirs. En quelques endroits, cependant, le peuple ne sait pas apprécier à sa juste valeur l'importance de cette charge, ce qui fait qu'on l'a ôtée à des personnes très capables, pour la donner à d'autres qui s'offrent à la remplir au rabais. Je suis fâché d'avoir à dire aussi que dans plusieurs municipalités l'élection des commissaires n'est pas ce qu'elle devrait être. Tant que l'on n'exigera pas, comme condition d'éligibilité, la preuve de certaines connaissances, il y aura toujours un grand nombre d'écoles très inférieures et l'on n'obtiendra jamais un succès bien complet. La dernière loi, qui donne au surintendant le pouvoir de priver de leur part de la subvention les municipalités récalcitrantes, a fait un bien immense. Les commissaires les moins bien disposés n'osent plus résister aux injonctions du département en vue de la responsabilité qu'ils encourraient. J'en reviens encore à l'importance qu'il y a à établir des réglemens d'école et un choix de livres uniformes, pouvoirs qui sont laissés au conseil de l'instruction publique, dont la nomination est, pour cette raison, urgente.

Dans plusieurs municipalités, on met encore beaucoup de lenteur à payer les maîtres, et il en est même qui voient arriver la fin de l'année sans avoir rien reçu de leurs salaires; entr'autres incurvénient, il en résulte que les instituteurs, faute d'argent comptant, sont forcés d'acheter à un taux beaucoup trop élevé chez les marchands ou à payer de gros intérêts. Il serait aussi à propos que l'année scolaire commençât au premier de mai; de cette manière l'instituteur tirerait parti du terrain de l'école, tandis qu'il demeure non cultivé toutes les fois que l'arrondissement est pour changer de maître, parce que, naturellement, on ne s'empresse pas de semer pour qu'un autre recueille.

Les bons instituteurs ne manquent point dans ma circonscription. Dans toutes les municipalités régies par des commissaires éclairés, on a toujours de bons maîtres, parce qu'on leur donne un salaire proportionné à leur capacité. Tout le contraire arrive quand les commissaires sont illettrés; les écoles se donnent au rabais, et comme les institutrices peuvent toujours s'engager à des termes moins élevés, on n'a plus à la tête des écoles que des jeunes filles de 17 à 18 ans, qui, le plus souvent, n'enseignent presque rien à leurs élèves.

Malgré tous ces obstacles, l'éducation fait cependant chaque année des progrès remarquables. Le cultivateur, le père de famille comprennent mieux l'importance, le prix de l'éducation, la nécessité qu'il y a de faire instruire leurs enfants; ils sont mieux disposés à faire les sacrifices nécessaires pour obtenir ce grand résultat.

Quelques mots maintenant sur chacune des municipalités de ce district.

Beaumont.—Cette municipalité possède une école modèle ou primaire-supérieure, et trois écoles élémentaires. Elles sont toutes très bien tenues par des personnes munies de diplômes et capables de rendre de grands services. Il s'est opéré une amélioration notable dans l'administration des affaires de cette municipalité. Les vieilles rancunes ont disparu et font place à l'amour du progrès. Les commissaires, dont M. Poirier est le président, ont fait réparer le vieux presbytère, et y ont installé l'école modèle; c'est un local spacieux et confortable. Le secrétaire-trésorier, M. Letellier, tient ses registres et ses livres de comptes avec beaucoup de soin. Il est à regretter qu'il y ait des dettes et des arrérages, résultats des dissensions et des procès, qui ont duré cinq ans; mais qui sont enfin terminés.

St. Michel, No. 1.—Cette municipalité a un beau collège industriel et une académie de filles. Le collège a quatre professeurs et est fréquenté par près de 200 élèves; M. Candide Dufresne en est

le directeur. Cet établissement possède un pensionnat très bien tenu. On y a aussi établi une classe élémentaire pour les élèves trop peu avancés pour entrer dans les classes supérieures. La musique vocale et la musique instrumentale, le dessin, l'horticulture, l'anglais, font partie des sciences qu'on y enseigne. Il y a aussi à St. Michel un institut, qui possède un cabinet de lecture où l'on trouve un bon nombre de journaux et de revues périodiques du pays et de l'étranger, et une bibliothèque qui compte déjà plusieurs centaines de volumes. L'état prospère de cette municipalité modèle, qui figure au premier rang parmi celles de mon district, est dû au zèle et aux sacrifices de ses commissaires, dont M. le Curé Fortier, M. Forgues, régistrateur, M. Lanière, seigneur de la paroisse, ont fait partie depuis huit ans. M. Toussaint, maintenant professeur à l'école Normale Laval, qui a eu la direction du collège pendant quatre ans, a aussi fortement contribué à donner cette impulsion.

St. Michel, No. 2.—Il y a dans cette municipalité, qui comprend les trois dernières concessions de la paroisse de St. Michel, trois écoles élémentaires, tenues par de bonnes institutrices munies de diplômes. Les commissaires ont bâti trois maisons d'école de dimensions convenables; elles sont toutes bien meublées, pourvues de pupitres, de bonnes tables, de cartes géographiques et de tableaux noirs. Les classes sont fréquentées par un très grand nombre d'enfants, qui font beaucoup de progrès et à mesure qu'ils se trouvent assez avancés, vont compléter leur éducation dans les deux grandes institutions de la paroisse. Le salaire des institutrices est de £25 à £30, outre le bois de chauffage. Comme on le voit, cette municipalité, qui n'avait pas une seule école en 1854, rivalise de zèle avec le No. 1 de la même paroisse dont je viens de parler et qui comprend le rang du bord de l'eau et le village.

St. Charles.—Cette paroisse, qui compte deux écoles-modèles, une pour les filles et l'autre pour les garçons, a vu disparaître depuis quelque temps la bonne harmonie qui y régnait. Ceci est d'autant plus à regretter que les choses s'y trouvaient en assez bonne voie. Outre les deux écoles primaires-supérieures, il y a sept écoles élémentaires, toutes bonnes et conduites par des institutrices munies de diplômes et possédant l'aptitude requise. La commission possède neuf bonnes maisons d'école, dont une à deux étages et de 80 pieds de longueur. Mlle Couture, Plussitutrice de l'école modèle, est une personne très habile, elle a fait faire de grands progrès à ses élèves. Elle tient un pensionnat; elle a formé plusieurs bonnes institutrices pour nos différentes municipalités, son école compte près de 100 élèves. L'école modèle de garçons est tenue par M. Declercq, ci-devant professeur à l'académie de St. Thomas. M. Declercq possède très bien les langues française, anglaise et latine, et compte déjà plusieurs années d'enseignement. Le secrétaire-trésorier actuel, M. A. Boulanger, tient très bien ses comptes.

St. Germain.—Cette municipalité possède une académie de filles, une école modèle de garçons et 10 écoles élémentaires. L'académie de filles est dirigée par les Sœurs de la Congrégation. On leur a donné l'ancien presbytère qui, réparé, offre tous les avantages possibles. C'est un édifice de près de 100 pieds de long avec mansardes. L'école primaire-supérieure des garçons est sous la direction de M. Larue, qui est sorti l'an dernier de l'école Normale Laval avec un brevet d'école-modèle; six des autres écoles élémentaires sont bien tenues et confiées à des institutrices habiles et munies de diplômes, deux sont médiocres, et les deux autres inférieures. Les comptes du secrétaire-trésorier sont en bon état et ses registres sont bien tenus, mais il se trouve beaucoup d'arrérages. L'éducation n'a pas fait tous les progrès qu'on aurait pu obtenir dans cette importante municipalité, d'abord parce qu'il y a eu en commençant un trop grand nombre d'écoles, et ensuite, parce qu'on change trop souvent d'instituteurs et d'institutrices; ce changement a l'effet de retarder beaucoup les élèves en les forçant à revoir ce qu'ils ont appris les années précédentes. Le salaire des institutrices est très minime, ce qui fait que plusieurs écoles n'en ont que d'inférieures.

St. Lazare.—Cette municipalité, qui est très pauvre, n'a été organisée d'après la loi des écoles qu'en 1851. Il s'y trouve aujourd'hui cinq écoles, dont deux bonnes et trois dont l'enseignement est très limité; elles peuvent cependant répondre aux besoins de la localité pour quelque temps encore. M. le curé Dufour montre beaucoup de zèle; il occupe depuis plusieurs années la présidence de la commission, et rend d'importants services. On a bâti dernièrement une maison d'école près de l'église, ce qui fait le plus grand honneur aux contribuables, lorsqu'on songe au peu de ressources qu'ils possèdent.

(A continuer.)

Distribution de diplômes et de prix aux Ecoles Normales Laval, McGill et Jacques-Cartier.

Les trois écoles normales ont eu, comme les années précédentes, leurs distributions solennelles de prix et de diplômes. A l'école normale Laval, où les deux départements des élèves-instituteurs et des élèves-institutrices ont des pensionnats séparés, il y a eu deux jours d'examen public divisés en deux séances, une du matin et l'autre de l'après-midi.

Ces séances ont permis au public d'interroger les élèves sur les programmes et en dehors des programmes, sur toutes les matières de leurs études. Elles ont été accompagnées et entremêlées de discours, de musique et de petites représentations dramatiques. L'examen des élèves-instituteurs a eu lieu à l'école normale, le 2 juillet, celui des élèves-institutrices aux Ursulines, le 4 juillet. Ce dernier examen a été présidé par M. le Surintendant de l'Instruction publique. Son Honneur le Maire de Québec, un grand nombre de membres du clergé et de citoyens distingués y assistaient. Les élèves-institutrices se sont surtout fait remarquer par la précision et la promptitude de leurs réponses, et par la facilité avec laquelle elles tachaient les cartes géographiques sur le tableau noir, de mémoire et à demande. Un petit drame a été joué avec beaucoup de naturel, de simplicité et de grâce. Le discours d'adieu a été prononcé par Mlle. Pérusse; M. le Surintendant en réponse à ce discours, qui lui était adressé, a félicité les élèves, le Principal et les Professeurs. Il a aussi remercié les Religieuses des soins qu'elles donnaient à leurs pensionnaires, qui, pour plusieurs branches d'Instruction, sont aussi leurs élèves. Les excellentes dispositions et les bonnes manières dont les futures institutrices avaient fait preuve étaient dues, ajoutait-il, aux bons exemples et aux leçons des dignes héritières de Mme de la Pelletterie.

Jeudi, le 27 juin, a eu lieu la distribution de diplômes et de prix aux élèves-maîtres de l'école normale McGill. Les parents et les amis des élèves remplissaient la salle des exercices, auxquels présidait M. le Surintendant. Dans l'auditoire, on remarquait Sa Seigneurie, l'Evêque Anglican de Montréal, M. le Recteur du *High School*, le secrétaire du collège McGill et plusieurs autres amis de l'éducation. Les murs étaient décorés de dessins habilement faits par les élèves. M. le Surintendant ouvrit la séance et exprima en anglais tout le plaisir que lui procurait l'agréable tâche de distribuer des diplômes et des récompenses aux élèves les plus méritants de cette institution; puis, leur adressant la parole en français, il leur parla des heureux résultats qu'allaient avoir pour eux les études qu'ils venaient de faire, et témoigna surtout sa satisfaction des progrès des écoles normales.

Les orateurs qui suivirent furent: M. le Principal Dawson, M. Edwin R. Johnson, un des élèves couronnés de l'école; MM. les Professeurs Hicks et Robins et M. Alexandre Morris, un des gouverneurs de l'Université McGill.

M. le Surintendant termina la séance par un discours, où il fit observer que le gouvernement avait créé une caisse d'économie à laquelle il espérait que tous les instituteurs des écoles normales voudraient bien contribuer, à raison des avantages qu'elle procurait.

La musique instrumentale et vocale fait également partie du programme d'Instruction de cette école, et la manière habile dont on a joué et chanté, durant le cours des exercices, fait honneur à M. Fowler, qui est chargé de cette branche d'enseignement.

Le 9 courant, à la suite d'examens très rigoureux auxquels le public était admis, l'école normale Jacques-Cartier terminait également ses cours par des distributions solennelles de prix et de diplômes. Les exercices avaient lieu dans la grande salle de l'école. Il s'y trouvait un grand nombre de Dames, qui n'ont pas peu contribué à rehausser par leur présence l'éclat de cette belle fête. Comme à l'école normale McGill, on avait exposé aux regards des auditeurs, en les suspendant aux murs de la salle, divers jolis dessins au crayon et à l'estompe, exécutés avec beaucoup d'art par les élèves. M. le Surintendant présidait encore à cette cérémonie. Dans le cercle des personnes distinguées qui l'entouraient, on remarquait Sa Grandeur Monseigneur Larocque, l'hon. T. J. J. Loranger et M. Côme S. Cherrier, C. R. membres du Conseil de l'Instruction publique et plusieurs directeurs des principales maisons d'éducation de ce pays.

Avant la distribution des prix, M. le Principal Verreau fit quelques remarques sur le cours d'Instruction suivi dans l'école modèle et sur les moyens disciplinaires qui y sont adoptés. Il donna en même temps un aperçu des progrès qu'on y avait faits dans le cours de l'année.

Une cantate de circonstance fut ensuite chantée par un chœur d'élèves.

Après ce chant, M. le Surintendant décerna des récompenses aux élèves des classes française et anglaise de l'école modèle.

Cette première distribution fut suivie de l'hymne patriotique *Les Beaux-Arts* et du duo bouffe *Le Connétable et le Marchand*, chanté avec beaucoup d'entrain par MM. Alphonse Lenoir et Lamarche.

La distribution de prix et de diplômes aux élèves de l'école normale, fut aussi précédée de quelques remarques de la part de M. Verreau sur leurs progrès, les méthodes d'enseignement et les moyens de discipline que l'on y a mis en usage. Après cette distribution qui fut comme l'autre entrecoupée de musique et de chant, M. le Surintendant fit un discours dans lequel il proclama l'efficacité des écoles normales. Il la démontra clairement par les chiffres qui suivent: "Le nombre des élèves-maîtres, dit-il, qui les ont fréquentées pendant l'année 1858-59 a été de 219. Depuis leur mise en opération jusqu'à la fin de l'année dernière, il y a été accordé 208 diplômes, tant pour école modèle que pour école élémentaire. 140 instituteurs qui en sont munis se livrent maintenant à l'enseignement; les autres sont prêts à accepter les places qui leur seront offertes."

Les paroles d'encouragement qu'adressèrent ensuite Sa Grandeur Mgr. le coadjuteur et M. C. S. Cherrier, aux 25 élèves qui venaient de recevoir leurs couronnes et leurs brevets de capacité et la finale *God save the Queen*, chantée par tous les élèves, terminèrent agréablement la séance.

On trouvera dans une autre partie de notre feuille les noms des élèves instituteurs et institutrices qui ont obtenu des diplômes cette année. Il a été donné à l'école normale Jacques-Cartier 7 diplômes pour école-modèle et 13 diplômes pour école-élémentaire; tous à des élèves instituteurs. A l'école McGill, 16 institutrices et un instituteur ont obtenu des diplômes pour écoles-modèles, 31 institutrices et 5 instituteurs ont obtenu des diplômes pour école élémentaire. Enfin à l'école Laval, parmi les élèves-instituteurs 4 ont obtenu des diplômes pour académie, 7 des diplômes pour écoles-modèles et un a obtenu le diplôme pour école élémentaire; 12 élèves-institutrices ont obtenu le diplôme pour école-modèle, et 14 le diplôme pour école élémentaire. Il a donc été donné en tout, dans les trois écoles cette année, 111 diplômes; ce qui ajouté aux 209 déjà distribués, donne un total de 320. Les autorités scolaires qui voudront se procurer les services de quelques uns de ces instituteurs ou institutrices devront s'adresser sans retard à ce département, ou au Principal de chaque école. Nous devons aussi informer MM. les Commissaires d'école du district de Montréal, que plusieurs institutrices, munies du brevet de l'école normale Laval, n'auraient aucune objection à enseigner dans ce district si on leur offrait une rémunération suffisante.

Examens publics et distributions de prix

DANS LES COLLÈGES, ACADÉMIES ET ÉCOLES DU BAS-CANADA ET COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DE CLÔTURE DE LA SESSION D'ÉTÉ DE L'UNIVERSITÉ LAVAL.

Fidèles à notre coutume, nous rendons compte, dans cette livraison, des fêtes joyeuses dont l'époque des vacances est annuellement l'objet. La première distribution de prix a eu lieu à Montréal, le 6 de ce mois, au couvent de la Congrégation de Notre-Dame. Un public nombreux se pressait, pour y assister, dans la nouvelle église que les religieuses de cette institution viennent de construire. Au pied de l'estrade, sur laquelle étaient groupées les élèves toutes vêtues de blanc, se trouvait Mgr. le coadjuteur de l'Evêque de ce diocèse, entouré de l'élite de la population Montréalaise. Des chants, de charmantes compositions récitées par les jeunes filles, des airs exécutés à perfection sur la harpe et le piano, enfin la distribution des récompenses, tel a été le programme de la jolie fête qui a inauguré la rentrée au foyer des élèves de ce pensionnat.

Quelques jours plus tard, le 10, les exercices du Collège de Montréal attiraient également la foule. Une hymne au Pape, entonné par un des élèves, produisit un tel enthousiasme, que tout l'auditoire se leva spontanément pour témoigner de son respect pour l'illustre pontife. Un autre chant depuis longtemps populaire, *O Canada! mon pays! mes amours!* mis en musique par M. E. Beaubien, a été parfaitement exécuté par un chœur d'élèves. L'auteur de ce poème, l'honorable premier ministre Cartier, assistait à la séance. Il se leva au milieu des applaudissements et prononça le discours dont suit l'analyse:

« C'est la première fois que j'ai le plaisir de me trouver dans cette enceinte depuis mon cours d'études. Alors, comme tous mes condisciples, j'étais plein d'espérances. Je ne puis m'empêcher d'exprimer toute l'émotion que je ressens en revoyant ces lieux où l'on m'enseigna les premières notions de la morale et de la religion. L'on me permettra de profiter de cette occasion, pour me rappeler au souvenir de plusieurs, dans cet auditoire, et payer un juste tribut d'éloges au vénérable ecclésiastique, présent à cette intéressante séance, sous la direction duquel j'ai puise mes connaissances littéraires et surtout les principes de la morale et de la religion.

« Dans le cours de ma carrière, j'ai gardé un bon souvenir de cet enseignement et je dis, sans crainte, qu'après être sorti de cette enceinte, et sous l'empire du jeune âge et de la folle jeunesse, je n'ai jamais oublié les préceptes religieux qui me furent donnés par le vénérable M. Bailo; tous mes condisciples d'alors lui rendent le même témoignage, et c'est un doux plaisir pour moi que de lui en exprimer publiquement ma reconnaissance; je suis persuadé que tous ceux qui m'entendent en sont heureux, et que le plus mécontent est M. Bailo, lui-même, dont mes paroles, j'en suis sûr, blessent la modestie et l'humilité. Pour vous, jeunes élèves, l'espoir de la patrie, n'oubliez pas qu'il pèse sur vous une grande responsabilité. Dépositaires des sciences que l'on vous enseigne, vous devrez plus tard les faire valoir au profit de la patrie, lorsque chacun d'entre vous se trouvera placé dans la sphère que la Divine Providence nous a départie; c'est alors surtout que vous devrez mettre en pratique les enseignements religieux que vous avez reçus dans cette institution bénie, vous rappelant que c'est par la vertu et la religion que nous conserverons toujours notre nationalité canadienne-française. Quelqu'un d'entre vous, jeunes élèves, est probablement appelé à occuper dans ce pays la position que je remplis actuellement; il le fera beaucoup mieux, je n'en doute pas; cependant, quoique j'aie peu fait, je souhaite à celui là d'avoir toujours présent à la pensée ces deux grands enseignements qui sont la conservation de notre race. Je vous remercie, vous surtout, Messieurs, qui avez bien voulu me dédier la belle musique qui donne un charme tout nouveau à la faible poésie de ma chanson, et je remercie M. le Supérieur et M. le Directeur de m'avoir permis d'adresser quelques mots, dans cette enceinte, objet de tant de souvenirs pour moi. »

On ne pouvait apprécier plus noblement que l'a fait M. Cartier le mérite de l'instituteur et les bienfaits de l'éducation.

Le collège ou petit séminaire de Montréal, où M. Cartier a reçu l'éducation dont il a si bien su tirer parti a, depuis sa fondation, rendu d'immenses services au Canada. Sans parler des hommes éminents qui s'y sont formés à l'amour du bien et de leur pays, les fortes études que l'on y fait n'ont pas peu contribué à entretenir parmi nous ce goût de la littérature et de l'art, qui distinguent notre race en Europe et en Amérique et qui nous assure à nous, tant que nous le conserverons, le droit de vivre de notre vie, c'est-à-dire, d'être canadiens-français. Des institutions du genre de celle-là, ne sauraient être trop encouragées; et nous ne saurions non plus les entourer de trop d'intérêt.

Le collège Ste. Marie de Montréal a eu, avec l'éclat accoutumé, sa séance annuelle. Sa fondation est toute récente et cependant les bienfaits de l'éducation que l'on y reçoit se font déjà largement sentir. Il en est sorti une foule de jeunes hommes de talents supérieurs, qui ne manqueront pas de faire honneur et à l'institution dont ils ont été les sages élèves et au Canada qui a le bonheur de les compter parmi ses citoyens.

Diverses partitions de la *Muette*, ont été chantées avec l'accompagnement d'un orchestre, composé en partie des professeurs de musique et des anciens élèves de la maison; il serait difficile d'imaginer un succès plus complet. Dans une série de discours prononcés par les élèves, on passa pour bien dire, en revue les anciennes gloires du Canada; les humbles et héroïques fondateurs de Montréal et de ses institutions religieuses et charitables, tenant naturellement la première place. Nous avons surtout remarqué le discours de M. de Lorimier, sur Madame Youville, fondatrice de l'ordre canadien des *Soeurs de Charité*, dites « *Soeurs Grises*. » L'éloquence de l'orateur et les scènes touchantes qu'il décrivit, impressionnèrent vivement l'auditoire. Le discours d'adieu, prononcé par M. Génand, communiqua aussi à tous ceux qui étaient présents la noble et douce émotion dont il était empreint.

La veille, Mgr. l'évêque de Cydonia, présidait aux examens du collège de Ste. Thérèse. On remarquait à ses côtés, M. l'abbé Faillon, l'auteur de la vie de la sœur Bourgeois, de Mlle. Manco et de plusieurs autres ouvrages ayant trait à l'histoire de ce pays. Un grand nombre de membres du clergé entourait Sa Grandeur. Comme au collège de Montréal, on préluda aux exercices par un hymne à Pie IX, chanté en chœur avec accompagnement d'or-

chestre. Vint ensuite une discussion sur le pouvoir temporel du St. Siège. La séance se termina par un discours de Mgr. Latouche, qui félicita les professeurs de leur bonne méthode d'enseignement et les élèves de leur succès.

Les journaux que nous avons sous les yeux racontent en termes élogieux les examens des diverses institutions de haute éducation de Québec et surtout ceux du petit séminaire de cette ville. Partout les élèves ont fait preuve de capacité et obtenu des succès marquants.

Les examens du Collège industriel de St. Michel de Bellechasse, et de l'Académie des filles du même endroit, ont eu lieu le 13 et le 14 du courant, en présence de M. le Surintendant de l'Instruction publique, de M. le Principal de l'école normale Laval, du digne et zélé curé de la paroisse, M. Tanguay, et d'un grand nombre de prêtres et de personnes influentes des paroisses voisines. Le Collège a pour Principal, M. Candide Desrosne, et pour professeurs quatre autres instituteurs laïques. L'Académie est dirigée par Mlles. Vallée et Sweeney, munies du diplôme pour école-modèle, de l'école normale Laval, aidées d'une assistante. L'éducation reçue au collège est strictement industrielle et commerciale; le nombre des élèves dans le cours de l'année a été de 160. Ceux du cours supérieur ont répondu avec un aplomb et une exactitude remarquables sur toutes les parties d'un programme jugé au premier coup d'œil trop étendu et trop varié. Malgré cependant la sévérité de l'examen auquel ils ont été soumis, ils s'en sont en général tirés de la manière la plus satisfaisante. La trigonométrie, le mesurage, le tracé des cartes, le dessin linéaire, les notions de physique, d'architecture, d'hygiène, d'histoire et de littérature, ont été autant de sujets de triomphe pour les jeunes élèves dont on a certainement point ménagé les forces dans ces deux longues séances. Il en a été de même dans l'Académie pour les diverses matières d'un examen, pour bien dire, improvisé, puis que la maladie d'une des institutrices avait pendant un certain temps fait abandonner les préparatifs ordinaires. Dans les discours qu'il prononça à la suite des distributions de prix dans les deux institutions, M. le Surintendant s'efforça de rendre hommage au mérite et au zèle de MM. les Commissaires d'école du bord de l'eau de St. Michel, qui, dans des temps difficiles, alors que le reste de la paroisse ne voulait, pour bien dire, d'aucune espèce d'éducation, avaient eu le courage de fonder et de soutenir à eux seuls deux institutions aussi utiles et aussi importantes. Leur exemple a profité à tout le monde et toute la paroisse aujourd'hui apprécie les avantages de l'Instruction. Il rappela aussi, avec la plus vive émotion, le souvenir de l'homme de bien et de courage qui s'était le plus distingué dans cette cause, feu M. le curé Fortier, dont le portrait, copié par un des élèves, était l'objet le plus saillant au milieu de l'exposition de leurs travaux. Enlevé au moment même où il voyait couronner ses efforts, dans toute sa vigueur et dans toute son énergie, M. Fortier, dont nous avons publié, dans le temps, la biographie, a laissé des souvenirs très vifs et bien touchants dans sa paroisse chérie. M. Chauveau offrit aussi un juste tribut d'éloges au mérite de M. Toussaint, le premier principal du Collège, actuellement professeur à l'école normale, et à son digne successeur. M. le curé et M. le Principal de l'école normale parlèrent ensuite, ce dernier faisant observer que les institutions de St. Michel étaient unies par des liens bien doux et en même temps bien forts avec celle qu'il dirigeait, puisqu'il y avait eu un échange de professeurs et d'élèves, échange qui paraissait devoir se continuer. Le soir, il y eut une représentation dramatique au profit du monument de 1760, sous le patronage de l'Institut-Canadien, présidé par M. le Dr. Belleau, à la suite de laquelle M. le Dr. Barly, président de la société St. Jean-Baptiste de Québec, prononça une chaleureuse et intéressante allocution.

Les collèges de Nicolet, de St. Hyacinthe, de Terrebonne, de l'Assomption, de St. Anne Lapointière; les diverses écoles des Frères de la Doctrine Chrétienne; les convents du Sacré Cœur au Sault des Récollets et des Religieuses de l'ordre de Marie et Jésus à Longueuil; celui de Mariavilla, un grand nombre d'académies de garçons et de filles, et d'écoles-modèles, ont fait subir à leurs élèves de braves examens publics. Les éloges que l'on en fait et qui nous parviennent de toutes parts, sont des indices certains de l'intérêt toujours croissant dont ces institutions sont l'objet.

Voici en quels termes un correspondant de l'Ordre, rend compte de l'imposante cérémonie qui a terminé la session d'été de l'Université Laval:

« M. le Recteur de l'Université, en grand costume, est entré à la tête du corps de la savante institution, et précédé par les maîtres. Il y avait distribution de diplômes dans les diverses classes d'enseignement. Rien de plus solennel. Sur la plateforme se trouvaient des docteurs, des professeurs, des savants, des hommes d'étude, de talent et de profonde science, pères illustres d'une

institution dont la mission est si relevée et si grande pour les jeunes générations, pour l'avenir de notre peuple; autour d'eux se pressent une jeunesse travailleuse, morale et dévouée que l'on aura toujours raison d'appeler l'Espoir de la patrie. Après quelques paroles du savant Recteur, le secrétaire appela les noms des élèves promus au Baccalauréat; ce furent M.M. N. Cinq-Mars, A. Lachaine, G. Bourdages, J. Laugelier, B. Roullier et A. Blais. On sait la rigueur et la sévérité des examens que l'Élève doit subir pour arriver à réunir le nombre de notes nécessaires pour prendre ce premier degré. Il y a toujours beaucoup de concurrents; il n'y a que très peu de vainqueurs. Félicitons ces messieurs.

Le dernier num appelé Pa été avec une grande solennité: il s'agissait pour le corps universitaire, de conférer le grade de licencié en Droit. M. Cosmo Morissette, dont l'Ordre a annoncé l'admission au barreau à Montréal, l'hiver dernier, a reçu le diplôme de licencié, à part des épreuves qui font autant d'honneur à ses talents qu'à son travail ardent et continu. Les applaudissements de l'auditoire ont dû rendre glorieux notre ami; car la vraie gloire est l'unanimité du suffrage intelligent et libre, envers le mérite.

Nous devons dire la même chose de M. Romuald Gariépy, qui a été licencié en médecine. M. le professeur Aubry a fait alors un discours où nous avons admiré le naturel et la facilité du mot, la chaleur du débit, une mémoire vaste et riche, et par-dessus tout ces principes vrais et saines, qui parent si bien les lèvres du savant. Son sujet était: Dignité du travail;—Nécessité des fortes études.

M. Aubry se fait comprendre de la jeunesse; il a de ces digressions où il se prend à réciter des pages entières de Bossuet, des aperçus de St. Augustin, des vers de Lamartine; c'est un tour habile pour se rattacher l'esprit de ses auditeurs.

On est heureux d'avoir une Université comme celle de Laval, des professeurs comme elle en a, et des élèves comme notre jeune population sait en fournir.

Après le discours du savant professeur, il y a eu un Te Deum chanté à la Cathédrale pour les deux institutions: la foule s'y est rendue. Dieu ne doit-il pas être au fond comme à la fin de nos actions?

Enfin, cette longue liste de solennités littéraires, que nous sommes loin de croire complète, se trouve couronnée par les examens des élèves des Frères des Ecoles Chrétiennes, à Montréal. On sait que c'est au Séminaire de St. Sulpice qu'est due l'initiative en ce qui concerne l'introduction dans ce pays de cette excellente classe d'instituteurs. Aujourd'hui ils ont de nombreuses écoles dans lesquelles une éducation religieuse, morale et pratique est donnée à des milliers d'enfants dont la plupart appartiennent aux classes les plus pauvres de la société. Presque toutes ces écoles sont gratuites ou à peu de choses près. Le nombre des élèves des écoles des Frères à Montréal, s'est élevé cette année au chiffre de 3572! L'annonce de ce fait, par M. le Supérieur de St. Sulpice, fut saluée des plus vifs applaudissements, qui redoublèrent encore lorsqu'il dit que l'année prochaine ce nombre sera beaucoup plus considérable parce que l'on allait ouvrir de nouvelles classes pour donner admission à de nombreux enfants que l'on avait eu la douleur de refuser faute d'espace.

Ces examens furent divisés en deux séances, celle de lundi le 23 juillet pour les classes françaises, et celle du lendemain, pour les classes anglaises. La distribution des prix fut entremêlée de dialogues, d'exercices d'arithmétique mentale, et de musique vocale et instrumentale; des discours furent prononcés par M. le Supérieur de St. Sulpice, par M. le Surintendant et par M. Cherrier.

Petite Revue Mensuelle.

Craz tibi! Hotiè mih! N'en déplaît à Garibaldi et à la vieille Europe, nous allons cette fois-ci leur fausser compagnie, pour nous occuper un peu de ce qui se passe dans l'extrême Orient. La Chine et le Japon vont vous faire en partie, chers abonnés, les honneurs de la Petite Revue. A chacun son tour.

On sait que sa position géographique et la politique de la cour de Pékin ont, presque jusqu'à nos jours, complètement isolé la Chine du reste du monde. Les événements qui ont eu lieu, depuis 1839 surtout, sont venus clore brusquement son histoire et la lancer dans une ère nouvelle. L'amour propre national, poussé à l'extrême, aveugle les Chinois, qui ne considèrent les autres nations que comme des barbares, dont ils dédaignent la civilisation, les arts et l'histoire. Jaloux des fruits innombrables d'un sol qu'une étonnante fertilité, une étendue embrassant plusieurs climats, rendent propre à toutes les cultures, ils ne voient dans les étrangers que les habitants déshérités d'une terre ingrate, attirés chez eux par les richesses dont ils regorgent. L'unique objet de la politique des souverains chinois a donc toujours été, depuis la venue des européens, d'opposer une barrière infranchissable aux actes de rava-

ciété et aux violences, dont malheureusement, ces derniers se sont souvent rendus coupables.

Ce système d'exclusivisme n'eut pour effet d'isoler, au physique comme au moral, cette immense contrée que l'on vit en quelque sorte de sa propre substance et dont aucun élément hétérogène n'a encore développé la civilisation.

La vieille Europe est devenue le foyer brûlant d'idées qui donnent la fièvre aux nations et les jettent dans des conflits et des expérimentations d'où jaillissent de nouveaux et nombreux traits de lumière. L'Amérique, mise par la vapeur journellement en contact avec elle lui a fait écho; et elles marchent aujourd'hui de pair dans la voie du progrès. La Chine, elle, a tout renoué, et l'Église chrétienne qui pouvait la régénérer et les arts et les progrès de l'industrie, qui la débordaient de toutes parts. Pendant plus de trois mille ans, elle n'a écouté que la voix de ses mandarins, de ses philosophes, qui toujours lui ont prêché la même morale, les mêmes devoirs. Elle a devancé l'Europe de plusieurs siècles; l'Europe la devance à son tour.

En 1840, la Chine secouait sa torpeur vingt fois séculaire, au bruit du canon anglais, qui faisait tomber les murs de Canton. Elle s'aperçut alors de son ignorance, et les préjugés dont elle était imbue commencèrent à disparaître. Tentent-elle aujourd'hui de rejuvenir ses institutions en s'inspirant des idées qui dominent l'humanité? S'efforcera-t-elle de soutenir contre elles une lutte désormais impossible? En dépit de tout, la renouation s'infiltré dans son sein, et l'envahissement de nos idées et de nos mœurs ne tardera pas à s'accomplir.

Les traités de paix conclus à la suite de cette guerre entre la Chine d'un côté et l'Angleterre, les États-Unis et la France, de l'autre, de 1842 à 1844, devaient bientôt être rompus. Le joug imposé en quelque sorte aux Chinois, par ces traités, leur parut insupportable; aussi, vers la fin de 1856, prirent-ils le parti de le secouer; c'était cependant courir au devant d'une nouvelle défaite. Les deux puissances les plus intéressées combinant leurs moyens d'attaque, forcèrent bientôt les autorités de l'empire à demander grâce. Le 27 et le 29 juin 1858, le gouvernement chinois ouvrait, par de nouvelles conventions, des ports importants au commerce des alliés et permettait l'exercice sans restriction de la religion chrétienne dans toute l'étendue de son territoire. Sa incurable volonté, à l'égard des européens, ne tarda pas néanmoins encore à se manifester. Fouant aux pieds les promesses faites à ce qu'ils appellent dédaigneusement des barbares, dès qu'ils ne sentirent plus la pression des armes des alliés, les Chinois se montrèrent plus intraitable que jamais. Une flotte de guerre anglaise, remonta alors le Pélho, mais subit un échec sanglant devant les forts qui en commandent les deux rives. C'est pour le venger que l'Angleterre et la France dont les intérêts ont également été froissés, unissent aujourd'hui de nouveau leurs efforts pour mettre le chef de l'empire du milieu à la raison. L'expédition qu'elles ont organisée est formidable. Les événements qui vont se dérouler sur ce lointain théâtre, sont dignes d'intérêt. Autant que possible nous en informerons nos lecteurs. Chaque année doit ainsi désormais marquer un pas de plus vers la fusion des intérêts et ces races dans ces contrées de l'Orient, destinées à subir enfin l'influence, sinon la conquête, des idées européennes.

Le Japon, en même temps que la Chine, attire aujourd'hui l'attention des gouvernements de l'Occident. Une seule nation de l'Europe, les Hollandais, y avait un pied à terre; mais les autres n'avaient pu, jusqu'à ces dernières années, y avoir accès. Les Américains, ces pionniers de la forêt et du commerce, après diverses tentatives infructueuses, réussirent cependant à y aborder. Des navires de guerre, sous les ordres du Commodore Perry, vinrent mouiller en 1854, dans la baie de Jeddo, et malgré la répugnance des Japonais, qui inviterent inutilement le commodore à se retirer, il n'en persista pas moins à vouloir négocier avec leur gouvernement. Les Américains avaient de nombreux canons; les Japonais durent mettre de côté les vieilles préventions et accéder au désir des nouveaux venus. Les résultats de cette expédition furent des plus favorables. Deux ports de commerce Simoda et Hakodada leur furent ouverts et permission leur fut accordée d'échanger leur or et leur argent et d'autres effets de commerce, contre des effets japonais. L'Angleterre s'empressa de profiter des mêmes avantages. Le 3 août 1858, Lord Elgin, notre ancien gouverneur, alors plénipotentiaire britannique en Chine, entra dans le port de Nangasaki, avec des présents destinés à Sa Majesté le Tycoun du Japon. Son séjour au Japon ne dura qu'un mois; mais dans ce court espace de temps, il put, comme les Américains, obtenir de l'empereur, pour son pays, les mêmes faveurs qu'il avait accordées à ceux-ci. C'est à Jeddo, capitale du Japon, qu'a été conclu le 26 août 1858, le traité de paix et d'amitié, entre Sa Majesté la Reine Victoria et le Tycoun. Quelques jours après, Lord Elgin revenait à Shanghai.

Un voyageur, qui a été à même d'apprécier leur caractère et leurs mœurs, vanne la politesse exquise des Japonais, et n'a pas cru leur faire une injure en les appelant les français de l'Orient. Ils viennent en effet d'en donner la preuve aux Américains, en leur rendant courtoisement la visite que leur a faite le Commodore Perry. Il est de même probable qu'un jour on l'autre celle du Lord Elgin, leur revenant en mémoire, on verra, un beau matin, leurs pompeux ambassadeurs passer par les rues de Londres, précédés du collier indispensable, renfermant les compliments respectueux du Tycoun à Sa Majesté la Reine Victoria.

Les journaux de nos voisins sont remplis de récits des fêtes dont ces illustres visiteurs ont été l'objet. Nous comprenons aisément pourquoi on les a entourés de tant d'intérêt, depuis le moment de leur débarque-

ment en Amérique, jusqu'à celui de leur départ de New-York. Cette ambassade, c'est l'Orient mystérieux qui vient au devant de l'Occident scrutateur, et qui l'invite à lever la voile derrière lequel il se cache depuis des siècles. C'est un peuple intelligent de plus de 40,000,000 d'âmes, qui tend les mains à notre civilisation, dont les effets l'ébouissent.

A Washington, un concours immense de citoyens, venus de tous les points du territoire de l'Union, avait lieu à leur arrivée.

Le sénat, le congrès, les sommités civiles et militaires attendaient les ambassadeurs pour leur souhaiter la bienvenue et leur faire cortège. Rien n'égalait l'empressement et la curiosité dont ils ont été l'objet, si ce n'est la bonne grâce avec laquelle ils se sont prêtés aux fêtes et aux obsessions dont on les a partout accablés. Le 18 mai, ont eu lieu, à la Maison Blanche, leur réception officielle par le président et un échange de discours où les termes d'amitié n'ont été épargnés de part ni d'autre. Les Japonais sont aussi bons diplomates que ceux dont ils ont été les hôtes. Puisseient ces relations auxquelles semble aujourd'hui présider la bonne foi ne pas être de sitôt rompues.

Les journaliers américains font des rêves magnifiques au sujet du traité de paix et de commerce conclu par le gouvernement de l'Union avec le Japon. "Indépendamment, disent-ils, des avantages immédiats que retireront nos négociants, des rapports amicaux qui viennent d'être établis entre les deux peuples, il en est d'autres qui, quoique plus éloignés, n'en seront pas moins précieux aux états qui bordent le Pacifique. L'Orégon, le futur état de Washington, chercheront nécessairement à se rapprocher de leurs voisins, et parmi ces derniers, les Japonais sont les seuls sur lesquels ils puissent compter. Nous ne parlons pas des Russes du nord de l'Asie, qui sont à demi barbares, ni des hordes chinoises, race égoïste, avec laquelle il n'est pas possible de communiquer. Petit à petit, les échanges s'opérant entre ces états et le Japon, nous finirons par nous entendre parfaitement. Nous irons dans ce pays fonder des comptoirs nombreux; et qui sait si, de leur côté, les Japonais ne viendront pas bientôt coloniser quelques parties de notre territoire. Tout le monde de la sorte aura son profit. Du reste, ajoute philosophiquement le rédacteur de la revue à laquelle nous empruntons cet entrefillet, nos relations avec eux n'auraient-elles que pour effet d'apprendre des Japonais comment ils savent obéir aux lois, que ce serait encore beaucoup."

L'ambassade, chargée de présents, a quitté New-York, le 29 juin, le lendemain de l'arrivée du *Léviathan*, au milieu d'une indifférence qui contraste curieusement avec l'émoi dans lequel leur visite avait mis les deux capitales de l'Union.

Le *Great Eastern* est maintenant, pour les habitants de New-York surtout, l'événement du jour. La foule, en dépit du prix comparative-ment élevé auquel on en a permis l'accès, se presse tous les jours sur le pont du navire.

Le *Great Eastern* est le plus grand et le plus solide de tous les bâtiments de mer que les hommes aient jamais construits. De la proue à la poupe, il a 694 pieds de longueur. Sa largeur hors des membrures est de 83 pieds, et hors des roues, de 114. La hauteur du pont, au-dessus de la quille, est d'à peu près 60 pieds. Ses roues ont 56 pieds de diamètre. Tout est à l'avant dans ce gigantesque navire, et l'on ne sera pas étonné d'apprendre que, par suite, il peut loger dans des conditions de bien-être et d'espace qu'on ne saurait trouver ailleurs: 800 passagers de première classe, 2000 de seconde et 1200 de troisième; soit un total de 4000 passagers, indépendamment de 400 hommes d'équipage. On assure qu'il serait possible d'y embarquer 15,000 hommes de troupes, plus que la France et l'Angleterre n'en ont envoyé en Chine. Le nombre des rivets employés dans sa construction est de plus de 3 millions; la quantité du fer est au poids de 120,000 tonnes; et son tonnage offre une capacité de 24,500 tonnes. Ses machines représentent une force nominale de 2601 chevaux de vapeur, qui devront développer une force effective de 12,500 chevaux. Il porte 7 mâts et une voilure qui présente au vent une superficie de près de 8000 verges carrées. C'est l'ingénieur Brunel qui a construit ce géant des navires.

Parenté oblige. Avant d'aller montrer à d'autres cette merveille de leur industrie, les anglais ont senti qu'il convenait d'en donner d'abord le spectacle à leurs frères d'Amérique. Au reste, ce que nous en disons n'est qu'hypothétique et cette promenade du *Great Eastern* dans les ports américains pourrait bien n'être qu'un défi jeté aux industriels de l'Union, d'accomplir à leur tour quelque œuvre aussi gigantesque. Le gant, assure-t-on, est déjà relevé. Ce que l'on a hésité à faire en Angleterre au sujet du *Great Eastern*, les Américains, eux, vont, dit-on, le tenter. Or, il ne s'agit rien moins que de soulever son énorme masse et de la poser bien douillettement sur des étais, afin d'en débarasser la coque et la quille des herbes marines et des coquillages qui s'y sont attachés et qui entravent sa marche. Cette rivalité est des plus louables. Nous souhaitons aux deux peuples de n'en connaître jamais d'autre.

Juin nous a donné ici son contingent ordinaire de fêtes. La Fête-Dieu a été célébrée avec pompe à Montréal et dans un grand nombre des paroisses du voisinage. La St. Jean-Baptiste, cette fête par excellence du Canada français, a eu un beau soleil pour l'éclairer; à Québec, à St. Hyacinthe et en beaucoup d'autres endroits, elle a été célébrée avec l'entrain habituel. Juillet nous a ramenés les examens périodiques des élèves de la plupart de nos maisons d'éducation, et avec eux l'époque tant désirée des vacances. Le joli temps que celui des vacances! Il a cependant ceci de commun avec le bonheur qu'il finit au moment où l'on désire le plus qu'il continue pour en jouir. "Et quand on songe

qu'il ne dure que deux mois!" s'écriait un écolier, lors de la rentrée des classes. Cette pensée, on le voit, a empoisonné et empoisonnera encore bien des joies. N'est-ce pas en effet précisément parce que la vie ne lui a souvent servi à rien que l'homme comme l'enfant se cramponne à ce qui lui en reste; il n'y tient tant que parce qu'il en fait un mauvais ou un ennuyeux emploi; il croit sans cesse que le lendemain lui donnera ce qu'il a laissé échapper la veille, et il court toujours après une chose qu'il a toujours laissée derrière lui.

Les préparatifs que l'on fait partout pour recevoir le Prince de Galles, impriment à l'industrie une activité extraordinaire. C'est à Montréal, surtout, que l'on peut voir jusqu'à quel point elle se développe. Les travaux de construction de l'édifice destiné à l'exposition des produits de l'industrie indigène se poussent avec une rapidité plus qu'ordinaire. Dans peu de jours, notre ville pourra ajouter à la liste des monuments qui la décorent le beau palais de la rue Ste. Catherine. Il n'est pas une rue, pas une rue, pas une rue, pas un carrefour, pas une place publique, où l'on ne voie des ouvriers occupés à démolir, à construire, à badigeonner, à peindre. Les places publiques se parent à l'envi. Le marché à foin a un nouveau réservoir, au milieu duquel on a placé des tubes, dont les jets formeront réunis des gerbes d'eau du plus bel effet. Le Palais de Justice a aussi le sien. On embellit la place Viger, en y traçant des allées, et on l'orne de façon à en faire bientôt un des lieux les plus fréquentés de la ville. Montréal enfin rêvait aujourd'hui ses habits de fête. Nous pourrions dans notre prochain numéro raconter en détail tout ce que l'on aura fait pour célébrer la visite de l'héritier présomptif du trône du Royaume-Uni.

Nous ne pouvons clore cette revue sans parler de la perte douloureuse que vient de faire l'éducation populaire, dans la personne de l'hon. John Molson, un de ses plus énergiques promoteurs. Nous empruntons à la *Minerva* la nécrologie qu'elle a donnée à ce sujet dans son numéro du 17 courant.

"Nous avons à enregistrer aujourd'hui la mort d'un de nos plus anciens et de nos plus éminents et utiles citoyens. L'hon. John Molson est décédé jeudi dernier, entre onze heures et minuit. Il était né dans le mois d'octobre 1787, et était par conséquent dans sa 73ème année. Le nom de M. Molson a été d'abord lié à la navigation à vapeur du St. Laurent. Son père, l'année suivante, (en 1800) après le premier trajet à vapeur sur l'Hudson, fit construire un second vapeur, l'*Accommodation*, voyageant entre Québec et Montréal. Ce steamer fut bientôt suivi du *Swiftsure*. Le fils participa à cette entreprise depuis le commencement d'abord comme employé de son père, ensuite à son propre compte, et finalement comme son associé. Il a toujours déployé dans cette ligne d'affaire, la plus infatigable énergie. C'est lui qui, plus tard, a dirigé le premier vapeur de nuit entre Montréal et Québec, alors qu'il n'y avait sur le fleuve ni phares ni pilotes. Le père voyant l'habileté de son fils, dans ce genre d'industrie, jugea plus à propos de l'avoir pour associé que comme opposant. Il était certainement méritoire pour le fils d'établir la navigation à vapeur de nuit entre Québec et Montréal, après que son père eût été le premier à établir une ligne de steamboats sur le St. Laurent bien avant leur établissement en Europe.

A l'apparition des chemins de fer, M. Molson fut un des premiers à se livrer à ce genre d'entreprise. Il a été longtemps président de la première compagnie canadienne de chemin de fer, celle de Champlain et du St. Laurent. Il s'était joint auparavant avec ses frères dans l'établissement de la banque Molson. Aussi durant une période d'un demi-siècle, son nom a été lié au commerce et aux institutions financières de cette cité. Il était anciennement un vrai tory et il fut appelé au conseil spécial qui remplaça le parlement par suite des troubles de 1837, 38. Il était aussi colonel de milice. En 1856, 57 il se joignit à ses deux frères pour la munificente donation de £5,000, en faveur d'une chaire de langue anglaise et de littérature à l'Université McGill. Depuis plusieurs mois, sa santé chancelait sous le poids de l'hydropisie qui vient de terminer ses jours. Il est mort, du reste, environné du respect de ses concitoyens en laissant un nom indissolublement lié aux annales de sa ville natale."

NOUVELLES ET FAITS DIVERS.

BULLETIN DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

— L'installation du Très Honorable W. E. Gladstone comme recteur de l'Université d'Edimbourg, a eu lieu le 19 juin dernier. Celle de Lord Brougham, comme chancelier, a été remise jusqu'aux fêtes de la Pentecôte, le noble Lord, qui était alors à Cannes, ne pouvant se rendre à Edimbourg. Sa Seigneurie a accepté la charge de président de l'école de philosophie d'Edimbourg, rendue vacante par la mort de Lord Macaulay.

— Une grande exposition de livres d'école, de cartes géographiques, d'instruments de physique et d'objets en usage dans les écoles, aura lieu à Amsterdam, royaume de Hollande, dans le cours de ce mois. Tous les pays de l'Europe sont invités à y contribuer.

— Deux villes de France réclament l'honneur d'avoir vu naître un humble instituteur, l'abbé Lhomond, dont les traités élémentaires sont, depuis longtemps et malgré les changements qu'a subis l'instruc-

tion publique, en usage partout où l'on parle le Français. Ces deux villes sont Chaulnes et Amiens. Le gouvernement a décidé en faveur de Chaulnes et a permis aux autorités de la ville d'ériger une statue au pieux et savant instituteur, sur une de ses principales places publiques. En revanche, Amiens a acquis le droit de lui en élever une dans la cour centrale de son collège. Son inauguration a eu lieu le 26 mai dernier, en présence de M. Guillemain, recteur de l'Académie de Douai, du préfet, de l'archevêque, du procureur-général et d'un immense concours de peuple, accouru de toutes les localités du voisinage.

BULLETIN DES LETTRES.

—Lady Byron, veuve de Lord Byron, le grand poète anglais, est morte depuis peu temps. Elle était fille de Sir Ralph Milbanke Noël, baronnet. Elle naquit en 1794 et se maria en 1815. Sa fille unique, Ada, a épousé William King, comte de Lawrence, et est morte en 1852. Les enfants issus de ce mariage sont Byron Noël, Vicomte Ockham, Ralph Gordon Noël et Ann Isabella Noël. C'est toute la postérité de l'auteur de Child Harold.

—Melbourne, capitale de la colonie de Victoria, (Australie,) a une bibliothèque qui renferme 25,000 volumes, dont 100 sont dus à la munificence de Sa Majesté l'Empereur des Français. Cette bibliothèque a été fondée en 1856, par son Excellence le Major Général McArthur, et on n'y comptait alors que 4000 volumes.

—Il sera bientôt impossible de trouver des pays où la science et la littérature n'aient pas leurs organes. Un journal de Copenhague nous fait savoir qu'une imprimerie vient d'être créée à Gothaal, dans le Groenland; on s'y sert même d'une presse lithographique. Le premier volume qu'on y a publié renferme une série de vieux poèmes et de chants en langue groenlandaise et est enrichi de six gravures sur bois. Un second volume continuant la série paraîtra sous peu.

— Sous le titre de *Chansons Populaires de la France*, M. Champfleury a publié un magnifique volume de vieilles chansons avec musique pour piano.—L'auteur, avec l'aide de quelques amis, n'a pu qu'à grand peine se les procurer des paysans de diverses parties de la France. Un grand nombre de nos chansons de *voyageurs* s'y trouvent reproduites presque mot à mot. Cependant la plupart de leurs airs ne correspondent pas à ceux qu'on leur donne ici—et nos airs canadiens vont mieux à nos voyageurs, et au mouvement cadencé des avirons. Le compilateur aurait aussi bien fait de laisser de côté une foule de couplets que l'on ne connaît heureusement point en Canada.

BULLETIN DES SCIENCES.

— Nous reproduisons sous toute réserve le paragraphe suivant : "M. Flourens vient de trouver le moyen de faire renaître les membres amputés. La découverte de M. Flourens consiste à vous rendre un os tout neuf, un os à vous, là où l'on vous a enlevé un os fracturé, malade ou trop vieux. Rien de plus réel que cette nouvelle, et rien cependant de plus simple : les os sont entourés d'une membrane appelée périoste; cette membrane a la propriété de produire une sécrétion cartilagineuse qui s'ossifie avec le temps; ôtez l'os qu'elle enveloppe, sans l'enlever elle-même, elle vous en confectionnera un autre exactement semblable au premier pour la forme et pour la longueur, un peu plus gros seulement. Des expériences ont été faites en France, en Prusse, en Amérique, et couronnées du plus merveilleux succès. A l'un, on a enlevé l'humérus, à l'autre, le tibia, à celui-ci, l'os de l'avant-bras, à celui-là, la mâchoire inférieure, à un autre, le nez. Au bout de deux, trois ou quatre mois, selon l'importance matérielle de l'os, le périoste, surtout conservé avec soin, avait rendu un autre humérus, un autre tibia, un autre avant-bras, une autre mâchoire inférieure et un autre nez. On cite les noms des opérateurs, le lieu où ils ont opéré, la date de leurs opérations et les noms des personnes qui ont été opérées. L'Académie de médecine, dans une de ses dernières séances, a constaté ces résultats merveilleux."

— On a depuis peu découvert dans le canton d'Acton, situé à quelques milles seulement de Montréal, des mines de cuivre d'une richesse inouïe. Le tableau comparatif suivant donne une idée de la valeur du minéral qu'on en extrait. Valeur du minéral d'Angleterre par tonneau £8 18s.; de Cuba £13 3s.; du Chili £18 10s.; d'Australie £26 4s.; d'Acton £37 10s. Le village de St. André d'Acton est au centre même des mines. Il possède une jolie église, une école, plusieurs maisons de commerce, et est habité par plus de 130 familles d'origine canadienne-française. Les terres du canton et celles du voisinage sont généralement très fertiles et renferment, assure-t-on, de nombreux gisements argentifères.

BULLETIN ARCHEOLOGIQUE.

— En démolissant les restes de la vieille prison, les travailleurs découvrirent la pierre angulaire et ce qu'elle contenait. L'emplacement sur lequel était construit cet édifice, aussi bien que le Champ-de-Mars, le Jardin du Gouvernement, etc., comme nos lecteurs le savent sans doute, faisaient partie du terrain des Jésuites, et les premières constructions faites sur le terrain, l'ont été sans doute par ce corps de religieux. Mais en 1742 le séminaire de St. Sulpice continua les travaux. La première plaque trouvée portait l'inscription suivante :

†
ANNO IHS 1742,
PAPA BENEDICTO XIII^o,
REGE LUDOVICO XV^o,
EP^o. HENR^o. M. POMBRIANT,
PRO REGE CAR^o. DE BEAUHARNOIS,
PRAETORE EGIDIO HOCQUART,
RESIDENTIAE SOC^o. IESU
INCHOATAE, AN^o. 1622,
NUNC CONTINUATAE POSUIT FUNDAMENTUM
CLARs. Ds. Ds. LUDs. NORMAND,
SUPR. SEMINI. SULPI,
VICARIUS GENERALIS
SUB IVs. EPISCOPIs.*

L'autre plaque portait l'inscription suivante, qui fait voir que le vieil édifice fut démoli, et la prison érigée sur le lieu, en 1808 :

Anno Domini 1808^o,
Georgii Tertii Regis 48^o,
Pro Rege in America Britannica,
Jaco. Heno. Craig O. B. Equite,
Primum hujusce carceris lapidem posuere,
Pet. Lud. Panet, Isaac Ogden,
Pro Montis Regalis jurisdictione curiae E. R. Honorabiles Judices
Nec Non et Josephus Frobisher, Armiger,
Ad hoc Aedificium Aedificandum praepositi.—
Hic, olim, fuit residentia P.P. Societatis Jesu,
Ut testatur inscriptio una cum hac deposita Prius Aedificium
Diruendo, reperta.—

Le sceau de la cité, ou de la ville de Montréal, celui du shériff du district, sont gravés sur l'un des coins supérieurs. Au coin inférieur, à main gauche, M. B. Gosselin, sans doute le nom du graveur de la plaque, a écrit son nom.

On a trouvé dans la bouteille, placée dans la cavité, quatre pièces d'or du règne de George III, l'une de l'année 1762, une autre de 1794, une troisième de 1802, et une autre enfin de 1807; un chelin et un douze sous en argent de la même date, tous deux de l'année 1787; le douze sous était corrodé; ces quatre pièces du dernier siècle portent, par exemple, les fleurs-de-lys de France, incrustées sur les armes; ces fleurs-de-lys ont disparu des pièces actuelles. Il y avait de plus deux sous de 1797 et des demi-sous de 1799, grandement affectés par le vert-de-gris. Les documents contenus dans la bouteille sont presque réduits en pulpe; quelques-uns sont illisibles. On a trouvé, cependant, bien conservées, des copies de "l'Almanac de Québec, du Calendrier Royal Anglo-Américain, pour l'année 1808, publié et vendu par J. Neilson, No. 9, rue de la Montagne," une page de ce livre est en anglais, puis l'autre en français, et ainsi de suite; il contient de curieuses statistiques du temps passé. M. Forsyth, C., E. de cette ville, a découvert ces reliques intéressantes.

BULLETIN DES BEAUX-ARTS.

— Au nombre des présents que les Japonais ont emportés des Etats-Unis, celui des grands orfèvres de Broadway, MM. Tiffany et Cie., mérite une mention particulière. C'est une médaille d'or à 18 carats, du poids de trois onces et d'un module de deux pouces et demi. Elle est entourée d'un rebord d'un quart de pouce d'épaisseur. Sur un des côtés, on voit le soleil lancer ses rayons sur huit pavillons américains et japonais qui sont gracieusement entrelacés et entourent un camée de sardeyne ou l'artiste a gravé un excellent portrait en trois quarts du président Buchanan. Au bas du camée, dans un espace de la grandeur d'une pièce de dix cents, se trouve l'inscription suivante :

"A Sa Majesté impériale, le Tykoun du Japon, de la part de Tiffany et Cie., orfèvres, New-York, juin 1860."

Les écussons des Etats-Unis et du Japon occupent le centre du revers de la médaille, flanqués l'un du vapeur *Niagara*, et l'autre d'une grande jonque. L'écusson japonais offre seulement deux épées en croix et est surmonté d'un soleil levant.

Cette médaille achevée à la hâte est une pièce d'art qui fait honneur à la maison Tiffany et à l'artiste qui a gravé le camée.—C. des E. Unis.

DISTRIBUTIONS DE PRIX.

ELEVES-MAITRES DE L'ECOLE NORMALE J.-C.

CLASSE DE DEUXIEME ANNÉE.

Excellence—prix Jean Schmouth; 1er acc George Lamarche 2e Ovide Coutu. Enseignement à l'école modèle—pr Onésime Tessier; 1er acc Alphonse Lenoir 2e George Lamarche. Littérature et composition—pr Jean Schmouth; 1er acc George Lamarche 2e Joseph Cardinal. Grammaire française—pr Jean Schmouth; 1er acc Alphonse Lenoir 2e George Lamarche. Thème anglais—pr Jean Schmouth; 1er acc Ovide Coutu 2e Joseph Cardinal. Version anglaise—pr Jean Schmouth; 1er acc Ovide Coutu 2e George Lamarche. Histoire d'Angleterre—pr Joseph Cardinal;

1er acc Jean Schmouth 2e Ovide Coutu. Histoire de France—pr Jean Schmouth; 1er acc O Coutu 2e G Lamarche. Eléments d'Algèbre—pr Jean Schmouth; 1er acc Ovide Coutu 2e George Lamarche. Eléments de Géométrie—pr ex æquo Jean Schmouth et Onésime Tessier; 1er acc George Lamarche 2e Joseph Cardinal. Eléments de Trigonométrie—pr Jean Schmouth; 1er acc Onésime Tessier 2e George Lamarche. Notions de Physique—acc Jean Schmouth. Notions d'histoire naturelle.—pr Ovide Coutu; 1er acc Jean Schmouth 2e Joseph Cardinal.

CLASSE DE PREMIERE ANNÉE.

Excellence—1er pr Damase Olivier 2e Trefflé Picard; 1er acc Benjamin Beauchamp 2e Bénéni Guérin 3e Joseph Laferrière. Enseignement à l'école modèle—1er pr Pierre Lamy 2e Cyprien Gélinas; 1er acc Joseph Laferrière 2e Trefflé Picard 3e Benjamin Beauchamp. Grammaire française—1er pr Damase Olivier 2e Benjamin Beauchamp; 1er acc Th Picard 2e Trefflé Picard 3e Bénéni Guérin. Thème anglais—1er pr Damase Olivier 2e Trefflé Picard; 1er acc Adolphe Bateau 2e Bénéni Guérin 3e Joseph Laferrière. Version anglaise—1er pr Damase Olivier 2e John Sheridan; 1er acc Trefflé Picard 2e Benjamin Beauchamp 3e Joseph Laferrière. Géographie—1er pr Benjamin Beauchamp 2e Th Picard; 1er acc Damase Olivier 2e Cherry Lefebvre 3e Alexis Laferrière. Dessin linéaire—1er pr Emile Pepin 2e Damase Olivier; 1er acc Trefflé Picard 2e Joseph Dorais 3e Alexandre Boudraut. Arithmétique pratique—1er pr Benjamin Beauchamp 2e Bénéni Guérin; 1er acc Damase Olivier 2e Trefflé Picard 3e Joseph Laferrière. Arithmétique mentale—1er pr Joseph Laferrière 2e Damase Olivier; 1er acc Pierre Lamy 2e Ephraïm Darche 3e Trefflé Picard. Tenue des livres—1er pr Alexandre Boudraut 2e Pierre Lamy; 1er acc Cherry Lefebvre 2e Joseph Mauseau 3e Alphonse Dagenais. Histoire du Canada—1er pr Cyprien Gélinas 2e Bénéni Guérin; 1er acc Ephraïm Darche 2e Alexandre Boudraut 3e Trefflé Picard.

LES DEUX CLASSES RÉUNIES.

Musique Vocale; première division—1er pr Alphonse Lenoir 2e George Lamarche; 1er acc Jean Schmouth 2e C Gélinas 3e Alfred Enault. Seconde division—1er pr John Sheridan 2e Alphonse Dagenais. Piano—1er pr ex æquo George Lamarche et Alphonse Lenoir 2e Jean Schmouth; 1er acc A Boudraut 2e C Gélinas. Seconde division—pr John Sheridan; 1er acc Alphonse Dagenais 2e Emile Pepin.

AGRICULTURE.

Première division—pr Jean Schmouth; 1er acc Ovide Coutu 2e Moïse Hurtubise. Seconde division—1er pr Joseph Cardinal 2e Emile Pepin; 1er acc Trefflé Picard 2e Benjamin Beauchamp 3e Napoléon Paquin.

DESSIN AU CRAYON.

1er Pr Damase Olivier 2e Adolphe Bateau; 1er acc Bénéni Guérin 2e Trefflé Picard 3e Jean Schmouth.

Liste des Prix pour l'École Modèle Jacques-Cartier.

CLASSES FRANÇAISES ET ANGLAISES RÉUNIES.

Excellence—Prix Joseph Hausselman; 1er accessit Tancrède Jobin 2e ex æquo Frédéric Findlay et Godfroi Massé. Bonne conduite—pr Pierre McCaully; 1er acc Frédéric Findlay 2e Hercule Beaudry. Assiduité—pr Philias Lescarbeau; 1er acc Edouard Vilmaire 2e Benjamin Cherrier. Instruction Religieuse—Première classe—1er pr Tancrède Jobin 2e Hercule Beaudry; 1er acc Joseph Bleu 2e Louis Caty 3e Benjamin Huzereau. Instruction religieuse—seconde classe—pr Charles Boyer; 1er acc Arthur Jetté 2e Alphonse Laliberté. Instruction religieuse—troisième classe—pr Arthur Boyer 2e Raphaël Bellemare; 1er acc Avilla Dagenais 2e Edmond Grenier 3e Jean Baptiste Rolland. Musique vocale—première classe—1er pr Frédéric Findlay 2e Tancrède Jobin; 1er acc Joseph Hausselman 2e Hercule Beaudry 3e Edmond Radiger. Musique vocale—seconde classe—1er pr Alphonse Laliberté 2e Curtius Cherrier; 1er acc Denis Lamontagne 2e Benjamin Cherrier 3e Ovide Thoinin. Musique vocale—troisième classe—1er pr Raphaël Bellemare 2e Hormidas Thérien; 1er acc Edmond Grenier 2e Némés Gouin 3e Edouard Vilmaire. Musique vocale—quatrième classe—1er pr Charles Letourneau 2e Aimé Rey; 1er acc Robert Turroux 2e Henry Grenier 3e Henry Kavanagh. Musique instrumentale—pr Tancrède Jobin. Ecriture—1ère classe—1er pr Onésime Piché 2e Samuel Doharty; 1er acc Patrice Newman 2e Henry Smallwood 3e Tancrède Jobin. Ecriture—seconde classe—1er pr Joseph Guilmette 2e Charles Thompson; 1er acc Edmond Beaupré 2e Hercule Beaudry 3e Delphis Papin. Ecriture—troisième classe

—1er pr Arthur Jetté 2e Robert Terroux; 1er acc Louis Caty 2e Henry Grenier 3e Alphonse Pelletier. Ecriture—quatrième classe—1er pr Aimé Rey 2e Odilon Desrosiers; 1er acc Gustave Mousseau 2e Trefflé Lescarbeau. Gymnastique 1ère classe—pr Louis Caty; 1er acc Benjamin Cherrier 2e Thomas Carroll. Gymnastique—seconde classe—pr Louis Siméon; 1er acc Raphaël Bellemare 2e Charles Terroux. Gymnastique—troisième classe—1er pr Francis Donnelly 2e Godfroi Massé; 1er acc Alfred Findlay 2e Joseph Lecompte 3e Onésime Piché.

CLASSE FRANÇAISE.—3ÈME DIVISION.

Lecture—pr Joseph Hausselman; 1er acc Francis Donnelly 2e Frédéric Findlay. Epellation—pr Joseph Hausselman; 1er acc Frédéric Findlay 2e Francis Donnelly. Mémoire—pr Joseph Hausselman; 1er acc Francis Donnelly 2e Frédéric Findlay. Langue française—pr Joseph Hausselman; acc Frédéric Findlay. Arithmétique pratique—pr Frédéric Findlay; 1er acc Joseph Hausselman 2e Francis Donnelly. Arithmétique mentale—pr Frédéric Findlay; 1er acc Joseph Hausselman 2e Francis Donnelly. Eléments d'algèbre—pr Joseph Hausselman; acc Frédéric Findlay. Dessin linéaire—pr Frédéric Findlay; acc Joseph Hausselman. Tenue des livres—pr Frédéric Findlay; 1er acc Francis Donnelly 2e Joseph Hausselman. Traduction—pr Joseph Hausselman; 1er acc Frédéric Findlay 2e Francis Donnelly. Composition—pr Joseph Hausselman; 1er acc Frédéric Findlay.

2ÈME DIVISION.

Lecture—1er pr Tancrède Jobin 2e Denis Lamontagne; 1er acc Onésime Piché 2e Edmond Radiger 3e Thomas Carroll. Epellation—1er pr Denis Lamontagne 2e Tancrède Jobin; 1er acc Alphonse Laliberté 2e Onésime Piché 3e Thomas Carroll. Mémoire—pr Tancrède Jobin 2e Denis Lamontagne; 1er acc Godfroi Massé 2e Alphonse Laliberté 3e Benjamin Cherrier. Langue française—1er pr Tancrède Jobin 2e Denis Lamontagne; 1er acc Godfroi Massé 2e Benjamin Cherrier 3e Edmond Radiger. Traduction—1er pr Denis Lamontagne 2e Onésime Piché; 1er acc Tancrède Jobin 2e Godfroi Massé 3e Edmond Radiger. Arithmétique pratique—1er pr Tancrède Jobin 2e Godfroi Massé; 1er acc Denis Lamontagne 2e Onésime Piché 3e Edmond Beaupré. Arithmétique mentale—1er pr Godfroi Massé 2e Samuel Doharty; 1er acc Tancrède Jobin 2e Onésime Piché 3e Denis Lamontagne.

1ÈRE DIVISION.—1ÈRE PARTIE.—1ÈRE CLASSE.

Lecture—1er pr Raphaël Bellemare 2e Emmanuel Larchevêque; 1er acc Ovide Thoinin 2e Alfred Cypriot 3e Ernest Archambault. Epellation—1er pr Alfred Cypriot 2e Raphaël Bellemare; 1er acc Emmanuel Larchevêque 2e Ernest Archambault 3e Ovide Thoinin. Eléments de la langue française—1er pr Joseph Pominville 2e Emmanuel Larchevêque; 1er acc Ovide Thoinin 2e Robert Caen 3e Joseph Bleu. Arithmétique Mentale—1er pr Benjamin Huzereau 2e Jacques Perreault; 1er acc Paul Dubeau 2e Patrice Newman 3e Hercule Beaudry. Arithmétique pratique—1er pr Emmanuel Larchevêque 2e Edmond Grenier; 1er acc Benjamin Huzereau 2e Emile Dorval 3e Joseph Bleu. Géographie—1er pr Emmanuel Larchevêque 2e Avilla Dagenais; 1er acc William Hickey 2e Raphaël Bellemare 3e Joseph Bleu. Histoire naturelle—1er pr Jacques Perreault 2e Edmond Grenier; 1er acc William Hickey 2e Alfred Cypriot 3e Raphaël Bellemare.

1ÈRE DIVISION.—1ÈRE PARTIE.—2ÈME CLASSE.

Lecture—1er pr Jean Baptiste Rolland 2e Hilaire Goulet; 1er acc Joseph Lecompte 2e Joseph Guilmette 3e Philias Lescarbeau. Epellation—1er pr Charles Letourneau 2e Joseph Guilmette; 1er acc Jean Baptiste Rolland 2e Louis Siméon 3e Joseph Lecompte. Eléments de la langue française—1er pr Arthur Merrill 2e Philias Lescarbeau; 1er acc Jean Baptiste Rolland 2e Pierre McCaully 3e Joseph Guilmette. Arithmétique mentale—1er pr Joseph Guilmette 2e Arthur Merrill; 1er acc Louis Siméon 2e Charles Boyer 3e Jean Baptiste Rolland. Arithmétique pratique—1er pr Philias Lescarbeau 2e Charles Boyer; 1er acc Edouard Vilmaire 2e Joseph Lecompte 3e Némés Gouin. Géographie—1er pr Pierre McCaully 2e Gustave Mousseau; 1er acc Henry Kavanagh 2e John Doharty 3e Jean Baptiste Rolland. Histoire naturelle—1er pr Pierre McCaully 2e Jean Baptiste Rolland; 1er acc Louis Siméon 2e Aimé Rey 3e Arthur Merrill.

1ÈRE DIVISION.—2ÈME PARTIE.—1ÈRE CLASSE.

Lecture—pr Delphis Papin; 1er acc Arthur Boyer 2e Trefflé Lescarbeau. Epellation—pr Trefflé Lescarbeau. 1er acc Arthur Boyer 2e Delphis Papin. Arithmétique mentale—pr Alfred Larchevêque; 1er acc Delphis Papin 2e Henry Grenier. Arithmétique pratique—pr Henry Grenier; 1er acc Delphis Papin 2e Michel

Fogarty. *Eléments de géographie*—1er pr Arthur Boyer 2e Alphonse Prévost; 1er acc Auguste Caron Plinguet 2e Alfred Larchèreque 3e Trofflé Lescarbeau.

1ERE DIVISION.—2DE PARTIE.—2DE CLASSE.

Epellation—Auguste Caron Plinguet; 1er acc Eusébe Archambault 2e Albéric Donais. Arithmétique—pr Eusébe Archambault; 1er acc Auguste Caron Plinguet, 2e Albéric Donais.

Prix d'accessits, Joseph Hausselman, Frédéric Findlay, Francis Donnelly, Tancrède Jobin, Godfroi Massé, Onésime Piché, Benjamin Chénier, Edmond Radiger, Hercule Beaudry, Joseph Bleau, Grégoire Thomin, Jean-Baptiste Rolland, Joseph Lecompé, Delphis Pepin.

DIVISION ANGLAISE.—1EME CLASSE.

Lecture—prix Joseph Hausselman; 1er accessit Francis Donnelly 2e Frédéric Findlay. Epellation—pr Francis Donnelly; 1er acc Joseph Hausselman 2e F Findlay. *Eléments de la grammaire et analyse*—pr J Hausselman; 1er acc F Donnelly 2e F Findlay. Géographie—pr J Hausselman; 1er acc F Donnelly 2e F Findlay. Traduction anglaise—pr J Hausselman; 1er acc F Donnelly 2e F Findlay. Dictée—pr F Findlay; 1er acc J Hausselman 2e F Donnelly. *Eléments d'Euclide*; Les trois premiers livres inclusivement—pr J Hausselman; 1er acc F Findlay 2e F Donnelly. Mesurage théorique et pratique—pr F Findlay; 1er acc J Hausselman 2e F Donnelly. Histoire naturelle—pr J Hausselman; 1er acc F Findlay 2e F Donnelly. Récitation de leçons—pr F Donnelly; 1er acc F Findlay 2e J Hausselman.

2DE CLASSE.—2DE DIVISION.

Lecture—1er pr Patrick Newman 2e John Doherty 3e Raphaël Bellemare 4e Jacques Perreault; 1er acc Paul Dubéau 2e Richard Donaghy 3e Edouard Romayne 4e J B Rolland 5e Louis Siméon 6e Gustave Mousseau. Lecture—1er pr Jacques Rolland 2e C Lenoux 3e Gustave Mousseau 4e Edouard Romayne; 1er acc J B Rolland 2e A Merrill 3e Hercule Beaudry 4e P McCauly 5e A Caron 6e John Doherty. Récitation de leçons—1er pr Henry Kavanagh 2e J B Rolland 3e Paul Dubéau 4e G Mousseau. Traduction—1er pr J Perreault 2e P McCauly 3e C Lenoux 4e A Merrill.

2DE CLASSE.—1ERE DIVISION.

Lecture—1er pr P Fogarty 2e Arthur Boyer; 1er acc John Kelly 2e Edouard Lobbane 3e T Lescarbeau. Epellation—1er pr A Boyer 2e P Fogarty; 1er acc J Kelly 2e T Lescarbeau 3e A Findlay.

1ERE CLASSE.

Epellation—1er pr A Caron Plinguet 2e J Duclou; 1er acc P Romayne 2e John Morris 3e Albéric Donais. Récitation de leçons—1er pr A Caron Plinguet 2e P Romayne.

2DE CLASSE.

Lecture—1er pr Samuel Doherty 2e William Hickey 3e Charles Thompson 4e Edmond Radiger; 1er acc Denis Lamentagne 2e Alphonse DeLaliberté 3e Thomas Handly. Epellation et signification des Mots—1er pr Godfroi Massé 2e Thomas Carroll; 1er acc T Handly 2e Denis Lamontagne 3e T Jobin. *Eléments de la grammaire et analyse*—1er pr T Jobin 2e G Massé; 1er acc Denis Lamontagne 2e T Handly 3e W Hickey. Géographie—1er pr G Massé 2e B Cherrier; 1er acc T Carroll 2e W Hickey 3e T Handly. Traduction anglaise—1er pr G Massé 2e O Piché; 1er acc T Jobin 2e A DeLaliberté 3e C Schil. Récitation de leçons—1er pr B Cherrier 2e S Doherty; 1er acc T Jobin 2e O Piché 3e D Lamontagne. Histoire naturelle—1er pr B Cherrier 2e T Handly; 1er acc S Doherty, 2e T Carroll 3e Edmond Radiger. Excellence de cette classe—pr B Cherrier.

ECOLE NORMALE LAVAL.

DÉPARTEMENT DES ÉLÈVES-INSTITUTEURS.

Elèves de troisième année.

Rhétorique, latin, grec et langage correct—1er Prix Norbert Thibault et Joseph Deguise 2e Charles Rouleau et Amateur Demers.

PREMIERE DIVISION.

Excellence—1er prix Léonidas Dick 2e Louis Fortier; 1er acc David Plante 2e Alphonse Dumais 3e Hercule Huot. Religion—1er pr David Plante 2e Léonidas Dick et Alphonse Dumais; 1er acc Hercule Huot 2e Louis Fortier. Pédagogie—1er pr Hercule Huot 2e David Plante; 1er acc Alphonse Dumais 2e Léonidas Dick et Eugène Couture. Dictée française—1er pr Léonidas Dick 2e Louis Fortier; 1er acc Alphonse Dumais 2e David Plante.

Analyse grammaticale—1er pr Léonidas Dick 2e Louis Fortier; 1er acc David Plante 2e Alphonse Dumais. Analyse logique—1er pr David Plante 2e Louis Fortier; 1er acc Eugène Couture 2e Alphonse Dumais et Hercule Huot. Littérature et mythologie—1er pr Léonidas Dick 2e Louis Fortier; 1er acc Hercule Huot 2e David Plante. Tenue des Livres—1er pr David Plante 2e Léonidas Dick; 1er acc Hercule Huot. *Littérature et mythologie*—1er pr Eugène Couture 2e Louis Fortier; 1er acc Léonidas Dick 2e David Plante. Géométrie et Trigonométrie—1er pr Eugène Couture 2e David Plante; 1er acc Léonidas Dick 2e Alphonse Dumais. Astronomie—1er pr David Plante 2e Léonidas Dick; 1er acc Alphonse Dumais 2e Hercule Huot. Usages des Globes—1er pr Léonidas Dick 2e Alphonse Dumais; 1er acc David Plante 2e Eugène Couture. Histoire—1er pr Léonidas Dick 2e Hercule Huot; 1er acc David Plante 2e Louis Fortier. Chimie—1er pr Léonidas Dick 2e Eugène Couture; 1er acc Louis Fortier 2e Hercule Huot. Agriculture—1er pr David Plante 2e Alphonse Dumais; 1er acc Léonidas Dick 2e Louis Fortier. Botanique—1er pr Léonidas Dick 2e David Plante; 1er acc Louis Fortier 2e Alphonse Dumais. Anglais—1er pr Alphonse Dumais 2e Louis Fortier; 1er acc Léonidas Dick 2e Hercule Huot. Calligraphie—1er pr Alphonse Dumais 2e Eugène Couture; 1er acc David Plante 2e Louis Fortier.

SECONDE DIVISION.

Religion—1er prix Philéas Lessard 2e Prudent Houde; 1er acc Michel Ahern 2e Charles Têtu 3e Sifroi Laroche. Pédagogie—1er pr Prudent Houde 2e Philéas Lessard; 1er acc Jean Lapointe 2e Charles Têtu 3e Onésime Fiset. Dictée française—1er pr Prudent Houde 2e Adhémar Heath; 1er acc Jean Pageau 2e Jean Lapointe 3e Philéas Lessard et Charles Têtu. Analyse grammaticale—1er pr Philéas Lessard 2e Prudent Houde; 1er acc Onésime Fiset 2e Sifroi Laroche 3 Adhémar Heath. Arithmétique—1er pr Philéas Lessard 2e Michel Ahern; 1er acc Prudent Houde et Jean Lapointe 2e Charles Têtu 3e Narcisse Trachy. Tenue des Livres—1er pr Prudent Houde et Michel Ahern 2e Charles Têtu et Philéas Lessard; 1er acc Jean Lapointe et Narcisse Trachy 2e Adhémar Heath 3e Jean Pageau. Géographie—1er pr Prudent Houde 2e Philéas Lessard et Narcisse Trachy; 1er acc Oscar Rousseau 2e Michel Ahern et Jean Pageau 3e Onésime Fiset. Histoire—1er pr Prudent Houde 2e Philéas Lessard; 1er acc Jean Pageau 2e Jean Lapointe 3e Narcisse Trachy. Physique—1er pr Michel Ahern 2e Prudent Houde; 1er acc Philéas Lessard 2e Jean Pageau 3e Onésime Fiset. Agriculture—1er pr Prudent Houde 2e Jean Lapointe; 1er acc Charles Têtu 2e Philéas Lessard 3e James Lemoine. Botanique—1er pr Charles Têtu 2e Michel Ahern; 1er acc Oscar Rousseau 2e Philéas Lessard 3e James Lemoine. Calligraphie—1er pr James Lemoine 2e Didier Couture; 1er acc Philéas Lessard 2e Prosper Provensal 3e Narcisse Trachy. Anglais—1er pr Philéas Lessard 2e Sifroi Laroche; 1er acc Jean Lapointe 2e Onésime Fiset. Dessin des Cartes—1er pr Didier Couture 2e Oscar Rousseau. Progrès remarquables—1er pr Cléophas Parent 2e Sifroi Laroche.

LES DEUX DIVISIONS RÉUNIES.

Musique: Harmonium et Piano—1er pr Léonidas Dick 2e Onésime Fiset; 1er acc Sifroi Laroche 2e Didier Couture et Jean Pageau. Solfège—1er pr Samuel Côté et Prosper Provensal 2e David Plante et Jean Pageau; 1er acc Narcisse Trachy 2e Louis Fortier.

DÉPARTEMENT DES ÉLÈVES INSTITUTRICES.

PREMIERE DIVISION.

Excellence et langage correct—1er prix Dlle. Dulice Pérusse 2e Henriette Gosselin; 1er accessit Elizabeth Cameron 2e Emilio Tapin 3e Céline Stuart. Religion—1er pr Elizabeth Cameron 2e Dulice Pérusse; 1er acc Caroline Vallée 2e Emilio Tapin 3e Angéline Chouinard. Pédagogie—1er pr Mario Andry 2e Caroline Vallée; 1er acc Dulice Pérusse et Céline Stuart 2e Henriette Gosselin 3e Elizabeth Cameron. Dictée française—1er pr Elizabeth Cameron 2e Joséphine Mercier; 1er acc Henriette Gosselin 2e Dulice Pérusse 3e Emilio Tapin. Analyse grammaticale—1er pr Dulice Pérusse 2e Céline Stuart; 1er acc Exoré Languedoc 2e Angéline Chouinard 3e Emilio Tapin. Analyse logique—1er pr Elizabeth Cameron 2e Dulice Pérusse; 1er acc Henriette Gosselin 2e Caroline Vallée 3e Emilio Tapin. Littérature et Mythologie—1er pr Dulice Pérusse et Emilio Tapin 2e Elizabeth Cameron; 1er acc Henriette Gosselin 2e Joséphine Mercier 3e Céline Stuart. Arithmétique—1er pr Henriette Gosselin 2e Dulice Pérusse; 1er acc Exoré Languedoc 2e Céline Stuart et Marie Anne Lachaine 3e Elizabeth Cameron. Tenue des livres—1er pr Dulice Pérusse 2e

Elizabeth Cameron; 1er acc Henriette Gosselin 2e Caroline Vallée 3e Céline Stuart. Toisé—1er pr Henriette Gosselin 2e Dulice Pérusse et Caroline Vallée; 1er acc Elizabeth Cameron 2e Emilie Tapin 3e Céline Stuart, Eugénie Tallot et Marie Anne Lachaine. Géographie—1er pr Henriette Gosselin 2e Exoré Languedoc; 1er acc Emilie Tapin 2e Céline Stuart 3e Elizabeth Cameron. Usages des globes—1er pr Dulice Pérusse 2e Elizabeth Cameron et Henriette Gosselin; 1er acc Emilie Tapin 2e Céline Stuart 3e Caroline Vallée. Histoire—1er pr Henriette Gosselin 2e Emilie Tapin; 1er acc Dulice Pérusse 2e Céline Stuart 3e Elizabeth Cameron. Calligraphie—1er pr Eugénie Tallot 2e Henriette Gosselin; 1er acc Emilie Tapin 2e Dulice Pérusse 3e Joséphine Mercier. Dessin des Cartes—1er pr Dulice Pérusse et Eugénie Talbot 2e Caroline Vallée; 1er acc Emilie Tapin 2e Céline Stuart et Angéline Chouinard.

SECONDE DIVISION.

Religion—1er pr Anne Enright 2e Marie Perry; 1er acc Clarence Legendre 2e Céline Lefebvre, Elizabeth Bacon, Ellen O'Brien, Caroline Watters et Mathilde Bourget. Pédagogie—1er pr Delphine Dubé 2e Marie Perry; 1er acc Julie Auger 2e Eugénie Goulet 3e Olympe Forgues et Caroline Watters. Dictée française—1er pr Julie Auger 2e Ellen O'Brien et Alvine Turgeon; 1er acc Elizabeth Côté 2e Julienne Boulé 3e Peuplaise Bélanger. Analyse Grammaticale—1er pr Julie Auger 2e Ellen O'Brien; 1er acc Alvine Turgeon et Marie Perry 2e Philomène Demers 3e Rose Lachance. Arithmétique—1er pr Vitaline Morin 2e Emilie Marticotte; 1er acc Philomène Demers 2e Julienne Boulé 3e Aglaé Lebel. Tenue des livres—1er pr Peuplaise Bélanger, Emilie Marticotte et Rose Lachance 2e Eugénie Goulet acc Ellen O'Brien. Géographie—1er pr Delphine Dubé 2e Olympe Forgues; 1er acc Julie Auger et Alvine Turgeon 2e Paméla Fournier 3e Elizabeth Bacon. Histoire—1er pr Delphine Dubé 2e Elizabeth Bacon; 1er acc Paméla Fournier 2e acc Alvine Turgeon et Marie Perry 3e Clarence Legendre. Dessin des Cartes—1er pr Julie Dussault et Olympe Forgues 2e Anne Enright; 1er acc Julienne Boulé 2e Elizabeth Bacon. Calligraphie—1er pr Elizabeth Côté 2e Julienne Boulé; 1er acc Ellen O'Brien 2e Clarence Legendre 3e Caroline Watters.

LES DEUX DIVISIONS RÉUNIES.

Anglais—1er pr Ellen O'Brien 2e Marie McManus; 1er acc Elizabeth Cameron et Félicité Laroche 2e Emilie Lapin 3e Dulice Pérusse. Dessin—1er pr Eugénie Tallot et Clarence Legendre 2e Julie Dussault; 1er acc Paméla Fournier 2e Aglaé Lebel 3e Julienne Boulé. Musique vocale—1er pr Céline Grenier 2e Clarence Legendre; 1er acc Joséphine Mercier 2e Eugénie Tallot 3e Céline Stuart. Musique instrumentale—1er pr Félicité Laroche 2e Céline Stuart et Joséphine Mercier; 1er acc Ellen O'Brien 2e Philomène Demers 3e Paméla Fournier. Progrès remarquables—1er pr Emilie Tapin 2e Anne Enright.

Liste des Prix pour l'École Modèle Laval.

CLASSE FRANÇAISE.

GRANDE CLASSE.

Excellence—1er pr F X Drouin 2e Arthur Fafard; 1er acc Honoré Rousseau et Uldéric Desroches 2e Pierre Letarte 3e Octave Pâtry. Instruction Religieuse—1er pr Uldéric Desroches et F X Drouin 2e Michel Tardif et Arthur Fafard; 1er acc Sauveur Demers, Octave Pâtry et Nérée Desroches 2e Achille Bourget, Joseph Gariépy et Honoré Morisset. Assiduité—1er pr Uldéric Desroches 2e Ls Mercier; 1er acc Narcisse Desroches 2e F X Drouin et P Letarte 3e H Rousseau. Grammaire Française, premier groupe (Canadiens); Dictée—1er pr F X Drouin 2e Arthur Fafard; 1er acc Uldéric Desroches 2e Honoré Rousseau 3e Thomas McGrath. Analyse—1er pr F X Drouin 2e Arthur Fafard; 1er acc Uldéric Desroches 2e Thomas McGrath 3e Honoré Rousseau. Second groupe: Dictée—1er pr Octave Pâtry 2e Elzéar Arel; 1er acc Pierre Pleau 2e Pierre Letarte 3e Isidore Bazin. Analyse—1er pr Octave Déry 2e Octave Pâtry; 1er acc Pierre Pleau 2e Pierre Letarte 3e Isidore Bazin. Troisième groupe: Dictée et analyse—1er pr Joseph Gariépy 2e Elzéar Tessier et Achille Bourget; 1er acc Michel Tardif 2e Joseph Déry, jr. 3e Nérée Desroches. Premier groupe (Irlandais)—1er pr William Fahey 2e Thomas O'Leary; acc James Walsh. Second groupe—1er pr John Jordan 2e Charles McDonald et Denis Lemoine; acc Alexander Shea. Troisième groupe—1er pr Henry Wherry 2e Michael Lockhart; acc William Wood. Grammaire latine: Premier groupe—1er pr William Fahey 2e Thomas McGrath; acc Thomas O'Leary.

Second groupe—1er pr Honoré Morisset 2e Achille Bourget. Arithmétique: Premier groupe—1er pr F X Drouin 2e Arthur Fafard; 1er acc Uldéric Desroches 2e Octave Pâtry 3e Honoré Morisset. Second groupe—1er pr Isidore Bazin 2e Octave Déry; 1er acc Narcisse Desroches 2e Joseph Aubé 3e Charles Dufort. Troisième groupe 1er pr Elzéar Tessier 2e Nérée Desroches; 1er acc Elzéar Arel 2e Sauveur Demers 3e Ls Mercier et Joseph Déry. Histoire du Canada: Premier groupe—1er pr F X Drouin 2e Arthur Fafard; 1er acc Uldéric Desroches 2e Honoré Rousseau 3e Thomas McGrath. Second groupe—1er pr Pierre Letarte 2e Joseph Aubé; 1er acc Narcisse Desroches 2e Honoré Morisset. Histoire Sainte: Premier groupe—1er pr F X Drouin et Uldéric Desroches 2e Honoré Rousseau; 1er acc Arthur Fafard 2e P Letarte et Honoré Morisset 3e A Bourget et J Lefebvre. Second groupe 1er pr Joseph Aubé et Octave Pâtry; 1er acc Narcisse Desroches 2e Louis Mercier 3e Pierre Pleau. Troisième groupe—1er pr Michel Tardif 2e Nérée Desroches; acc Octave Déry. Géographie: Premier groupe—1er pr F X Drouin 2e Honoré Rousseau et Arthur Fafard; 1er acc Uldéric Desroches 2e Pierre Letarte 3e Honoré Morisset. Second groupe—1er pr Isidore Bazin 2e Joseph Aubé; 1er acc Octave Pâtry 2e Achille Bourget 3e Joseph Lefebvre. Troisième groupe—1er pr Sauveur Demers 2e Octave Déry; 1er acc Elzéar Tessier 2e Nérée Desroches. Mesurage—1er pr F X Drouin 2e Arthur Fafard; 1er acc Uldéric Desroches et Honoré Rousseau 2e O Pâtry et P Letarte. Tenue des livres—1er pr F X Drouin 2e Uldéric Desroches et Octave Pâtry; 1er acc Honoré Rousseau 2e Pierre Letarte. Usage des globes—1er pr F X Drouin 2e Uldéric Desroches et Honoré Rousseau; 1er acc Pierre Letarte 2e Octave Pâtry. Algèbre—1er pr F X Drouin 2e Honoré Morisset; 1er acc Honoré Rousseau 2e Alexander Shea.

PETITE CLASSE.

Lecture courante: Premier groupe—1er pr Edouard Bilodeau 2e Godfroi Drouin; 1er acc J Ballantyne 2e J Grenier 3e Lortie. Epellation: Second groupe—1er pr Ferdinand Arel 2e John Ahern 1er acc J McDonald 2e Henri de Salaberry. Grammaire française: Premier groupe—1er prix Edouard Bilodeau 2e Omer Gingras; 1er acc Elzéar Aubé 2e James Ballantyne 3e Godfroi Drouin. Second groupe—1er pr Alfred Cloutier 2e Eugène Doucet; 1er acc George de Blois 2e Camille Morand.

CLASSE ANGLAISE.

DIVISION DES GRANDS.

Excellence—1er pr William Fahey 2e Thomas O'Leary. Assiduité—1er pr William Fahey et Thomas O'Leary 2e Thomas McGrath et John Henchy; acc Henry Wherry et John Jordan. Instruction religieuse: Division des grands—1er pr W Fahey 2e T McGrath et Thomas O'Leary; 1er acc James Walsh et Andrew Landrigan. Seconde Classe—1er pr Michael Lockhard et Richard Kinsella 2e Patrick Walsh et Henry Wherry; 1er acc Thomas Owen et Patrick O'Shea 2e James Maguire et Charles McDonald 3e John Jordan. Traduction, Français en Anglais: Première classe—1er pr Thomas McGrath 2e A Fafard et T O'Leary; 1er acc W Fahey 2e J Walsh 3e A Landrigan. Seconde classe—1er pr John Jordan 2e Denis Lemoine; 1er acc Michel Tardif 2e John Henchy 3e Charles McDonald. Troisième Classe—1er pr Henry Wherry 2e William Wood; 1er acc Patrick Walsh et Richard Kinsella 2e Patrick O'Shea et Michael Lockhard. Traduction, Anglais en Français: Première classe—1er pr F X Drouin 2e Joseph Aubé; 1er acc Uldéric Desroches 2e Honoré Morisset. Seconde classe—1er pr Honoré Rousseau 2e Elzéar Arel; 1er acc Achille Bourget 2e Joseph Lefebvre 3e Pierre Letarte. Troisième classe—1er pr Isidore Bazin 2e Narcisse Desroches; 1er acc Octave Pâtry 2e Sauveur Demers 3e Elzéar Tessier. Arithmétique, première classe—1er pr William Fahey 2e Thomas O'Leary; 1er acc Thomas McGrath et James Walsh 2e Andrew L. Landrigan. Seconde classe—1er pr Patrick Walsh et John Jordan 2e Patrick Mahoney. Troisième classe—1er pr Henry Wherry 2e William H. Wood; 1er acc Michel Tardif 2e Michael Lockhard 3e Richard Kinsella. Algèbre—1er pr William Fahey 2e Thomas O'Leary et Thomas McGrath; 1er acc Andrew Landrigan 2e James Walsh. Mesurage, géométrie, et trigonométrie—1er pr William Fahey 2e Thomas O'Leary; 1er acc Thomas McGrath 2e Andrew Landrigan et James Walsh. Globes—1er pr William Fahey 2e Thomas O'Leary; 1er acc Thomas McGrath 2e James Walsh et Andrew Landrigan. Tenue des livres—1er pr William Fahey 2e Thomas O'Leary; 1er acc Thomas McGrath 2e James Walsh. Géographie, première classe—1er pr William Fahey et Thomas O'Leary 2e Thomas McGrath et James Walsh

acc Andrew Landrigan. **Seconde Classe**—1er pr Henry Wherry 2e John Henchy; 1er acc Denis Lemoine et Michel Lockhard 2e Patrick Walsh et James Maguire. **Gymnastique anglaise**: Première Classe—1er pr James Walsh et William Fahy 2e Thomas McGrath; acc Andrew Landrigan. **Seconde classe**—1er pr John Henchy 2e Patrick Walsh et John Jordan; 1er acc Michael Lockhard et Henry Wherry 2e James Maguire et Charles McDonald. **Histoire sacrée**—1er pr William Fahy et John Henchy 2e James Walsh et Thomas O'Leary; 1er acc John Jordan et Thomas McGrath 2e Henry Wherry, Patrick Walsh et William H. Wood 3e James Maguire et Charles McDonald. **Histoire du Canada**—1er pr William Fahy et Thomas O'Leary 2e James Walsh; 1er acc Thomas McGrath 2e Andrew Landrigan. **Ecriture**—1er pr William Fahy 2e Thomas O'Leary et James Walsh; 1er acc James Maguire 2e Thomas McGrath 3e Andrew Landrigan.

DIVISION DES PETITS.

Première classe, première division: Lecture et épellation—1er pr James Ballantyne 2e Henri De Salaberry; 1er acc Jean Brisson 2e Louis Drouin. **Arithmétique: même classe**—1er pr James Ballantyne 2e Jean Brisson; 1er acc Patrick O'Shea 2e John McDonald. **Première classe, 2e division: écriture et épellation, les livres**—1er pr Alfred Cloutier 2e Edouard Brodeur; 1er acc Théophile Masse 2e Ferdinand Arel 3e Louis Gingras. **Arithmétique: même classe**—1er pr Laurence Cannon 2e Tanerède Morin; 1er acc Elzéar Aubé 2e Samuel McNulty. **Seconde classe, 2nd livres: Arithmétique**—1er pr John Fullerton 2e John Ahern; 1er acc Robert Tims et Eugène Doucet 2e Valier Roy et O Lortie. **Géographie: même classe**—1er pr John Ahern 2e George DeBois et Eugène Doucet; 1er acc John McDonald et John Fullerton 2e Robert Tims. **Instruction religieuse**—1er pr Robert Tims 2e John James Barret et Denis Lemoine; 1er acc John Ahern et John Fullerton 2e John McDonald.

COLLEGE DE MONTREAL.

PHILOSOPHIE.

Religion—1er prix ex æquo Joseph Lussier et Philipp Driscoll 2e Alphonse Hébert. **Excellence**—1er pr A Hébert 2e Nephali Durand. **Dissertation latine**—1er pr N Durand 2e ex æquo A Hébert et B Seymour. **Histoire de la Philosophie**—1er pr N Durand 2e A Hébert. **Physique**—1er pr A Hébert 2e P Diiscoll. **Astronomie**—1er pr A Hébert 2e H Roy. **Examens**—1er pr A Hébert 2e N Durand.

RHÉTORIQUE.

Religion—Prix ex æquo Alphonse Deschamps et John Barry. **Excellence**—Pr A Deschamps. **Discours latin**—Pr J Allard. **Discours français**—Pr A Deschamps. **Vers latins**—Pr A Deschamps. **Version latine**—Pr P Tereault. **Version grecque**—Pr Marcellin Petraz. **Examens**—Pr A Deschamps. **Mémoire**—Pr A Deschamps.

BELLES-LETTRES.

Religion—Prix Césaire St. Pierre. **Excellence**—Pr C St Pierre. **Amplification latine**—Pr C St Pierre. **Amplification française**—Charles Beaubien. **Vers latins**—Pr C St Pierre. **Version latine**—Pr ex æquo E Robidoux et C St Pierre. **Version grecque**—Pr E Robidoux. **Examens**—Pr C Pruneveau. **Mémoire**—Pr George Plamondon. **Algèbre; Cours commun à la Rhétorique et aux Belles-Lettres**—1er pr E Hurtubise 2e C St Pierre.

VERSIFICATION.

Religion—1er prix Alphonse Houle 2e ex æquo François Xavier Kavanagh et Onésime Bruneau. **Excellence**—1er pr A Houle 2e Antoine St Germain. **Vers latins**—1er pr A Houle 2e R. Giroux. **Thème latin**—1er pr A Houle 2e A St Germain. **Version latine**—1er pr ex æquo A Houle et A Charbonneau. **Version grecque**—1er pr A St Germain 2e R Giroux. **Mathématiques**—1er pr ex æquo S Huot et Thomas Freeman 2e Thomas Kane. **Examens**—1er pr A Houle 2e ex æquo A Quéolier et R Giroux. **Mémoire**—1er pr A Houle 2e R Giroux.

MÉTHODE.

Religion—1er prix ex æquo Théophile Giroux et James Mullen 2e ex æquo Alexandre Deschamps et Jules Laroque. **Excellence**—1er pr Daniel Anderson 2e J Laroque. **Thème latin**—1er pr J Laroque 2e T Giroux. **Version latine**—1er pr D Anderson 2e J Laroque. **Arithmétique**—1er pr ex æquo D Anderson et James Gallagher 2e J Mullen et T Giroux. **Examens**—1er pr ex æquo E Grandbois et D Anderson 2e J Laroque. **Mémoire**—1er pr ex æquo E Grandbois et J Laroque 2e A Deschamps 3e J Mullen.

SYNTAXE.

Religion—1er prix Prosper Ledret 2e Aimé Dugas. **Excellence**

—1er pr E Beauchamps 2e Amé lée Tremblay. **Thème latin**—1er pr P Ledret 2e E Beauchamps. **Version latine**—1er pr P Ledret 2e O Jannel. **Examens**—1er pr A Dugas 2e ex æquo Jules Thibault et E Beauchamps. **Mémoire**—1er pr A Cinqmars 2e A Dugas 3e O Jannel.

ÉLÉMENTS—PREMIÈRE DIVISION.

Religion—1er prix ex æquo Alphonse Dazé et John Sullivan 2e Augustin Provost 3e ex quo Pierre Bélauger et Stanislas Côté. **Excellence**—1er pr A Provost 2e Désiré Chevrier 3e Hilaire Primeau. **Thème latin**—1er pr ex æquo A Provost et J McLaughlin 2e H Primeau 3e E Desjardins. **Version latine**—1er pr S Côté 2e A Provost 3e Alexandre Daboïs. **Examens**—1er pr A Provost 2e ex æquo Henry Wight et A Dazé 3e Alfred Hamelin. **Mémoire**—1er pr A Provost 2e A Dazé 3e S Côté.

ÉLÉMENTS—SECONDE DIVISION.

Religion—1er pr ex æquo Joseph Vanier et John Cassidy 2e Adolphe Ruiz. **Excellence**—1er pr H Filiatrault 2e J Vanier. **Thème latin**—1er pr J Cassidy 2e J Vanier. **Version latine**—1er pr J Vanier 2e H Giroix. **Examens**—1er pr H Filiatrault 2e L Duplessis. **Mémoire**—1er pr L Duplessis 2e Z Duchesneau.

1er cours d'anglais.

Thème—Prix A Deschamps. **Version**—1er pr M Perraz 2e A Deschamps.

2e cours d'anglais.

Thème—1er prix T Freeman 2e John Goodwin. **Version**—1er pr Alfred Charbonneau 2e A Houle.

3e cours d'anglais.

Thème—1er prix John Franklin 2e ex æquo D Anderson et G Mullen. **Version**—1er pr Prosper Ledret 2e D. Anderson. **Thème**—1er pr E Beauchamps 2e E Grandbois 3e E Prud'homme. **Version**—1er pr E Prud'homme 2e Lucien Proulx 3e A Tremblay.

MUSIQUE VOCALE.

Division des Grands—Prix Joachim Allard. **Division des Petits**—Prix ex æquo Louis Lefebvre et Alexandre Brault.

MUSIQUE INSTRUMENTALE.

1er prix C Beaubien 2e ex æquo J Barry et N Durand.

DESSIN.

Figure—Prix C St Pierre. **Paysages**—Pr Arsène Landry.

COLLEGE DE STE. MARIE, MONTREAL.

Le 10 Juillet 1860.

NOTE.—Le prix d'excellence est le résultat des compositions hebdomadaires: le prix de diligence, le résultat de l'application et du succès dans les devoirs et les leçons de chaque jour.

PHILOSOPHIE, 2DE ANNÉE.

Excellence et diligence—B O'Hara. **Couronnés**—B Larocheville, E Gauthier.

PHILOSOPHIE, 1ERE ANNÉE.

Excellence et diligence—E Paradis. **Mentions honorables**—C Dubuc, D Alary.

RHÉTORIQUE.

Excellence—U Beaudry. **Diligence**—C Farlandeau. **Couronnés**—H Stuart, J B Lalleur. **Mentions honorables**—O Archambeault, E Liobais, H. Metcier, J Romayne.

BELLES-LETTRES.

Excellence—1er prix N Legendre 2e F Dubreuil. **Diligence**—1er pr F Dubreuil 2e N Legendre. **Couronnés**—P O'Reilly, G Duval, N Rivet, O Prévost, C Latontaine, C Bouthillier. **Mentions honorables**—A Gosselin, A Lavoilette, A Laroque, B Turcotte, G Grenier.

VERSIFICATION.

Excellence—1er pr W Drummond 2e F Quin. **Diligence**—1er pr W Drummond 2e F Quin. **Couronnés**—G Byrne, L Taschereau, J Gray, X Vinet, P Chauveau, J Turgeon, H Valiquette, J Falardeau, L Plessis. **Mentions honorables**—D McKenny, X Castonguay, D Choquette, N Beaudry, T Ostell, J Lyons.

MÉTHODE.

Excellence—1er pr M Cuddihy 2e Th Nesbitt. **Diligence**—1er pr F Hoyt 2e L Turcotte. **Couronnés**—H Paré, W Langnedoc, E Kimber, L Kane. **Mentions honorables**—G Fournier, A Laramée, A Chauveau, C Crévier, E Boissy, A Onimotto, A Meunier, A

Bolté, H Marchand, N Préfontaine, T Bracken, A Allard, T Doucet, W Mondelet, E Hamel.

SYNTAXE.

Excellence—1er pr L Drummond 2e O Farner. Diligence—1er pr O Farner 2e C Dumoulin. Couronnés—Z Labrec, A Power, H Choquette, J Jergé, S Gagnon, J Murphy, J Blois. Mentions honorables—G Lemoine, N Cormier, Z Cusson, W Meighan, O Marcotte, E Boucher, M O'Donnell, W Healy, E Kane, H Guérin, J Mauniel, T Fallon, Arthur Prévost.

ÉLÉMENTS LATINS.

Excellence—1er pr C Lindsay 2e E Lamer. Diligence—1er pr C Lindsay 2e E Lamer. Couronnés—T Tracy, A de Lamoignon, D Turgeon, A D'Eschambault, G Gernan, J Audy. Mentions honorables—W Brady, S Giraldi, A Lacoste, J Cartier, W Kennagh, L Delorme, A Girard, J Paré, J Doherty, L Lallamme, N Desmarceau, P Mathieu, J Moore.

COURS PRÉPARATOIRE—1ERE DIVISION.

Excellence—1er pr A Brosnan 2e A Renaud. Diligence—1er pr John Duggan 2e A Brosnan. Couronnés—L Comte, F Pelletier, Ad Pinsonneault, C Barsalou, J McGarry, C Barkman. Mentions honorables—E Berthelot, R Ternan, M Ward, Arm, Prévost, C Doucet, E Guibault, Jos Murphy, H Bouthillier, E Delisle, J Lovis, D Larkin, M Moreau, C Ermatinger, T Brossard, W Mahon, W Nelson, J Casson, F X. Loisele.

COURS PRÉPARATOIRE, 2DE DIVISION.

Excellence et diligence—O Barbeau. Couronnés—A Lapierre, H Muldoon, A Belle. Mentions honorables—C Berthelot, H Barsalou, W Ermatinger, J Starnes, P Saucier, J McCaffry, M Duggan, J Irwin, N Versailles, H Maxwell.

ARTS D'AGRÈMENTS, ETC.

Couronnés—W Mondelet, H Harwood, B Turcotte, D Masson, N Beaudry, E Lafavre, A Leclaire, A Turgeon, N Cormier, D Alary, H Mercier, A Gosselin, F X Castonguay, A Laramée, E Boissy, T Bracken, H Choquette, W Meighan, O Marcotte, G Lemoine, W Kennagh, L Delorme, A Girard, J Doherty, J Moore, Arm Prévost, H Bouthillier. Mentions honorables—A Larue, V Hudon, G Turcotte, A McCullum.

COLLEGE DE STE. THERESE.

CLASSE DE PHILOSOPHIE.

Philosophie intellectuelle et morale—1er prix Olivier David 2e Amédée Thérien. Histoire naturelle—1er pr Amédée Thérien 2e Raphaël Danis.

RHÉTORIQUE.

Excellence—pr Octave Godin. Discours français—pr Octave Godin. Préceptes d'éloquence—pr Octave Godin. Versions latines—pr Octave Godin. Thèmes latins—pr Octave Godin. Vers latins—pr Octave Godin. Versions grecques—pr Joseph Aubin.

SECONDE.

Excellence—pr Augustin Dagenais. Compositions françaises—1er pr Augustin Dagenais 2e Thomas Brossais. Versions latines—pr Augustin Dagenais. Vers latins—1er pr Aug. Dagenais 2e Arthur Valois. Thèmes latins—pr Augustin Dagenais. Versions grecques—pr Augustin Dagenais. Principes de littérature—1er pr Hermile Leclerc 2e Augustin Dagenais.

RHÉTORIQUE ET SECONDE RÉUNIES.

Histoire d'Angleterre—1er pr Hermile Leclerc 2e Augustin Dagenais. Versions anglaises—1er pr Augustin Dagenais 2e Camille Lachaine. Thèmes anglais—1er pr Joseph Aubin 2e Octave Godin.

TROISIEME.

Excellence—1er pr Zéphirin Larrain 2e Herménégilde Carrières 3e Odilon Blondin. Compositions françaises—1er pr Zéphirin Larrain 2e Omer McMahon 3e Herménégilde Carrières. Versions latines—1er pr Zéphirin Larrain 2e Ferdinand David 3e Herménégilde Carrières. Vers latins—1er pr Félix Dumoulin 2e Zéphirin Larrain 3e Alphonse Séguin. Thèmes latins—1er pr Zéphirin Larrain 2e Odilon Blondin 3e Herménégilde Carrières. Versions grecques—1er pr Zéphirin Larrain 2e Herménégilde Carrières 3e Odilon Blondin. Thèmes français—1er pr Herménégilde Carrières 2e Zéphirin Larrain 3e Alfred Sauvé. Histoire de France—1er pr Odilon Blondin 2e Alphonse Séguin 3e Treflé Ouimet. Géographie—1er pr Arthur Lavigne 2e Alphonse Séguin 3e Odilon Blondin. Arithmétique—1er pr Herménégilde Carrières 2e Zéphiri-

rin Larrain 3e Odilon Blondin. Versions anglaises—1er pr Zéphirin Larrain 2e Gustave Laviolette 3e Ferdinand David. Thèmes anglais—1er pr Zéphirin Larrain 2e Odilon Blondin 3e Gustave Laviolette.

QUATRIEME.

Excellence—1er pr Hermidas Dubois 2e Herménégilde Lecours 3e Ovide Dubois. Versions latines—1er pr Hermidas Dubois 2e Achille David 3e Herménégilde Lecours. Thèmes latins—1er pr Hermidas Dubois 2e Herménégilde Lecours 3e Ovide Dubois. Thèmes français—1er pr Hermidas Dubois 2e Herménégilde Lecours 3e Ovide Dubois. Histoire Romaine et du Moyen-Age—1er pr Achille David 2e Ovide Dubois 3e Hermidas Dubois. Géographie—1er pr Arthur Duval 2e Ovide Dubois 3e Martin Prévost. Arithmétique—1er pr Hermidas Dubois 2e Ovide Dubois 3e Félix Labrosse. Versions anglaises—1er pr Achille David 2e Ovide Dubois 3e Jean Be Proulx. Thèmes anglais—1er pr Jean Be Proulx 2e Achille David 3e Hermidas Dubois.

CINQUIEME.

Excellence—1er pr Delphis Gravel 2e Félix Kavanagh 3e Adonias Adam. Versions latines—1er pr Delphis Gravel 2e Félix Kavanagh 3e Arthur Charland. Thèmes latins—1er pr Delphis Gravel 2e Félix Kavanagh 3e Elie Marcil. Thèmes français—1er pr Félix Kavanagh 2e Adonias Adam 3e Delphis Gravel. Histoire Ancienne—1er pr Antoine Desloges 2e Adonias Adam 3e Arthur Charland. Géographie—1er pr Antoine Desloges 2e Elie Marcil 3e Adonias Adam. Arithmétique—1er pr Camille Larrain 2e Delphis Gravel 3e Adonias Adam. Versions anglaises—1er pr Delphis Gravel 2e Arthur Charland 3e Félix Kavanagh. Thèmes anglais—1er pr Delphis Gravel 2e Félix Kavanagh 3e Adonias Adam.

SIXIEME.

Excellence—1er pr Aldéric Bastien 2e Isidore Thérien 3e Joseph Mignault. Versions latines—1er pr Aldéric Bastien 2e Joseph Mignault 3e Isidore Thérien. Thèmes Latins—1er pr Aldéric Bastien 2e Georges Rochon 3e Ferdinand Vileneuve. Thèmes français—1er pr Isidore Thérien 2e Aldéric Bastien 3e Joseph Mignault. Histoire Sainte—1er pr Isidore Thérien 2e Alfred Rochon 3e Joseph Mignault. Arithmétique—1er pr Joseph Mignault 2e Aldéric Bastien 3e Isidore Thérien. Thèmes anglais—1er pr André Latour 2e Isidore Thérien 3e Aldéric Bastien. Versions anglaises—1er pr Isidore Thérien 2e André Latour 3e Charles Nolin. Géographie—1er pr Isidore Thérien 2e Famin Hotte 3e Joseph Mignault.

CLASSE PRÉPARATOIRE.

Thèmes français—1er pr Isidore Champagne 2e Alphonse Paré. Lecture française—1er pr Jean Be Cloutier 2e Alphonse Paré. Lecture anglaise—1er pr Isidore Champagne 2e Alphonse Paré. Agriculture—1er pr Ernest David 2e Alphonse Paré. Géographie—1er pr Alphonse Paré 2e Martial Dagenais. Ecriture—1er pr Isidore Champagne 2e Eusébe Hardi. Arithmétique—1er pr Charles Gravel 2e Alphonse Paré.

MUSIQUE VOCALE.

Première division—1er pr Alfred Sauvé 2e Frs. Xavier Sauriol. Seconde division—1er pr Elie Marcil 2e Emile Lavigne.

MUSIQUE INSTRUMENTALE.

1er pr Arthur Lavigne 2e François Haberdault.

DESSEIN.

1er pr Arthur Charland 2e Augustin Dagenais.

Le journal français se tire à 4,000 exemplaires et paraît vers le milieu de chaque mois. Le journal anglais se tire à 2,000 exemplaires et paraît vers la fin de chaque mois.

On ne publie que des annonces qui ont trait à l'instruction publique, aux sciences, ou aux beaux arts. Prix : un échin par ligne pour la première insertion, et douze sous par ligne, pour chaque insertion subséquente, payable d'avance.

On s'abonne au Bureau de l'Éducation à Montréal, chez M. Thomas Roy, agent à Québec, et pour la campagne, en adressant au bureau de l'Éducation une demande d'abonnement par la poste, avec le montant. On est prié d'indiquer clairement et distinctement le bureau de poste auquel le journal doit être expédié. Les abonnés seront bien aussi d'écrire leur adresse véritablement à part de leur signature.

On s'abonne, pour cinq années par année, au Journal de l'Instruction Publique rédigé par le Surintendant de l'Éducation et par M. Joseph Goy, assistant-rédacteur.

On s'abonne pour cinq années par année au "Lower Canada Journal of Education, rédigé par le Surintendant de l'Éducation et par M. James E. Smith, assistant-rédacteur. Les instituteurs peuvent recevoir, pour cinq années, les deux journaux ou, à leur choix, deux exemplaires de l'un ou de l'autre. L'abonnement, dans tous les cas, est payable d'avance.

Des Presses à Vapeur d'Estébe Senécal, 4, Rue Saint-Vincent, Montréal